UNIVERSITÉ de PARIS SACLAY

Faculté des Sciences du Sport

Mémoire présenté en vue de l’obtention du Master 2

*« Politiques Publiques et Stratégies des Organisations Sportives »*

Modèle économique du système sportif fédéral – Etude de l’articulation entre acteurs et dispositifs mis en place

par

Zoé Candau

Année 2022-2023

Lieu de stage : Fédération Française de Gymnastique

Directeur du mémoire : D. Charrier

ENGAGEMENT À RESPECTER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

AVERTISSEMENT :

Les « copier-coller » représentent une imposture intellectuelle par l’appropriation non référencée de productions écrites (propriété intellectuelle des auteurs·rices).

De ce fait, les « copier-coller » de documents en format papier ou électronique (Internet ou autres fichiers électroniques) utilisés dans des travaux d’étudiant·e·s destinés à une évaluation sont assimilés à de la fraude aux examens et sont donc passibles du conseil de discipline de l’université.

Je soussigné·e, Zoé CANDAU certifie :

* avoir rédigé personnellement ce document.
* avoir mis en italique ou entre guillemets tout texte ou partie de texte inséré par « copier-coller » ou tout autre mode d’insertion et avoir indiqué en notes de bas de page les références bibliographiques de cet extrait.
* savoir que le volume de citations d’un texte (du « copier-coller » qui peut venir en soutien rédactionnel) ne peut dépasser 20 % de l’ensemble du corps du document présenté par l’étudiant·e.
* savoir que, en cas de non-respect de ces principes, l’enseignant·e en informera le jury qui prendra les mesures adéquates.

 Prénom, Nom : Date, Signature.

Zoé CANDAU

**Remerciements :**

Je tiens à remercier mon référent Dominique Charrier, pour sa disponibilité, ses conseils et la transmission de son savoir tout au long du premier semestre ; ainsi que David Sayagh et l’ensemble du corps enseignant du Master PPSOS.

Mes remerciements vont également à mon tuteur de stage à la Fédération Française Gymnastique, Julien Robine, qui a fait preuve de pédagogie pour me placer dans les meilleures conditions possibles durant ces six derniers mois particulièrement instructifs. Je remercie mes collègues du Pôle Territoires qui ont participé à mon intégration.

Pour avoir contribué à ma collecte de données en répondant à mes questions, je terminerai par remercier :

* Pascal Jourdan, Trésorier de la Fédération Française de Gymnastique,
* Sylvie Dalphrase, Présidente du Comité Régional de Guyane de Gymnastique,
* Marie-Noëlle Catayee, Présidente du Comité Régional de Martinique de Gymnastique,
* Rachel Subilia, Présidente du Comité Régional de Guadeloupe de Gymnastique.

**Table des Matières :**

Rapport de Stagep.5

Mémoire - Introductionp.18

1. La construction d’un modèle économiquep.22

 1.1. Le système sportif fédéralp.22

1.1.1. L’avènement des fédérations sportivesp.22

1.1.2. Des sources de financement diversifiéesp.24

 1.2. Une architecture à repenser : la nouvelle gouvernance du sportp.27

 1.2.1. La fin du monopole des fédérationsp.27

 1.2.2 Les implications de la nouvelle gouvernance du sportp.30

 1.3. Le modèle français mis en perspectivep.32

2. Des problématiques encore irrésolues pour le sport fédéralp.36

 2.1. La dépendance française aux financements publicsp.36

 2.2. L’équilibre bénévolat/salariatp.37

 2.3. Envisager un modèle économique dans une perspective plus globalep.40

3. Etude de cas : le modèle économique appliqué aux Territoires Ultramarinsp.44

 3.1. Des ressources financières contraintesp.44

3.1.1. Les conditions d’éloignementp.44

3.1.2. Des stratégies d’équipements limitéesp.48

3.2. Les métiers liés au sport dans les Territoires Ultramarins p.51

3.3. Le poids de la culturep.54

Conclusionp.57

Bibliographiep.58

Annexesp.60

**Rapport de stage**

**Présentation de la structure d’accueil**

Depuis sa fondation par Eugène Paz en 1873, la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) a joué un rôle significatif dans le paysage sportif français. L'étude de son histoire, de son identité distincte, de ses missions variées, de sa stratégie de développement et des défis qu'elle affronte offre un éclairage sur cette institution complexe. Cette première partie se penche sur les origines, l'évolution et les bases de la FFGym, mettant en avant ses missions et les enjeux contemporains auxquels elle fait face. Historiquement connue sous le nom de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France (USGF), la Fédération Française de Gymnastique trouve ses racines au 19e siècle, une période qui a vu l'essor des mouvements gymniques. Fondée en en 1873, elle est reconnue d'utilité publique en 1903, à l'origine rassemblant exclusivement des associations gymniques masculines. L'Union Française des Sociétés de Gymnastique Féminine voit le jour en 1912, près de 40 ans après la création de l'USGF. En 1916, la Fédération de Sociétés Féminines Françaises de Gymnastique et des Sports voit le jour, suivie de près par la Fédération Féminine Française de Gymnastique et d'Education Physique (FFFGEP). Ces différentes entités fusionnent finalement en une seule entité, la Fédération Française de Gymnastique, suite à un arrêté proclamé le 4 avril 1942. Cependant, les effets de la guerre conduisent à une période d'indépendance pour chaque organisme, avant leur réunification en novembre 1945. Depuis, la Fédération adopte la forme contemporaines que nous connaissons.

La FFGym s'identifie à travers des valeurs de respect, d'engagement, de solidarité, d'excellence, de responsabilité et de plaisir. Ses missions englobent la promotion de la gymnastique à tous les niveaux, la formation, l'organisation de compétitions, la représentation institutionnelle et la sensibilisation à l'importance de l'activité physique. Le président actuel de la FFGym James Blateau, a grâce à son projet fédéral Synergym 2024, mis en place une stratégie de développement visant à élargir la portée de la gymnastique en accueillant divers publics et en proposant des pratiques variées. La modernisation des méthodes d'entraînement, la collaboration avec des partenaires éducatifs et commerciaux, ainsi que l'adaptation aux besoins changeants des gymnastes, sont autant de domaines abordés par cette stratégie. Toutefois, la Fédération fait face à des défis tels que les attentes évolutives des gymnastes, les ressources financières, la concurrence avec d'autres sports et la nécessité d'adaptation aux normes environnementales. En synthèse, la Fédération Française de Gymnastique, héritière d'une histoire riche, conserve une identité marquée par des valeurs fondamentales. Ses missions et stratégies sont le reflet de sa volonté d'offrir à tous la possibilité de pratiquer la gymnastique.

La fédération encadre quatre disciplines olympiques : la gymnastique artistique masculine, la gymnastique artistique féminine, la gymnastique rythmique et le trampoline ; mais également cinq autres disciplines : le parkour, la gymnastique aérobic, le tumbling, la gymnastique acrobatique et la Teamgym. Elle propose également des disciplines annexes comme la Babygym, gym+, et Accessgym, afin de promouvoir la pratique loisir à toute âge. Ainsi en 2023, elle regroupe 325 000 licenciés, soit quasiment le taux d’avant 2020. Comme le reste des fédérations délégataires, elle s’inscrit dans le schéma classique de l’organisation du sport en France.



1 - Organigramme de l’organisation du sport en France (schéma extrait d’une présentation du Centre de Droit et d’Economie du Sport, Julien Mondou, 9 octobre 2015)

Ce schéma datant de 2015, la case bleue « CNS » doit être remplacée par « AnS ».

La fédération s’inscrit dans une logique de continuité avec ses structures déconcentrées : elle repose territorialement sur l’existence de 18 comités régionaux, dont 6 dédiés aux territoires ultramarins, et sur de nombreux comités départementaux. Il est essentiel de noter que la relation entre les structures déconcentrées et la Fédération Française de Gymnastique ne repose pas uniquement sur un aspect financier direct. En réalité, cela se manifeste davantage sur le plan statutaire, où les structures déconcentrées ont la possibilité d'établir des cotisations départementales ou régionales. Pour bien comprendre ce point, il convient de mentionner la licence sportive. Les licenciés paient leur licence au sein de leur club, qui, à son tour, reverse ces paiements. En revanche, la cotisation départementale est réglée par le club lui-même. Il existe des cas où aucune cotisation départementale n'est perçue pour le moment, ce qui signifie que le club ne verse pas de telles cotisations aux structures déconcentrées. Il est important de noter que, dans la majorité des cas, le calcul de cette cotisation départementale repose sur le nombre de licenciés. Par exemple, si un club compte 100 licenciés, la cotisation départementale serait calculée en multipliant ce nombre par un montant fixe, comme 5 € ou 10 € par licencié. Cette possibilité statutaire n'est pas présente dans toutes les fédérations sportives. Dans le cas de la Fédération Française de Gymnastique, cela découle d'un historique de décentralisation, offrant ainsi aux régions une grande autonomie pour gérer ce processus. Pour donner un exemple contrastant, la Fédération de Judo a opté pour une stratégie radicalement différente, où toutes les opérations financières sont centralisées au niveau fédéral. Ces deux approches illustrent des orientations stratégiques totalement distinctes dans la gestion des ressources financières. La relation financière principale entre la Fédération et ses structures déconcentrées est le contrat d'objectif territorial, passé avec l’Agence nationale du Sport, qui présente un aspect crucial à considérer. Il établit une relation contractuelle entre la fédération et ses structures. L'objectif sous-jacent du COT consiste à fournir un appui au développement du projet fédéral. Il est important de noter que le COT ne vise pas à financer les activités conventionnelles et statutaires des comités, mais plutôt à stimuler la mise en œuvre d'une politique fédérale proactive. À titre illustratif, il est possible de prendre en considération deux exemples. Premièrement, la politique de détection en place depuis plusieurs années nécessite la mise en place d'un dispositif régional d'accession pour le haut niveau dans chaque région. Cette initiative a été soutenue par le financement du COT, ce qui a contribué à dynamiser cette politique. Un autre exemple concerne l'introduction des agents de développement, une nouveauté qui a été initiée avec le financement des missions correspondantes. Ce financement est également intégré dans le COT, et les axes de financement du Plan Sportif Fédéral (PSF) y sont également inclus. Cela permet de regrouper deux dispositifs de financement, offrant ainsi une plus grande capacité financière et un impact accru. Cependant, il est important de reconnaître que la coexistence de ces deux dispositifs de financement pour les mêmes missions peut être complexe.

Sur une échelle mondiale, il est important de souligner que les fédérations sportives sont affiliées à des organismes internationaux. Les fédérations, dans le domaine de la gymnastique, sont membres de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG), qui est elle-même une entité rattachée au Comité International Olympique (CIO). Cette relation est significative dans le cadre du sport. La FIG assume plusieurs rôles primordiaux. Tout d'abord, elle est responsable de l'organisation des compétitions d'envergure mondiale et établit les règles techniques qui sont universellement appliquées, y compris en Europe. Elle gère l'organisation des championnats du monde et contribue à l'orientation technique du sport à l'échelle mondiale. Un autre objectif important de la FIG est de promouvoir la gymnastique à travers le monde, en particulier dans les régions où elle n'est pas encore largement présente, comme certains pays africains. Elle peut également apporter un soutien aux pays qui font face à des difficultés significatives et jouer un rôle dans la formation des experts en gymnastique. Il est crucial de noter qu'il n'existe pas de lien financier direct entre la Fédération Française de Gymnastique et la Fédération Internationale de Gymnastique. Une autre organisation qui revêt de l'importance, principalement au niveau européen, est la COMEGYM, le Comité Méditerranéen de Gymnastique. Cette entité regroupe les pays situés autour du bassin méditerranéen, allant du Portugal jusqu'à la Syrie. La COMEGYM crée des zones d'influence politique au sein de la gymnastique, plus importantes que celles illustrées par l'Union Européenne de Gymnastique (UEG), qui est censée être une puissance politique capable d'avoir un impact sur les élections mondiales. Cependant, les relations entre les différentes régions au sein de l'UEG montrent que les votes ne sont pas uniformes. Les pays sont souvent divisés en trois grands blocs : les pays latins, les anciens pays de l'Est et les pays nordiques. Ces groupes n'ont pas toujours les mêmes orientations de vote, ce qui reflète les différences politiques et culturelles. Il est clair que les relations internationales dans le domaine de la gymnastique sont complexes et parfois marquées par des divergences. La FIG joue un rôle majeur en tant qu'organisme régulateur, influençant l'évolution et les orientations de la gymnastique à l'échelle mondiale. Cependant, elle fait face à des défis, notamment dans l'adaptation de la gymnastique pour la rendre plus attrayante et compréhensible, tout en composant avec certains éléments traditionnels qui peuvent parfois poser des problèmes.

 **L’organisation du stage**

Ce stage de fin d’études réalisé à la Fédération Française de Gymnastique du mois de février à juillet 2023, a été l’occasion de suivre les différentes campagnes de subvention de l’Agence nationale du Sport mises en œuvre à partir de mars dans le système fédéral. Pour la structure d’accueil, ce recrutement, réalisé après un entretien avec la directrice du Pôle Territoires et le chargé de missions PSF, était l’occasion de renforcer les équipes en se préparant à une charge de travail intense lors du cœur des campagnes de subvention. L'instauration des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) représente un élément central dans les efforts de développement des pratiques de l'Agence Nationale du Sport. L'objectif de ces projets est d'impliquer les fédérations sportives dans leurs propres processus de développement, en leur permettant de mettre en pratique leur stratégie fédérale à l'échelle territoriale. L'ambition assumée était d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions d'ici les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. L'année 2023 marque la généralisation de cette démarche, touchant désormais 104 fédérations sportives (en plus du CNOSF), qui œuvrent pour la diffusion de leurs axes prioritaires au sein de leurs structures déconcentrées et associations affiliées. Un budget de 75 millions d'euros est alloué en 2023 pour mettre en œuvre cette initiative. Ces fonds, gérés par les fédérations sportives agréées par le Ministère en charge des sports, visent à soutenir des actions en accord avec les priorités de développement fixées par les fédérations, telles que la diversification des pratiques, les initiatives pour des publics spécifiques (notamment les femmes, les jeunes filles et les personnes en situation de handicap), ainsi que la formation des bénévoles. Lors du stage, le travail de rédaction des axes prioritaires a été une première étape dans la préparation de la campagne. L’objectif était, tout en répondant aux prérequis de l’Agence nationale du Sport, de rédiger des fiches techniques spécifiques pour les clubs, les comités départementaux et les comités régionaux qui puissent les orienter vers des projets qui engagent vers la mise en œuvre du projet fédéral Synergym 2024. Ces axes, bien que rédigés et développés par le pôle Territoires, ont été choisi par les élus de la Fédération. Les décisions reviennent à la partie politique de la structure, qui cherche à jouer avec les règles pour favoriser leurs structures. Ce sont les élus qui prennent les décisions. La partie technique quant à elle, composée des salariés de la fédération, établissent des règles selon les prérequis des partenaires institutionnels, en l’occurrence l’Agence nationale du Sport, pour régir les demandes de subvention. Pour les clubs, ceux-ci pouvaient choisir de déposer un maximum de 3 projets, sur les axes suivants :

-créer/développer une activité,

-être acteur des Jeux de Paris 2024,

-actions en faveur du club de demain (digitalisation et formations fédérales),

-valoriser les clubs formateurs,

-accompagnement des clubs ultramarins en métropole,

-soutien spécifique aux clubs de moins de 100 licenciés.

Ces axes correspondent aux objectifs régulièrement mentionnés par l’Agence, tels que la diversification des pratiques, la numérisation, la professionnalisation… Trois de ces projets sont dédiés à des structures avec une architecture particulière, qui ont besoin d’une attention spécifique pour répondre à leurs besoins : les clubs formateurs, les clubs ultramarins, et les plus petits clubs. Pour les comités départementaux, les préoccupations sont différentes. Ces derniers peuvent demander une subvention pour les projets suivants :

-dynamiser le territoire avec les clubs,

-accompagner les dirigeants dans leur engagement bénévole,

-accompagnement technique des clubs dans leur engagement aux grands évènements Gym pour Tous,

-soutien à l’organisation de compétitions de proximité.

L’objectif à travers ces axes est de promouvoir la pratique loisir à travers des formats innovants, et de mettre un place un réseau d’agents de développement dans l’ensemble des régions ou départementaux selon les besoins. Ainsi, pour des comités dont le fonctionnement est souvent basé sur une base bénévole, la structuration serait enclenchée et permettrait d’accélérer la diffusion de la gymnastique sur des territoires parfois carencés, où des clubs ne sont pour l’heure pas implantés. Les ambitions sont similaires au sein des comités régionaux . Ceux-ci pouvaient déposer des demandes sur quatre projets répondants aux priorités fédérales :

-mettre en œuvre la formation fédérale,

-accompagner le développement de Qualiclub,

-mettre en œuvre le Dispositif Régional d’Accession,

-digitalisation des comités régionaux,

-promotion du sport fédéral à travers les 150 ans de la FFGym,

-ultramarins – aide au déplacement.

Ces axes vont sensiblement vers une ambition de structuration des comités. La définition de ces fiches techniques ne s’est pas limitée à la rédaction d’axes à suivre pour les structures déconcentrées. Ces dernières doivent également suivre des règles techniques afin d’être subventionnées. La demande étant bien supérieure à l’enveloppe dédiée au PSF, il était important d’établir des conditions d’attribution claires qui permettent de trouver des règles de calcul judicieuses pour verser des subventions de la manière la plus équitable possible. Conjointement avec les cadres techniques de la fédération, ont été élaborés des budgets types selon les projets afin d’évaluer la cohérence des propositions. Pour certains projets spécifiques (territoires ultramarins, clubs de moins de 100 licenciés, clubs formateurs…), une attribution par forfaits à été décidée. En fonction de la clarté et la cohérence des projets déposés, ces dernières étant évaluées par une équipe d’instructeurs, le pôle Territoires et les comités départementaux pour les projets clubs, les demandes se voient attribuer une couleur allant de vert à rouge. Si un projet obtient la couleur verte, il est considéré comme viable et peut-être subventionné à 100% de la demande. A l’inverse pour un projet rouge, celui-ci ne sera pas du tout soutenu par la fédération car il ne respecte pas les règles ou les axes définis dans des notes de cadrage disponibles pour les structures. Nous y reviendrons dans une troisième partie, mais cette méthode d’attribution ne fait pas à ce jour l’unanimité, et paraît perfectible.

Parmi l’enveloppe attribuée par l’Agence nationale du Sport à la Fédération, 56% des subventions ont été reversées à des clubs, respectant l’objectif de 50% fixé par l’AnS pour l’ensemble des fédérations. L’enveloppe totale est en baisse de 8,85% par rapport au montant attribué dans le cadre de la campagne 2022, illustrant la diminution des financements publics mentionné plus tard dans le mémoire. 40% des crédits ont été accordés à des territoires classés en QPV, ZRR ou CRTE, est passée de 39% en 2022 à 40% en 2023 : l’objectif d’augmentation est atteint. Sur le volet accession au sport de haut-niveau, les propositions représentent 8,58% du total de l’enveloppe, respectant ainsi le cadre fixé par l’Agence de 15% maximum de l’enveloppe. Ces indicateurs, dont les résultats sont meilleurs que pour la campagne de l’année précédente, mettent en avant les efforts réalisés par le pôle territoires pour établir des règles plus claires pour ses structures. En réalisant de nombreuses missions de communication, par newsletter, mailing ou posts sur les sites fédéraux, l’objectif était de promouvoir la campagne de subvention tout en mettant en avant les documents cruciaux permettant de rédiger des projets adaptés aux demandes de l’Agence.

Nous avons continué à imaginer des pistes d’amélioration de notre travail, concernant la campagne PSF qui a occupé une grande partie de ce stage à la Fédération Française de Gymnastique. Les dates de campagne ont été avancées par l’Agence nationale du Sport : celle-ci a ouvert le 1er mars, et la Fédération a choisi de la clôturer le 2 avril. Nous souhaitions anticiper cette campagne notamment concernant l’envoi des documents à nos structures, ce qui n’a pas été possible étant donné le changement des dates. Cela nous a tout de même permis de ne pas avoir de retard. Le travail d’accompagnement a été très important : une première réunion a été organisée à destination des accompagnateurs PSF régionaux 2022 et 2023 en amont de la campagne, afin d’ériger un bilan du PSF 2022 et de donner les premiers éléments de la nouvelle campagne. Deux autres réunions de formation ont eu lieu une semaine avant le début de la campagne, afin de former les accompagnateurs sur leurs missions et les initier au dispositif. Les retours ont été positifs dans la mesure où plusieurs points ont pu être clarifiés, mais il sera important à l’avenir pour la fédération de mobiliser davantage d’accompagnateurs afin d’aiguiller les demandeurs. Lors de la réunion dédiée aux acteurs des territoires ultramarins, seules deux personnes étaient présentes. Les problématiques d’éloignement se font également ressentir pour ces actions fédérales, et malgré l’organisation de meetings dédiés, les structures ultramarines ne semblent pas se sentir concernées par ces campagnes. Nous avons également relevé que malgré les guides présents sur la plateforme et les fiches techniques réalisées par la Fédération, l’utilisation de l’espace Le Compte Asso (plateforme dédiée au dépôt des demandes de subventions) reste complexe pour certaines structures. Nous souhaitons donc réaliser des wébinaires à direction des acteurs de nos structures déconcentrées, afin de leur présenter les différentes caractéristiques d’une campagne PSF, et plus globalement les informations à connaître lors d’une demande de subvention (réalisation d’un budget prévisionnel…). Nous voulons également étoffer notre accompagnement sur la réalisation des comptes-rendus financiers, dont la qualité reste insuffisante à ce jour, au regard des attentes présentées par l’Agence nationale du Sport.

De manière plus générale, nous observons un besoin d’accompagnement sur la construction des budgets des projets. La diffusion du guide de la FFGym dédié à ce sujet pourrait être réalisée lors d’un webinaire tel qu’évoqué plus haut. Les outils proposés par la Fédération tels que les guides, fiches techniques et notes de cadrage ne sont pas nécessairement consultés par les structures. Il pourrait être judicieux de repenser la transmission de ces documents. Les outils créés et utilisés en interne pour le suivi et la gestion de la campagne ont continué d’être améliorés et optimisés afin de simplifier les processus, réduire les erreurs possibles et assurer un meilleur suivi des dossiers. Si certaines structures ont repris dans la description de leur projet les 4 questions mentionnées dans les fiches techniques (qui, quand quoi comment), l’idéal serait que la majorité suive ce chemin. Les enjeux pour les campagnes suivantes seront les suivants :

-trouver une nouvelle méthode pour mobiliser plus les accompagnateurs, et en particulier les accompagnateurs ultramarins qui n’étaient pas présents à la réunion de présentation.

-nécessité mise en avant par l’AnS de réduire le nombre de projets proposés aux structures, il s’agira de repenser les axes pour plus de clarté, et plus de liberté offerte aux comités et clubs,

-beaucoup de projets présentés avaient des charges de personnel élevées, voire étaient dédiés au financement d’un emploi, ce qui est prohibé pour les projets PSF, pour les prochaines campagnes, il faudra mettre en avant dans les documents dédiés au PSF l’existence de la campagne PST qui elle est dédiée à l’emploi.

En cas de diminution des crédits attribués à la Fédération, celle-ci pourra décider de :

-diminuer le nombre de projets sur lesquels les clubs peuvent déposer une demande, et ce dans l’objectif de ne pas réaliser de saupoudrage, de rentrer plus facilement dans l’enveloppe. A titre d’exemple, la Fédération Française de Tennis n’autorise que 2 projets maximum par club.

-comme mentionné par notre référente à l’AnS, il serait possible de ne financer les mêmes structures qu’une année sur deux pour alléger le nombre de dossiers.

La campagne d’accompagnement devra elle aussi être étoffée à travers l’organisation :

-de wébinaires à direction des structures : présentation d’une campagne de subvention et de la construction d’un budget prévisionnel (rappeler les règles de base qui ne sont pas connues de tous),

-de wébinaires dédiés à la campagne. La Fédération Française de Volleyball par exemple de la organise des « formations PSF dans vos régions » animés par des acteurs de la Fédération et des accompagnateurs concernés. La Fédération Française de Tennis réalise ses wébinaires avec son référent AnS, apportant un poids encore supplémentaire à la pertinence de ces réunions.

Finalement, si l’on décide de mettre une discipline ou un axe en priorité, il y a la possibilité également d’organiser des wébinaires à ce propos, par exemple la FFVB organise des « formations aux projets « Volley Santé ». Il est aussi possible de rajouter dans la note de cadrage, un paragraphe avec des bullet points très clairs sur les motifs de rejets/refus des dossiers. Finalement, la création d’un document simplifié permettant de guider les utilisateurs lors de la saisi de leur CRF (en rementionnant les objectifs opérationnels initiaux du projet déposé…) permettrait d’éviter la rédaction de nombreux mails pour expliquer à chaque structure la procédure à suivre. Également, la méthode d’instruction des projets laisse trop de place à la subjectivité. Malgré une première réunion pertinente avec l’équipe d’instructeurs, ces derniers ne se sont pas montrés au rendez-vous lors des autres moments d’échange, entraînant des disparités dans l’évaluation des projets. Chacun a sa manière d’évaluer les projets et de juger s’il mérite d’obtenir la totalité de la subvention demandé ou non. Nous pouvons imaginer la création d’une grille d’instruction, qui serait susceptible de rendre le processus d’évaluation des projets plus fiable, et laisserait moins de place à des disparités entre demandes. La première étape de cette nouvelle méthode d’évaluation seront l’observation de l’éligibilité du projet. Les points obligatoires suivants pourraient être avancés :

* Le projet est déposé sur une des orientations fédérales.
* Le budget prévisionnel est équilibré (+/- 10%)
* La période de réalisation entre dans les dates suivantes : début de l’action en 2024 / fin de l’action avant le 30 juin 2025 (pour la prochaine campagne).
* Le projet mentionne au moins un critère d’évaluation listé par la Fédération dans les fiches techniques correspondantes.
* La description du projet peut répondre aux questions « comment ? » et « quoi ? ».

* Pour les projets concernés, la subvention n’a pas vocation à subventionner l’investissement matériel (montant inférieur à 500€ unitaire Hors Taxe)
* Pour les projets « Créer/Développer une activité », ceux-ci ne peuvent concerner qu’une seule discipline à la fois

Si l’un de ces points n’était pas respecté, le projet serait inéligible et ne pourrait être subventionné. Ces règles sont celles établies conjointement avec l’Agence nationale du Sport, mais qui à ce jour ne justifient pas de rejeter complètement un projet. Parallèlement, cette évaluation pourrait être complétée de points facultatifs, qui donneraient une note sur 10 :

-la subvention demandée correspond au maximum à 40% des produits dans le budget prévisionnel /2

-le calendrier d’action est détaillé /1

-la qualité du projet associatif (ou pendant verif admin) /2

-le budget prévisionnel est explicité /2

-le projet met en avant les ressources humaines mobilisées /2

-la structure a déposé un nombre de projet autorisé /1

 **Bonus** : Le projet met en avant des aspects du développement durable +1

 Note finale :/10

Cette grille a été pensée afin de faciliter le travail des instructeurs durant une période très intense où ils doivent passer en revue plus d’une cinquantaine de projets chacun. Les critères permettraient de comprendre si la structure demandeuse, est en mesure de mener à bien son projet et de faire bonne utilisation de la subvention attribuée.

Ces contraintes et solutions ont été pensées à la lumière du stage réalisé pour la campagne PSF 2022-2023. Si la période mars-avril-mai a été chargée notamment en terme d’accompagnement des structures, les mois de juin et juillet ont permis de procéder à ces réflexions qui pourront être utiles pour parfaire le travail mené par les salariés du pôle Territoires.

**Bilan du stage**

Finalement, la conduite de ce stage au sein de la Fédération Française Gymnastique aura soulevé à titre personnel, quelques questionnements et aura permis de définir un peu plus le projet professionnel.

* 1. L’intégration

Dès le début du stage, la participation au processus d’élaboration des modalités de campagne a été opportun pour saisir les contours du travail qui allait animer ces six mois. Arriver à la fédération au début du mois de février a été l’occasion de s’habituer aux termes techniques mobilisés par les acteurs côtoyés pour qualifier le Projet Sportif Fédéral. Cette co-construction avec mon tuteur de stage, a également été bénéfique pour être inclus rapidement dans les diverses tâches relatives à la mise en place de la campagne de subvention. Cette dernière commençant officiellement début mars, le mois précédent a donc été l’occasion de se familiariser avec les méthodes de travail utilisées par le Pôle Territoires. En revanche, travailler de manière très cloisonnée sur un projet unique n’a pas facilité l’intégration au sein du pôle ou de la Fédération, les échanges avec les autres salariés étant initialement plutôt rares. Cette situation s’est décantée au fil des semaines, mais les contours du stage tel qu’ils ont été pensés ici restent limités et n’offrent pas une vue élargie du travail mené par les salariés au sein d’un pôle comme celui-ci, chargé des relations avec les structures déconcentrées.

* 1. S’adapter à un fonctionnement particulier

Si la dépendance à d’autres entités au cours du stage a généré des points négatifs, elle a aussi été l’occasion d’apprendre à travailler « en mode projet ». Cette façon de s’organiser avait déjà été très utilisée au cours du premier semestre du Master, mais l’appliquer ici dans un contexte professionnel a été particulièrement pertinent. Les contraintes temporelles très organisées permettent, même si elles augmentent parfois la charge de travail, de produire des résultats efficacement et d’avoir des retours rapides sur les efforts fournis. Cette expérience m'a permis de comprendre en profondeur les avantages et les bénéfices qu'offre cette approche de travail collaborative. Tout d'abord, le travail en mode projet favorise une collaboration dynamique entre les membres de l'équipe. En travaillant ensemble sur un projet commun, nous avons pu partager nos connaissances, nos compétences et nos idées de manière efficace. Si nous travaillions principalement a deux membres du siège fédéral sur le PSF, la présence de projets spécifiques a aussi été l’occasion de consulter des collègues d’autres services. Cela a créé un environnement propice à l'apprentissage continu, où chaque membre de l'équipe a pu tirer profit des compétences des autres et élargir son champ d'expertise.

A titre personnel, j’ai pu observer la manière dont travaillé les autres coopérateurs, et m’adapter à leurs exigences. Cette synergie a non seulement renforcé notre cohésion, mais a également stimulé notre créativité, générant ainsi des solutions innovantes (telles que citées dans la seconde partie au-dessus) aux défis auxquels nous étions confrontés. De plus, le travail en mode projet nous a permis de développer des compétences essentielles en gestion du temps et en organisation. La définition de jalons, la répartition des tâches et la gestion des ressources nous étant attribuées par l’Agence nationale du Sport sont autant d'éléments clés qui ont renforcé notre capacité à planifier et à exécuter efficacement nos projets. Cette expérience m'a appris à gérer les priorités et à respecter les délais, des compétences essentielles dans le monde professionnel, que j’estime pouvoir remobiliser à l’avenir. Le mode projet favorise également la responsabilisation individuelle. Chaque membre de l'équipe est responsable de la réussite du projet dans son ensemble. Cette responsabilité partagée crée un sentiment d'engagement et de motivation, car chacun se sent investi dans la réussite globale du projet. Si l’ensemble du pôle territoires a fait preuve d’une grande disponibilité, il était aussi important pour moi de travailler de manière autonome. Ce stage m’a mis au défi d’intégrer rapidement un vocabulaire et des outils de travail qui n’étaient pas évidents dans mon quotidien jusqu’à lors. Si l’intégration de ces habitudes a parfois été longue, le fait de travailler seule sur certaines missions a été bénéfique pour augmenter ma capacité d’attention. Enfin, travailler en mode projet m'a permis d'acquérir une compréhension approfondie du processus de prise de décision et de la gestion des risques. Nous avons dû évaluer les différentes options, anticiper les obstacles potentiels notamment lors de l’étape de l’attribution des subventions et adapter notre approche en conséquence. Cette expérience m'a montré l'importance de la réflexion stratégique et de la flexibilité dans un environnement professionnel en constante évolution.

En conclusion, le travail en mode projet est l’élément du stage que j’estime m’ayant offert le plus de bénéfices, tant sur le plan professionnel que personnel. Il favorise la collaboration, renforce les compétences en gestion du temps et en organisation, encourage la responsabilisation individuelle, et développe la capacité à prendre des décisions éclairées. Mon expérience au sein du pôle territoires m'a convaincue que le travail en mode projet est un catalyseur de développement professionnel, et je suis reconnaissante d'avoir eu l'opportunité de le vivre de près au cours de mon stage. Ces compétences et ces expériences resteront avec moi tout au long de ma carrière future. Ce stage a évidemment été l’opportunité de se plonger au sein du système sportif fédéral, et d’assister aux jeux relationnels qui y règnent. Les cours académiques du premier semestre avaient déjà offert un avant-goût du paysage fédéral, et surtout du fonctionnement de l’Agence nationale du Sport, et cette expérience est venue affiner mon appréhension personnel de ce milieu. Travailler avec une pluralité d’interlocuteurs a été l’opportunité de parfaire ma compréhension des différents niveaux de gouvernance du secteur sportif. Etant régulièrement en contact avec les bénévoles et salariés des structures de la Fédération, lors de wébinaires ou de manière plus directe, l’objectif était pour moi de me rapproche du secteur qui suscite mon intérêt, celui des relations institutionnelles dans le secteur sportif. Ce stage a donc offert un première vue sur la diversité des acteurs qui composent les politiques sportives, et la manière dont chacun cherche à mettre en valeur ses intérêts.

* 1. Les difficultés à travailler avec des partenaires différents

Les efforts menés au sein du pôle territoires ne doivent pas être freinés par la volonté des élus de favoriser les structures fédérales. En effet, il s’est avéré quelque peu frustrant de travailler sur la rédaction de règles pendant plusieurs semaines, pour que celles-ci soient transgressées selon la volonté des élus, dès la première phase de la campagne. Certaines structures déconcentrées (comités) qui n’ont pas fait de demandes durant le mois dédié au dépôt des dossiers, ont été contactées (après décision des élus) à la fermeture de la campagne, pour les notifier qu’ils obtenaient un délai supplémentaire et étaient invités à déposer leur demande dès que possible. Certains clubs qui eux en revanche avaient déposé leur dossier quelques jours après la clôture, ont assisté à un refus. Cette clémence, si elle est visible du côté de la Fédération, est aussi de mise à l’Agence nationale du Sport. Les projets déposés en année n, doivent être réévalués en années n+1 après que les structures aient rédigé un compte-rendu financier de leur demande initiale. Cette procédure permet de mesurer la bonne utilisation des subventions allouées. Cependant, elle n’est basée que sur du déclaratif, et rares sont celles qui saisissent des comptes-rendus complets mettant en avant les contours du projet réalisés. L’Agence n’est pas en mesure de vérifier la réalisation des projets déposés, et fait donc preuve de beaucoup de laxisme sur la forme (et le fond) des comptes-rendus financiers déposés. S’il est compréhensible que l’objectif des élus et de l’Agence soit de distribuer de l’argent aux structures sportives, ce manque de fermeté vient remettre en cause la pertinence du travail des salariés dont les objectifs sont d’instaurer des campagnes de subvention les plus saines possibles.

Le travail de navette avec ces deux partenaires est complexe, et a été un enjeu majeur au cours du stage. Se soumettre à la volonté d’élus dont les intérêts sont parfois différents du travail technique réalisé peut s’avérer frustrant. Cette position à cheval entre la Fédération Française de Gymnastique et l’Agence nationale du Sport était parfois difficile à trouver. Le stage a été organisé autour de deux campagnes de subvention (PST et PSF) portées par l’Agence, et le maniement de ses outils et ses attentes a été dans certaines situations, inconciliables avec les attentes de la Fédération. Les missions effectuées ont donc consisté à jouer le jeu de la passerelle entre deux institutions dont les objectifs ne sont pas les mêmes. Au sein du pôle Territoires, nous avons par exemple déploré à plusieurs reprises le manque de communication avec le personnel de l’AnS. Certains dossiers de demande de subventions ont été traités par le passé par les salariés de l’Agence eux-mêmes, et ceux-ci n’ont pas notifié la Fédération du traitement de ces demandes, laissant alors le personnel fédéral dans une position d’inconfort vis-à-vis des structures fédérales qui cherchaient à se renseigner sur l’avancement de leur dossier. La disponibilité des membres de l’AnS à des moments cruciaux des campagnes peut elle aussi être remise en cause, alors que les salariés de la FFGym travaillent selon un emploi du temps contraint, et se voient imposer par l’Agence des calendriers parfois serrés. Nos demandes de renseignement à cette organe ont parfois pris plusieurs semaines avant d’être traitées.

Si les institutions ont nécessité une adaptation particulière, c’est l’entièreté des acteurs qu’il a fallu savoir appréhender. Le système sportif fédéral fonctionne dans les territoires grâce à une large base bénévoles. Ceux-ci peuvent occuper des postes techniques (animateurs), mais également administratifs, et sont donc régulièrement en relation avec le siège fédéral. Il leur est demandé de réaliser des tâches qui s’apparentent à un travail salarié, et certaines campagnes leur étant destinées ne semblent pas adaptées au niveau de compétences qu’ils sont susceptibles de posséder. Ayant été un relais entre la Fédération et les candidats aux subventions PSF, j’ai rencontré quelques difficultés dans la gestion de mes relations avec les bénévoles. Les bénévoles peuvent avoir des niveaux d'engagement variables envers leur rôle. Certains peuvent être très dévoués, tandis que d'autres peuvent être moins fiables. Il apparait primordial d’établir des attentes claires dès le départ, définir des rôles précis et des responsabilités claires, et encourager la communication ouverte pour comprendre les contraintes de chaque bénévole. Comme évoqué précédemment, les bénévoles peuvent ne pas avoir les compétences nécessaires pour certaines tâches spécifiques, ce qui peut entraîner des erreurs ou des retards. Proposer des wébinaires ouverts à tous, comme évoqué précédemment, peut-être l’occasion d’améliorer les relations et de renforcer les compétences des bénévoles. Encourager également le mentorat entre bénévoles expérimentés et nouveaux arrivants. Une des difficultés rencontrées réside dans la problématique des projets reportés. Durant la crise du Covid-19, les associations ont été en mesure de reporter leur projet déposé afin de réaliser les actions une fois la situation sanitaire revenue à la normale. Ces projets-là ont dû être évalués cette année, potentiellement 3 ans après la demande initiale. Avec le modèle du bénévolat actuel, les volontaires dans le monde du sport peuvent changer fréquemment en raison d'autres engagements ou de la saisonnalité de certaines activités. Il a été particulièrement complexe d’accompagner des bénévoles dans le suivi et les comptes-rendus qu’eux n’avaient pas initiés. Certains d’entre eux mentionnaient également les difficultés de garder la motivation sur le long terme après ces années de restriction, surtout avec l’accumulation de tâches administratives qui ne génèrent pas de revenus. Il est important de maintenir des attentes réalistes quant à ce que les bénévoles peuvent accomplir et à la disponibilité de leurs ressources : leur demander de réaliser simultanément un dossier de demande de subvention PSF, un compte-rendu financier et une demande d’acquisition de matériel peut constituer une charge lourde difficilement assumées par des bénévoles dont l’emploi du temps est déjà chargé. En travaillant avec des bénévoles dans le système sportif fédéral, il est essentiel de reconnaître que leur engagement est souvent motivé par la passion pour le sport et le désir de contribuer à une cause. En surmontant ces défis et en mettant en place des stratégies appropriées, il est probablement possible de construire une base de bénévoles efficace et engagée qui soutiendra les initiatives sportives de la fédération.

* 1. Des limites personnelles

Plus qu’exécuter les missions initialement mentionnées sur l’offre de stage, j’aurais dû à titre personnel, faire preuve de plus d’initiatives. Etant en contact privilégié avec les bénévoles et membres des structures déconcentrées, leurs besoins et leurs remarques m’ont très vite été exposés. Il aurait été possible de faire preuve de plus de réactivité pour modifier les modalités des choses qui ne fonctionnaient pas, et s’adapter aux demandes des individus. Par exemple, concernant les territoires ultramarins, il est évident que les défis spécifiques liés à la distance géographique se font sentir. En effet, étant situé à près de 8000 kilomètres de la métropole, il est clair que l'information concernant les aides financières disponibles n'atteint pas aussi facilement les structures en outre-mer que dans les régions métropolitaines. La nécessité d'obtenir ces informations devient donc primordiale pour qu’ils puissent déposer des projets, dont certains ont été conçus pour eux. Le sujet des territoires ultramarins est une question épineuse à la fédération, qui n’arrive pas à trouver de solutions pour que ceux-ci poursuivent un développement aussi rapide que les structures de métropole.

Sans parler des seules campagnes de subventions gérées par la Fédération, qui ne semblent donc pas être suffisantes, les salariés du siège fédéral pourraient aider les structures à se diriger vers de nouvelles aides. A l’instar de l’appel à projets "Génération 2024", de nombreux organismes proposent des aides pour les structures sportives. Cependant, la démarche de se renseigner et trouver les campagnes adéquates nécessite du temps pour assimiler tous les aspects. Si les régions emploient un agent de développement, celui-ci peut jouer un rôle crucial dans la recherche des informations et des opportunités de financement. Avec la baisse des financements publics, les structures déconcentrées sont, tout comme les fédérations, amenées à développer un modèle économique durable qui réduirait la dépendance vis-à-vis des financements des collectivités. La recherche de financements via des appels à projets semble être une voie qui peut donc être explorée davantage. Cependant, un tel travail nécessite du temps et des ressources pour mettre en œuvre ces changements. Sans que la fédération ne joue nécessairement un rôle central, ce stage aura mis en lumière l'importance de faire collaborer et communiquer les régions les unes avec les autres, et les structures entre elles. Réaliser des projets de manière cloisonnée tel que nous l’avons promu au cours de la campagne PSF n’était probablement, avec du recul, pas la solution la plus adaptée au développement de la gymnastique sur les territoires. J’aurais souhaité également pouvoir proposer et mettre en place une veille politico-administrative constante sur les appels à projets, qui pourrait faciliter l'accès à des financements et aider les comités à devenir plus autonomes. Des travaux de collaboration avec d'autres ligues et structures sportives, même non issues de la gymnastique, auraient été pertinent pour faire profiter nos licenciés du partage de bonnes pratiques et d'idées entre différents acteurs. Finalement, plutôt que distendre les liens avec les collaborateurs, l’idéal dans ce travail de conduite de campagnes de subvention aurait été de créer des liens plus forts entre les différentes parties prenantes, de mutualiser les ressources lorsque possible et de partager les expériences réussies. Développer un réseau d'échange pour permettre une meilleure communication entre les structures et encourager le partage d'initiatives fructueuses peut être l’objet d’un travail à la Fédération Française de Gymnastique, sans que cette tâche ne soit nécessairement rapportée au PSF. Cette approche pourrait potentiellement stimuler le développement de projets collaboratifs et de financements diversifiés qui bénéficieraient à l'ensemble du secteur gymnastique en France. L'idée sous-jacente est de créer un espace, en ligne pour palier les difficultés d’éloignement, où différentes régions, comités et clubs pourraient collaborer et partager leurs approches uniques en matière de modèles économiques. La présidente du comité régional de Martinique l’évoquait lors de l’un de nos échanges, la formation et la professionnalisation des présidents de comités pourrait passer par des phases d’immersion dans d'autres structures, au siège fédéral comme au sein de comités. Cet échange d'expériences et de connaissances entre différentes entités serait un moyen de favoriser l'innovation et l'amélioration continue au sein de la communauté gymnastique. La possibilité d'apprendre des succès et des défis des autres pourrait inspirer des solutions novatrices pour renforcer la viabilité financière des clubs et des régions.

En conclusion, la Fédération Française de Gymnastique joue un rôle essentiel dans la promotion et le développement de la gymnastique en France. Ses actions visant à soutenir les clubs et les athlètes, à promouvoir la pratique sportive auprès de divers publics, et à maintenir des normes élevées en matière de compétitions et de formation témoignent de son engagement envers le sport gymnique. L'Agence nationale du Sport, en partenariat avec les fédérations sportives telles que la FFGym, s'est fixée des objectifs ambitieux pour l'avenir, notamment en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Cet événement majeur offre une opportunité unique de catalyser le développement des pratiques sportives en France et de laisser un héritage durable pour les générations futures. Au-delà des Jeux de Paris 2024, il est essentiel de maintenir cette dynamique positive en continuant à investir dans le sport à tous les niveaux. Les fédérations sportives, en collaboration avec l'Agence nationale du Sport, ont un rôle clé à jouer pour garantir que le sport demeure accessible, inclusif, et porteur de valeurs positives pour la société. Cela nécessitera des stratégies innovantes, des investissements judicieux, et une vision à long terme pour assurer que le sport reste un élément central de la vie des Français et un vecteur de bien-être et d'épanouissement.

Ce stage aura été l’opportunité de participer au fonctionnement du système sportif fédéral et aux composantes de son modèle économique. En étant intégrée au sein du pôle Territoires, c’est un travail technique que j’ai pu réaliser, en étant tributaire des élus de la Fédération. Je retiendrai de ces six mois la pertinence de travailler en mode projet et la difficulté de s’adapter à une pluralité d’interlocuteurs. Etant issue d’une formation de sciences politiques, je regrette de n’avoir pu retrouver, en étant au milieu des salariés fédéraux, des aspects purement politiques à mobiliser au cours de mon stage.

**Introduction**

Le 16 octobre 2018, Laurence Lefèvre, directrice de cabinet au ministère des Sports, et Patrick Bayeux, docteur en sciences de gestion, remettaient au Comité de pilotage[[1]](#footnote-1) créé dans le cadre de la refonte de la gouvernance sportive en France, un rapport issu d’une phase de concertation. L’idée d’établir un nouveau modèle de gouvernance répondait au souhait formulé par Roxana Maracineanu et Emmanuel Macron de relancer une pratique du sport au ralenti dans le pays, et de favoriser les bonnes performances et bons résultats à l’approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans ce modèle, l’Etat est pensé comme un acteur partenaire et non plus tutélaire dans le domaine du sport, afin que les collectivités et les échelons locaux puissent trouver leur place, à côté des fédérations sportives. Le rapport laisse également la porte ouverte à des financements privés pour les fédérations, sur le modèle des clubs sportifs. Il mentionne la mise en place de « Conférences de financeurs » sur le territoire, dont les membres (représentants de l’Etat, de la région, du département et du bloc communal), devront se mettre d’accord sur le budget à attribuer à quatre thèmes : le haut niveau, le sport professionnel, les équipements structurants et l’accès à la pratique.

Ces préconisations voient le jour dès 2019 avec la promulgation de la loi du 1er août, qui entérine la création de l’Agence nationale du Sport (sous la forme d’un Groupement d’Intérêt Public). À cette dernière est alloué un rôle d’appui, de financement et d’évaluation, dont le but est d’accompagner la haute performance, de financer les projets de développement des fédérations et des « acteurs non-fédérés ». Pour ce faire, le ministère des Sports accorde des crédits à l’Agence, qui sont eux-mêmes redistribués notamment aux fédérations sportives. Si en théorie ces crédits devaient être couplés à des financements privés, le rapport de la Cour des Comptes de juillet 2022 nommé « L’Agence nationale du Sport et la nouvelle gouvernance du sport – Des défis qui restent à relever », a souligné l’absence effective de ces financements : « l’articulation entre le secteur public et le secteur privé est restée au niveau de l’intention » (p.25).

Sans ces financements complémentaires, le budget du ministère lui, est en hausse. En effet, pour l’année 2023, le Ministère des Sports est doté d’un budget de 1,113milliard d’euros, soit 0.3% du budget total de l’Etat. Parmi cette somme, 431 millions sont dédiés à l’Agence nationale du Sport, 100 millions au dispositif Pass’Sport et 295 millions à l’organisation des JOP. Sur ce dernier point, le découpage se fait ainsi : 270 millions sont dédiés au fonctionnement de la SOLIDEO, et 25 millions à celui du COJOP. Le budget alloué a augmenté de 1.8% par rapport à l’année 2022 en comptant la contribution aux JOP, 2.6% sans cette dernière partie. Le budget du ministère, qui s’élevait à 481 millions d’euros en 2018, 802 millions en 2021 et 987 millions en 2022, a donc plus que doublé en l’espace de cinq ans. Cette augmentation doit être considérée parallèlement à la fin du Plan de relance initiée en 2020, qui prévoyait 122millions d’euros pour le soutien du secteur sportif en France. L’arrêt de ce plan est critiqué notamment en raison de l’augmentation des coûts de fonctionnement des installations sportives, qui pèsent sur un nombre important de collectivités et structures du monde sportif. En effet, avec la crise du Covid, le secteur associatif a été mis à l’arrêt une première fois, avec une baisse moyenne des revenus de 30% entre 2020 et 2019. Si les plans d’aide érigés par le gouvernement à cette période ont permis à un grand nombre de ces structures de se relever, il est important de noter que ce sont les plus petites d’entre elles qui ont le plus souffert, leurs revenus initiaux étant grandement tirés des contributions des usagers (coûts d’adhésion, galas...). Plus que les ressources financières, c’est le fonctionnement plus global du secteur sport qui a été bousculé. Selon le rapport « La filière Sport retient son souffle » de l’Observatoire BPCE, publié en février 2021, 15% des clubs sportifs ont estimé être dans l’urgence de repenser leur modèle de fonctionnement. En effet, le gel d’une grande partie de l’administration française en 2020 a ouvert la porte à la numérisation pour un grand nombre d’associations qui jusqu’à lors, repoussaient cette échéance. De plus, les habitudes des individus elles aussi ont été soumises au changement. Les pratiquants sont de plus en plus nombreux à souhaiter se libérer des contraintes géographiques ou temporelles, et les séances et cours traditionnels dispensés par les clubs paraissent désuets. Déjà mises au défi par ces bouleversements, les associations sportives ont également été frappées dès 2021, par la hausse des coûts de l’énergie. Cette augmentation a été particulièrement importante pour les structures détentrices de leurs équipements. Finalement, plus que des problématiques d’ordre financier, le système sportif fédéral s’est retrouvé en face de ses propres contradictions au sortir de ces différentes crises. Les associations, sous peine de ne pas persister à l’avènement de néo structures, sont contraintes de procéder à une refonte de leurs habitudes de fonctionnement.

Le projet de loi visant à démocratiser le sport en France, promulgué le 2 mars 2022[[2]](#footnote-2), peut être considéré comme l’amorce législative d’un renouveau dans l’économie nationale du sport. Cette loi a pour objectif de rénover la gouvernance des fédérations sportives en favorisant la démocratisation des processus de prise de décision. Le modèle économique du secteur est lui aussi impacté : le texte législatif traite notamment des sanctions et de la lutte contre les paris truqués, les sites illégaux de jeux d’argent et de streaming. Également, et dans la continuité de la crise sanitaire, la loi institutionnalise la possibilité pour les ligues professionnelles de fonctionner sur le modèle d’une société commerciale et grâce à un fonds d’investissement (à hauteur de 20% de son capital), l’objectif étant d’assurer une stabilité financière.

A la lumière des arguments cités précédemment, il n’est pas incohérent d’avancer que l’économie du sport constitue une préoccupation de plus en plus importante. A la suite de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du sport, et à l’aune des Jeux Olympiques en France, l’écosystème sportif est animé par des bouleversements qui mettent à l’épreuve les fondations d’un modèle construit depuis le début du XXème siècle. De ce fait, l’étude de l’évolution du modèle économique des fédérations sportives sera l’objectif principal de ce texte. Un tel modèle peut-être défini ici comme l’articulation des acteurs et dispositifs financiers contribuant au fonctionnement économique du système sportif. Sa configuration est dépendante des comportements économiques des pouvoirs publics, et autres organisations pouvant concourir aux financements (clubs, fédérations, entreprises). Le système sportif fédéral désigne quant à lui l'organisation et la gestion d'un sport au niveau national par une fédération sportive. Définie par l’article L131-1 du Code du Sport, une fédération sportive est une entité indépendante, généralement à but non lucratif, qui a pour objectif de promouvoir et de développer une ou plusieurs disciplines sportives. Chaque fédération est en charge de faire respecter des réglementations spécifiques à ses acteurs fédérés. Le système sportif fédéral regroupe plusieurs niveaux de compétition, la formation et le développement des athlètes, la mise en place de programmes de soutien, et la représentation nationale dans les événements internationaux. La fédération sportive a généralement le pouvoir et la responsabilité de gérer et de réglementer son sport, d'établir des normes de sécurité, de délivrer des licences aux clubs et aux athlètes, de sélectionner et de former les équipes nationales, et de représenter le pays au niveau international. Le système sportif fédéral inclut également des structures régionales ou territoriales, telles que des ligues ou des comités régionaux et départementaux, qui sont responsables de l'organisation et de la gestion du sport au niveau local.

L’objectif du développement qui va suivre est d’offrir une approche plus globale du modèle économique des fédérations sportives, afin de comprendre quelles évolutions permettent d’optimiser l’utilisation des fonds alloués au secteur sportif. Ainsi, il sera important de se confronter à une série de questionnements qui se posent relativement aux sujets évoqués précédemment. Dans quelle mesure la configuration actuelle du modèle économique peut-elle compromettre la pérennité du système sportif fédéral ? Quels sont les enjeux et défis associés au développement de ce modèle ? Comment ce modèle peut-il être adapté à des territoires et publics si hétérogènes ?

Il parait pertinent de procéder à ce travail en étant intégrée directement dans le système sportif fédéral, en l’occurrence à la Fédération Française de Gymnastique, afin d’analyser quels peuvent être les leviers de rentabilité pour une structure de ce type. Les fédérations sportives n’ayant pas de portée lucrative, nous entendons par « rentabilité » la gestion optimale des différentes sources de financement disponibles. Il sera primordial d’étudier l’articulation entre l’Agence nationale du Sport et les fédérations elles-mêmes, à travers notamment les différents plans de développement mis en place : Projet Sportif Fédéral, Plan 5000 terrains de sport… Parallèlement, l’intégration au sein du pôle Territoires de la FFGym permet de participer à l’opérationnalisation des différentes campagnes de subvention à l’attention de structures déconcentrées du système fédéral, à savoir les clubs, les comités départementaux et régionaux. Certains plans d’aide de l’AnS sont directement appliqués par la fédération sur le territoire : avec le Contrat d’Objectif Territorial (COT) par exemple, la Fédération alloue des subventions à ses structures affiliées, pour qu’elles mettent en application le projet fédéral porté par le Président James Blateau dans son programme « SynerGym2024 ». D’autres plans d’aide plus spécifiques à l’instar du Plan à direction des Territoires Ultramarins établi avec le Conseil Régional d’Île-de-France, s’adressent à des territoires carencés dont les particularités nécessitent des dispositifs sur-mesure. Malgré la pluralité des campagnes étant traitées par la Fédération, le « modèle le plus judicieux pour attribuer des subventions n’a pas encore été trouvé », comme l’évoquait le trésorier de la structure lors d’un entretien. D’un point de vue professionnel, il est donc également adéquat de s’atteler à la question du modèle économique des fédérations.

A travers le développement de ce sujet, l’intention sera de mettre en lumière les différentes problématiques et enjeux économiques auxquels le sport fédéral est confronté, ainsi que les solutions envisageables pour y répondre. La première partie sera consacrée à l'analyse de l’évolution du modèle économique du système sportif fédéral, et nous questionnerons sa durabilité. Dans une seconde partie, nous mettrons l'accent sur les problématiques encore irrésolues dans le domaine du sport fédéral, et la manière dont le modèle économique peut être repensé de manière plus globale pour faire preuve de plus d’efficacité. Finalement, pour illustrer ces problématiques et proposer des solutions concrètes, une étude de cas sera présentée dans la troisième partie de cet écrit. L’objet principal de cette section sera l’analyse des spécificités des Territoires Ultramarins et leur impact sur le modèle économique du sport dans ces territoires. La rédaction sera basée sur l’analyse de rapports d’étude et textes scientifiques, ainsi que la réalisation d’entretiens avec des acteurs du monde fédéral, en l’occurrence le trésorier de la Fédération Française de Gymnastique, et trois présidentes de comités régionaux de territoires ultramarins. Si les questions relatives au sport professionnel ne seront évoquées que de manière superficielle, elles n’en restent pas moins un élément digne d’intérêt à analyser dans le cadre d’une recherche sur l’économie du sport en France. Cet écrit sera cependant plutôt centré sur les problématiques économiques qui touchent le développement des pratiques pour toutes et tous.

1. **La construction d’un modèle économique**

Il s’agira dans un premier temps de comprendre le processus de construction des fédérations sportives, éléments clés de ce système, et les logiques économiques qui ont été instaurées. Par la suite, il sera important d’aborder les questionnements qui ont mené à l’avènement d’une nouvelle architecture de la gouvernance du sport en France. Pour conclure cette partie, nous questionnerons la perfectibilité du modèle actuel, largement dépendant des financements publics.

* 1. Le système sportif fédéral
		1. L’avènement des fédérations sportives

Le système sportif français s’est construit sur un modèle fédéral dès le début du XXème siècle, organisant la gouvernance du sport autour de fédérations distinctes. Ce modèle a peu été questionné depuis, malgré la naissance de l’Agence nationale du Sport venue bousculer quelque peu le paysage. Cependant, après la mise en lumière des dysfonctionnements de ce modèle, nous venons à nous questionner sur la pertinence contemporaine de conserver une telle organisation. En effet, il est désormais courant d’observer des établissements marchands émerger concurremment avec des clubs ou fédérations traditionnelles. Ces structures n’ont plus le monopole de la pratique sportive, et le système fédéral tel qu’il a été créé fait désormais lui-même parti d’un système plus large, qui le dépasse, où il se trouve être concurrencé.

Afin de comprendre les caractéristiques du système sportif fédéral français, il est important de retracer l’émergence des organisations sportives telles que nous les envisageons aujourd’hui. Au court du XIXème siècle, les activités physiques étaient principalement constituées de deux catégories. La première regroupait les jeux traditionnels datant souvent de plusieurs siècles, et dédiés aux hommes ou aux enfants. La seconde, la gymnastique à fonction éducative, avait été rendue obligatoire dans les établissements scolaires pour contribuer à la discipline des futurs citoyens. A la fin du siècle, des pratiques issues de la culture anglosaxonne s’implantent sur le territoire français dans les milieux aisés, ce sont celles que nous considérons aujourd’hui comme les sports classiques : l’équitation, le tir, le cyclisme… L’exercice de ces disciplines devait permettre de former les futures élites de la nation, en se démarquant et en entretenant sa condition physique. Pierre de Coubertin en a été l’un des instigateurs, et il insistait sur le caractère amateur de la pratique sportive. Parallèlement, un autre courant émerge et des individus se mettent à envisager le sport comme un domaine professionnalisé, où les performances seraient récompensées par des rémunérations.

A partir de 1901, des associations sportives sont créées, puis des unions que l’on peut assimiler à nos fédérations actuelles. Ces dernières sont créées pour faciliter les rencontres sportives et homogénéiser les règlements ; elles sont dans un premier temps multisports notamment avec l’Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA), et ont une teinte politico-religieuse (socialiste, libérale, laïque, catholique). L’USFSA se divise finalement à partir des années 1920 en fédérations unisports, et ces dernières génèrent la création de clubs sportifs, qui restent relativement indépendants mais forment ensemble une communauté. *Ce sont ensuite au tour des fédérations internationales d’être créées, et une logique descendante réglementaire devient la norme de l’organisation de la pratique sportive.* Avec la loi Mazeaud de 1975, les fédérations sportives sont mises sous la tutelle de l’Etat, soit à travers le concept d’habilitation (à organiser des compétitions et constituer les équipes nationales), soit avec le principe d’agrément, et sont donc officiellement les actrices de l’organisation du sport en France. Avec la loi du 16 juillet 1984, à travers le Comité National Olympique et Sportif Français, l’Etat peut établir des conventions d’objectifs avec les fédérations afin de les doter de ressources financières. Celles-ci, ainsi que leurs structures déconcentrées (comités, ligues, districts…) sont administratrices du sport français conjointement aux pouvoirs publics, qui fonctionnent également de manière descendante.

D’un point de vue international, les JO de Los Angeles en 1984 deviennent les premiers Jeux financés par le secteur privé, avec l’impulsion de l’homme d’affaire américain Peter Ueberroth, mandaté par le président du CIO à l’époque, Juan Antonio Saramanch. Ces Jeux s’érigent en modèle, suivi par les organisateurs des éditions suivantes, notamment à cause du bénéfice généré par la manifestation à l’époque (250 millions de dollars). Dès lors, avec l’augmentation des fonds alloués aux grands évènements, le secteur sportif entre dans l’ère de la professionnalisation. Il se dessine à travers une constellation d’acteurs issus à la fois du secteur public et privé, de domaines sportifs ou non. La notoriété de certaines disciplines a mené à la création de structures permettant de diffuser des règles et d’encadrer des compétitions. Avec la multiplication d’entités de la sorte (fédérations sportives mais aussi ONG, entreprises...), des institutions sportives internationales ont également vu le jour afin d’harmoniser les pratiques entre pays. Les fédérations sportives nationales sont donc des composantes du mouvement olympique. A partir de 1985 et la création du programme The Olympic Partner, le CIO a participé au financement des fédérations internationales (et donc indirectement, des fédérations sportives nationales), des comités nationaux olympiques et aux comités d’organisation des Jeux Olympiques. 90% des revenus générés lors de l’olympiade 2009-2012 ont été reversés à ces entités. A travers le croisement de ces différentes évolutions, le sport devient à partir des années 1980, une activité économique à part entière.

Ainsi, si le contrôle des fédérations sur l’organisation du sport en France est resté sans faille jusqu’aux années 1980, l’apparition de nouvelles activités sportives est venue bousculer cet équilibre, comme en témoigne la diminution de nombre de licenciés à cette période en France. Avec la volonté de s’émanciper des règles établies, de plus en plus d’individus pratiquent librement dans des lieux facilement accessibles : la rue, les parcs, la mer, la montagne… Dans cette logique de faciliter la pratique, des sociétés commerciales sont créées et proposent des abonnements attractifs pour ces pratiquants désireux de plus de liberté. D’autres acteurs privés encore ont eu pour idée de se saisir du sport professionnel, quelque peu délaissé par les fédérations. Ces dernières, toujours dans l’optique de conserver leur monopole fédéral, ont finalement créer des ligues, organes délégués liés à l’Etat français par des délégations de service public, mais aussi des cadres techniques. Dès lors, le système sportif à l’échelle nationale se compose lui aussi d’une pluralité d’acteurs, qu’ils aient directement pour objet le sport (fédérations, CNO, clubs...), ou non (gouvernement, ministères, sociétés privées...).

Avec la multiplication des considérations liées au monde du sport, les fédérations ont donc rapidement été contraintes de s’institutionnaliser et se professionnaliser, à travers le recrutement de personnel technique, administratif, et commercial. Du modèle associatif, les fédérations passent dès lors à un modèle entrepreneurial[[3]](#footnote-3), notamment pour favoriser la transparence après la répétition d’affaires de corruption. Il devient commun pour ces structures de réaliser des rapports d’activité, de publier leurs bilans, de créer des comités d’éthique… Cette transition est officialisée avec la promulgation de la Loi du 2 mars 2022 « Visant à démocratiser le sport en France », qui entend étendre l’obligation de déclarations patrimoniale et d’intérêt. Ce changement dans l’architecture des fédérations s’explique également par la volonté de maximiser les performances sportives, et pour ce faire, la nécessité de travailler sur les performances organisationnelles (expliquant la professionnalisation du système sportif fédéral). Cette performance cependant, est difficilement mesurable car corrélée avec l’efficacité financière, dans des fédérations à but non lucratif. La vocation des fédérations sportives n’est donc pas de gagner de l’argent, mais de gérer habilement leurs ressources et de savoir les pérenniser. De plus, les fédérations cherchent à conserver les caractéristiques qui leur permettent de posséder leur dénomination, car ce statut leur confère l’accès à des financements issus à la fois des organisations supranationales, des entités politiques, ou des sponsors. D’après Thierry Zintz et Mathieu Winand, “les fédérations sportives sont encouragées à mettre en place un système permettant d’évaluer, de manière objective, la gestion de leurs activités et la réalisation de leurs objectifs visés.” (2013/2014, *Les Fédérations Sportives*, p.38). Ces structures sont contraintes de se soumettre à ces prérogatives car elles sont des composantes de l’environnement sportif, et donc en concurrence avec d’autres organismes pour l’obtention de financements publics et privés. Si ces financements sont répartis entre les fédérations, ils doivent être réfléchis au sein même de chacune d’entre elles. Ces structures possèdent des objectifs en matière de sport de haut-niveau, de sport pour tous et de performance sociétale. Ces objectifs peuvent entrer en concurrence lorsque se joue la question de l’allocation des ressources ; cet arbitrage entrant dans la dimension stratégique des fédérations sportives.

* + 1. Des sources de financement diversifiées

Le budget des fédérations sportives repose très largement sur le modèle économique des licences et cotisations. Les cotisations sont des contributions financières que les membres de la fédération, qu'ils soient sportifs, clubs ou comités, doivent verser pour pouvoir bénéficier des services et avantages offerts par la fédération. Si le coût de la licence est fixé par la fédération (il est fixe pour chaque contributeur), le coût des cotisations lui change selon les régions voire les départements, car il est soumis à la part retenue par les clubs, comités départementaux et comités régionaux. Dans des territoires où les locaux sont loués et le matériel est acheté par les clubs par exemple, la cotisation aura tendance a être plus élevée. Ce modèle économique permet aux fédérations sportives de financer une grande partie de leurs activités et de remplir efficacement leurs missions. Après avoir payé leurs cotisations, les membres de la fédération peuvent bénéficier de nombreux avantages. Ils peuvent participer aux compétitions organisées par la fédération, accéder aux installations sportives mises à disposition, recevoir des conseils techniques et pédagogiques, obtenir des licences sportives, recevoir des formations ou encore bénéficier de la protection et de l'assurance proposées par la fédération. Les cotisations varient généralement en fonction du niveau de pratique du sport, de l'âge des membres ou encore des services auxquels ils souhaitent accéder. Il est important de souligner que les cotisations ne sont pas les seules sources de revenus des fédérations sportives, celles-ci peuvent également bénéficier de subventions d’exploitation, de partenariats commerciaux, de ventes de prestation de services... Cependant, les cotisations restent généralement la principale source de financement et garantissent l'indépendance et l'autonomie des fédérations. A la Fédération Française de Gymnastique par exemple, les cotisations représentaient en 2022 46% du total des produits.

Ces produits servent à couvrir les frais de gestion de la fédération, principalement les frais de déplacement et d’hébergement, et les charges de fonctionnement du siège tels que les salaires des employés, les dépenses administratives, les dépenses liées au numérique, les frais de communication, les frais juridiques, etc. Les charges se composent également des aides financières versées aux structures déconcentrées, elles permettent également de développer les infrastructures sportives, d'organiser des compétitions et des événements sportifs, de promouvoir la pratique du sport auprès de différents publics, de soutenir les athlètes de haut niveau et les équipes nationales, et de mettre en place des programmes de formation et d'encadrement des sportifs.

Si une fédération désire augmenter ses dépenses tout en favorisant une certaine autonomie de financement, elle doit être en mesure de développer des stratégies d’augmentation du nombre de licences. D’un côté, il est important de proposer une offre compétitive attractive, en cherchant à diversifier ses pratiques par exemple ou en faisant la promotion des résultats de ses athlètes de haut-niveau. Parallèlement, le développement de produits dans le domaine du loisir est un élément primordial pour les fédérations. Pour ce faire, ces dernières se tournent vers des activités de sport-santé ou des cours à destination des adultes, public plus éloigné de la pratique sportive fédérale. En effet en 2021 selon le Recensement des licences et clubs sportifs effectué par l’Institut National de la Jeunesse et de l’Education Populaire, 53% des licences des fédérations françaises agrées étaient décernées à des jeunes entre 5 et 19ans. La plus grande source de financement pour les fédérations est donc la délivrance de licences aux enfants. En 2018, 24% des licences recensées étaient à direction des enfants de 10 à 14ans. Chez les plus de 20ans, le potentiel de développement des activités est donc grand pour les fédérations sportives. A l’opposé du spectre, la mise en place de séances dédiées aux plus jeunes peut également constituer une activité lucrative : les coûts de matériel sont moindres, ceux d’encadrement également. Les disciplines « baby » sont développées par un nombre croissant de structures. Toujours selon l’INJEP, 126 584 licences ont été attribuées à des enfants de moins de 4 ans en 2016, pour 137 942 en 2019. Ces activités permettent pour des dépenses relativement faibles, de participer à l’augmentation du nombre de licences payées par les individus, et conséquemment de faire gonfler le budget des fédérations. Cela explique le développement déjà bien avancé dans plusieurs fédérations (Fédération Française de Gymnastique, Fédération Française de Natation, Fédération Française d’Athlétisme, Fédération Française de Judo...) de la pratique Baby, qui coûte peu et rapporte vite. Un argument supplémentaire allant vers la multiplication de ces sections baby repose sur la donnée suivant : d’après les données recueillies par Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau dans l’ouvrage « Le paysage associatif français – Mesures et évolutions », seule une association sportive sur 10 est employeuse. Ce type de pratique est donc l’opportunité pour les clubs de faire intervenir des bénévoles, et non pas des salariés.

Finalement, le modèle économique du système sportif fédéral a connu de nombreuses évolutions au fil des années. Cette transition s’explique en grande partie par la mutation de la société et des attentes des acteurs économiques et des individus envers le sport. Initialement, le modèle économique du sport fédéral reposait en grande majorité sur les contributions financières des licenciés et des clubs, ainsi que sur les subventions des pouvoirs publics. Les fédérations sportives avaient peu de sources de revenus annexes et devaient donc s'appuyer sur ces deux mécanismes principaux pour financer leurs activités. Cependant, au cours des dernières décennies, de nouvelles opportunités de financement ont émergé. L’une des principales opportunités est liée à la médiatisation croissante du sport et à la commercialisation de ses droits. Les fédérations sportives ont été en mesure de commercialiser leurs compétitions, leurs événements et leurs produits dérivés, leur permettant de diversifier leurs sources de revenus. Si nous avons évoqué jusqu’à présent des modèles classiques de financements publics ou privés, le modèle économique du système sportif est composé d’autres sources et dispositifs. Le sponsoring est devenu un levier économique majeur pour les fédérations sportives. Les partenariats avec des entreprises permettent non seulement de financer les activités sportives, mais également de promouvoir les produits et les marques des sponsors. Avec un contrat de sponsoring, une fédération permet à une structure d’exploiter sa dénomination ou son logo, de commercialiser des produits dérivés… Le mécénat quant à lui, “soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou une personne pour l’exercice d’activités présentant un intérêt général”[[4]](#footnote-4), se distingue du sponsoring en ce qu’il constitue un soutien à une cause d’intérêt général, tandis que le dernier est ouvertement une technique de communication. Les mécènes bénéficient de réductions d’impôts à hauteur de 60% de leur don. Les mécènes peuvent également profiter de remerciements immatériels (mention de leur nom sur des supports de communication), ou matériels lorsqu’ils bénéficient d’avantages d’accès à des évènements gérés par les fédérations. Ce modèle, très répandu dans le champ de la culture, reste marginal pour le domaine sportif. Ce sont majoritairement des très petites entreprises / petites et moyennes entreprises qui s’engagent comme mécènes pour soutenir des projets sportifs, ce qui explique la faiblesse monétaire de ce modèle appliqué au sport. Le mécénat de compétences pourrait lui aussi être développé, si des entreprises permettaient à leur force de travail de s’engager bénévolement dans les actions des clubs et fédérations. Ce dispositif serait également l’opportunité de bénéficier d’échanges de compétences. Finalement, le mécénat peut également prendre la forme de dons en nature, lorsqu’une entreprise offre des produits à une structure. En réalité, le sponsoring et le mécénat sont complexes pour les fédérations, les entreprises susceptibles de se diriger vers ce genre de contrats se tournant de plus en plus vers des sportifs renommés. En effet, l’institution en elle-même manque parfois de visibilité, surtout lorsqu’il ne s’agit pas d’une fédération d’un sport de premier plan dans le pays. De plus, la logique de sponsoring ou d’affiliation financière n’est pas toujours évidente. Si une fédération comme la Fédération Française de Natation peut représenter l’industrie de l’eau, les partenaires dont la promotion peut paraître évidente sont nombreux, en l’occurrence EDF pour l’énergie hydraulique, Thonon pour la boisson, Malmsten et Mondial Piscine pour les équipements, sans parler de tous les sponsors travaillant dans l’industrie textile des maillots de bain. A l’inverse, pour une fédération telle que la Fédération Française de Gymnastique, les logiques de partenariats sont plus complexes à trouver. Mis à part les équipements purement dédiés à ce sport comme Moreau et Gymnova, le business généré par la gymnastique est faible. Si les deux sources de financement cités précédemment semblent être profitables pour les fédérations, elles ne sont à ce jour pas évidentes à mettre en place et bénéficient surtout aux sports déjà les mieux dotés financièrement.

Outre les financements privés, le modèle économique du sport est ancré dans la logique “le sport finance le sport”, et ce notamment avec la mise en place de la taxe Buffet pour répondre à un principe de solidarité entre mondes professionnel et amateur. Pour ce faire, un montant est redistribué parmi les droits de diffusion d’évènements sportifs cédés par les fédérations ou ligues à des services de télévision. Ne sont cependant pas concernés par cette taxe, les manifestations télévisées détenues par des acteurs non français tels que l’UEFA ou le CIO, ces évènements étant pourtant les plus regardés. Les auteurs du rapport du CESE « L’accès du plus grand nombre à la pratique d’activités physiques et sportives », paru en juillet 2018, préconisent donc d’élargir le champ d’action de la taxe, soit pour les compétitions se déroulant en France, soit pour toutes les manifestations dont des droits télévisés seraient détenus par un diffuseur français. Ainsi, la taxe Buffet qui permet de financer une partie du budget de l’Agence nationale du Sport, augmenterait sa pertinence et sa puissance en permettant de gonfler les enveloppes dédiées au développement des pratiques.

Parallèlement, l’avènement des nouvelles technologies a également ouvert des perspectives jusqu’à lors inexploitées. Les fédérations sportives ont pu développer des plateformes numériques, des applications mobiles et des contenus en ligne, leur permettant de toucher un public plus large et de générer de nouveaux revenus grâce à la publicité, aux abonnements ou aux ventes en ligne. Cependant, ces opportunités économiques ont également soulevé de nouvelles problématiques pour le système sportif fédéral. La commercialisation peut entraîner une perte de contrôle sur le sport, favoriser les inégalités entre les clubs ou les fédérations, ou encore compromettre les valeurs sportives telles que l'esprit d'équipe ou le fair-play. De plus, les fédérations sportives doivent faire face à la concurrence de nouveaux acteurs qui proposent des compétitions ou des événements alternatifs. Par exemple, certains tournois privés ou ligues indépendantes peuvent attirer des athlètes ou des spectateurs en proposant des conditions financières plus avantageuses. Les fédérations sportives doivent donc s'adapter et trouver des moyens de rendre leurs compétitions attractives et compétitives.

En conclusion, l'évolution du modèle économique du système sportif fédéral a offert de nombreuses opportunités aux fédérations sportives, tout en soulevant des problématiques liées à la médiatisation et à la concurrence. Les fédérations doivent désormais trouver un équilibre entre l'exploitation économique de leur activité et le respect de leurs valeurs sportives. Pour ce faire, ces structures sont accompagnées depuis peu par un nouvel organe qui s’érige comme guide du sport fédéral : l’Agence nationale du Sport.

* 1. Une architecture à repenser : la nouvelle gouvernance du sport
		1. La fin du monopole des fédérations

D’après le rapport « L'économie du sport », rédigé par Bernard Amsalem et Mohamed Mechmache pour le Conseil économique, social et environnemental, il existait en 2019 113 fédérations sportives agréées par le ministère, et 162 000 clubs parmi elles, qui composaient le paysage sportif fédéral. Ce spectre est cependant plus étroit que l’entièreté du système sportif français. En effet, face à l’avènement de nouvelles pratiques, le modèle du système fédéral a été repensé pour faire face à des défis contemporains : certaines pratiques restaient inexploitées malgré leur fort potentiel économique. En 2018, seulement 24% des pratiquants réguliers déclaraient être licenciés d’une fédération (Baromètre national des pratiques sportives, ministère des Sports, 2018). A titre d’exemple, 94% des pratiquants réguliers de cyclisme sur route exercent de manière autonome. Ils sont 80% pour la natation, 91% pour la course à pied. Dans d’autres disciplines encore, les fédérations sont également concurrencées par des structures commerciales : concernant le fitness, 21% des pratiquants optent pour ce format de pratique. Cette faible adhésion pouvait être expliquée par le fait que l’offre des fédérations était souvent centrée sur la participation à des compétitions. Ces structures ont développé leur secteur loisir et/ou santé bien-être afin d’attirer un public dont les motivations à faire du sport étaient différentes. L’appétence pour des pratiques nouvelles et plus modulables s’est elle aussi fait ressentir, et ce sont les entreprises marchandes qui ont su se saisir le plus rapidement de cette opportunité (car moins encadrées et donc plus libres de développer des options diverses). Ces entreprises ont-elles-mêmes étaient dépassées par des plateformes numériques qui gagnent en succès grâce à leur flexibilité, leur adaptabilité et parfois leur gratuité.

Si le modèle des licences comme colonne vertébrale financière des fédérations est parfois remis en question, il est important de noter que de 2000 à 2018, 3 millions de licences sportives supplémentaires ont été délivrées. Cela correspond à une augmentation de 19%, soit une augmentation plus rapide que la croissance de la population française (+11%). Pour autant, cette augmentation ne reflète pas une appétence des français à l’adhésion fédérale : 35% des licenciés optaient pour la licence uniquement car elle était obligatoire pour s’inscrire dans leur association (INJEP, ministère des sports, CRÉDOC, Baromètre national des pratiques sportives 2022)[[5]](#footnote-5). Le modèle des associations sportives comme seules administratrices de l’activité physique est lui aussi remis en cause : la grande majorité des clubs reposent sur un fonctionnement bénévole, peu en mesure de s’adapter rapidement aux exigences du public. La question de la professionnalisation de l’univers sportif se pose, tout comme l’ancrage dans les principes de l’Economie sociale et solidaire. L’économie du sport en France est à ce jour très soutenue par l’Etat et les collectivités.

Ces derniers financent en grande partie les équipements sportifs mis à disposition ou loués des associations, et attribuent des subventions aux clubs et fédération. Mais les pouvoirs publics combinent également avec des acteurs de natures différentes pour constituer ce secteur économique. Ces acteurs sont stimulés par l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024, renforçant la filière sportive dans le pays, et poussant alors à la refonte du modèle de gouvernance du sport.



1 - Les composantes de l’économie du sport

Ce schéma représentant les différentes couches composant l’économie du sport, a été construit grâce au modèle décrit par Bernard Amsalem et Mohamed Mechmache dans leur rapport de 2019 sur l’Economie du Sport, et les données recueillies par l’INJEP dans leur recherche « Poids économique du sport », la même année. Le premier niveau est caractérisé par le mouvement sportif (clubs et fédérations), et le niveau deux par la dépense sportive (ménages - collectivités locales – Etat – entreprises) pensée dans son ensemble. Cette dernière englobe les dépenses des ménages relatives à l’achat de biens et services, les subventions versées par l’Etat et ses collectivités, les coûts de fonctionnement des équipements sportifs, les dépenses pour la mise en œuvre de l’Education Physique et Sportive à l’école, et finalement les droits et dépenses liés au sponsoring par les entreprises privées. Le dernier niveau ne peut se mesurer uniquement d’un point de vue financier. Il offre une vision élargie de l’économie du sport et ce qu’elle engendre de positifs sur d’autres secteurs, comme celui de la santé, de l’emploi, de l’inclusion sociale ou du tourisme. Grâce à cette représentation visuelle, il est aisé de se rendre compte que le modèle économique du système sportif fédéral n’a pas pour seul contributeur les fédérations elles-mêmes. Ce pluralisme a été un argument de taille dans la construction d’une nouvelle gouvernance du sport, à travers la mise en place de l’Agence nationale du Sport.

* + 1. Les implications de la nouvelle gouvernance du sport

La mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du sport complète une logique déjà visible en France depuis le début des années 1990 : celle de « l’agencification ». Ce terme est mobilisé par Jacques Chevallier dans un ouvrage de 2021 nommé « Le sport au carrefour des droits. Mélanges en l’honneur de Gérald Simon », et est défini comme tel : « mouvement qui a conduit à la promotion d’un nouveau modèle d’organisation administrative, reposant sur la création d’agences dotées d’une autonomie de gestion renforcée ». Si ce phénomène est observable depuis plusieurs décennies dans les pays anglosaxons, initialement aux Etats-Unis avec des ministères organisés sous la forme « d’Agencies », ce modèle ne s’est répandu en France que plus tard pour des questions environnementales et sanitaires. Les arguments en faveur de la création de ces agences mettent en avant l’idée qu’elles permettraient de répondre à des préoccupations sociétales, de manière plus décentralisée. Néanmoins, nous n’assistons pas non plus à une complète horizontalisation des logiques décisionnaires à l’échelle locale. Vincent Béal, Renaud Epstein et Gilles Pinson (2015), mettent en avant la notion de « gouvernement à distance » de la part de l’Etat, qui certes retire ses points d’ancrage directs sur le territoire, mais adopte une stratégie plus discrète, d’incitation, faisant valoir certaines conduites et visions. Pour ce faire, la loi Borloo est promue en août 2003, instituant le Programme National de Rénovation Urbaine, programme de l’Etat centré notamment sur la construction de logements sociaux. La perspective est particulière : il y a une volonté d’effectuer des rénovations lourdes, en passant par la destruction puis la reconstruction. L’Etat va mettre en place l’Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, qui sera l’interlocuteur privilégié des collectivités territoriales. Finalement, les projets retenus dans le cadre de ce programme reprenaient des objectifs de la politique de l’Etat, les maires étaient responsables de choisir leur projet, mais pour obtenir les financements ils décidaient de se tourner vers ceux qui correspondaient à la volonté de l’Etat, même s’ils n’étaient pas les plus judicieux pour le territoire.

Cet exemple est remobilisé pour évoquer l’avènement d’une nouvelle gouvernance du sport, dans le but de montrer que les acteurs étatiques, en choisissant de mettre en œuvre des agences, adoptent une position dans laquelle ils érigent les pratiques qui correspondent à leur politique comme « exemples à suivre ». Il s’agit pour eux de « piloter à distance » (ibid.) les orientations adoptées par les différents échelons territoriaux, en faisant preuve d’une posture « néo-managériale ». Si certes ces échelons semblent s’autonomiser, l’Etat reste un relai primordial qui a seulement changé sa ligne de conduite. Les acteurs étatiques perdent leur monopole d’expertise dans les politiques urbaines, mais conservent une influence conséquente. Il s’agit là d’une « recomposition de l’intervention territoriale de l’Etat », qualifiée par les auteurs de « circulation croisée » (ibid.) qui consiste désormais en la diffusion d’exemples à suivre par les échelons territoriaux. Avec l’Agence nationale du Sport, c’est désormais un enchevêtrement d’acteurs publics et privés qui est à l’origine des politiques locales, générant une hybridation des processus de gouvernance. L’implication des acteurs économiques est en effet à prendre en considération. Alors que la mondialisation a fait des villes des niveaux clés de croissance économique, les acteurs du secteur privé se sont vu offrir une place importante dans la création des politiques sportives urbaines, et notamment dans les conférences régionales de l’AnS. D’après le rapport de 2012 du Conseil d’Etat « Les Agences : une nouvelle gestion publique », favorable à l’agencialisation de l’administration publique française, la création d’agences répond à quatre défis cités par les rapporteurs du Conseil d’Etat :

-l’utilité d’une spécialisation,

-la nécessité d’une expertise,

-l’exigence de partenariat,

-le souci d’éviter une politisation.

Si ces critères sont cités dans le rapport de manière généraliste, il est possible de les appliquer à la construction de l’Agence nationale du Sport. A l’approche des Jeux Olympiques de Paris, la promotion du sport pour toutes et tous est devenue un point central pour le gouvernement. Dès 2013, la Cour des comptes a mis en avant dans son rapport « Sport pour tous et sport de haut niveau : pour une réorientation de l’action de l’Etat », la nécessité de proposer une stratégie claire en matière de politique sportive, et un cadre de coopération établi pour les différents acteurs de la gouvernance du sport. Le Président de la République lui-même mentionnait dans son programme l’importance d’accorder « d’avantage d’autonomie et de responsabilités au mouvement sportif ». Ces arguments répondent au premier défi mentionné par le Conseil d’Etat, l’utilité d’une spécialisation. Le second peut quant à lui, être rapproché à la stratégie de haute performance déployée par l’Agence nationale du Sport depuis le 7 octobre 2020 : « Ambition Bleue ». Ce programme vise à réformer le modèle du sport de haut-niveau en France, en s’inspirant notamment du modèle anglais, ayant mené l’Angleterre à la troisième place du tableau des médailles lors de Jeux Olympiques de Londres en 2012. Ainsi, en créant un « cercle de haute performance », l’objectif est de mettre en lien les athlètes à fort potentiel de médaille, et une pluralité de professionnels spécialisés dans l’optimisation de la performance (santé, nutrition) et l’analyse de données. Cette stratégie répond à la nécessité d’expertise mentionnée plus haut. Par ailleurs, afin d’inclure le monde économique aux processus décisionnels des politiques sportives d’ores-et-déjà menées par l’Etat, les collectivités territoriales et le mouvement sportif, la conjoncture de l’Agence nationale du Sport a aussi laissé une place aux acteurs économiques. Des représentants de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, du Conseil Social du Mouvement Sportif, du Mouvement des Entreprises de France, de l’Union des entreprises de proximités et de l’Union sport et cycle sont donc présents dans le Conseil d’administration de l’Agence. Ce travail collégial permet de répondre à l’exigence de partenariat mentionné par le Conseil d’Etat. Finalement, la création d’un tel organe permet aussi d’éloigner aux yeux de la population, les politiques publiques sportives du gouvernement en tant que tel. En 2021, Jean-Michel Blanquer, ministre de l’éducation et des sports à l’époque, déclarait à l’approche des Jeux Olympiques de Pékin ne pas vouloir boycotter diplomatiquement l’évènement : « le sport est un monde en soi qui doit être préservé au maximum des interférences politiques ». Emmanuel Macron quant à lui l’évoquait lors de sa venue au Qatar pour la Coupe du Monde de Football en 2022 : « il ne faut pas politiser le sport ». La position du gouvernement actuel est donc clair, les évènements sportifs et la mise en place de stratégies sportives doivent s’éloigner de toute politisation. Ces quatre critères étant atteints, la concrétisation de la nouvelle gouvernance du sport s’est cristallisée autour d’une agence dédiée au sport.

Outre le principe de collégialité très prégnant avec cette réforme, la transition entre le Centre National pour le Développement du Sport et l’Agence nationale du Sport apporte quelques nouveautés pour les fédérations sportives. A ce jour, les fédérations concluent deux contrats avec l’AnS, un contrat de développement, et un contrat sur la haute performance. En plus de ceux-ci, elles peuvent répondre à des appels à projets sur des points spécifiques pour obtenir des financements : 5000 terrains de sport, Fonds de transformation numérique, Impact 2024… Également, les fédérations sont chargées de mettre en place la campagne du Projet Sportif Fédéral, pour leurs structures déconcentrées. Auparavant, les enveloppes relatives à cette campagne était territorialisées et gérées par les services déconcentrés de l’Etat en région, les Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports. Cette ancienne configuration constituait un frein dans la mise en place des projets fédéraux dans les comités régionaux et départementaux. Lors d’un entretien réalisé avec le trésorier de la Fédération Française de Gymnastique, ce dernier confiait « Comme c’était confié par l’Etat, c’était la politique de l’Etat qui se mettait en place et cela nous posait un problème […]. La politique de l’Etat ne collait pas forcément avec la politique des fédérations ». Désormais, les axes de financement sont définis nationalement selon les spécificités de chaque sport. Pour la gymnastique par exemple, les priorités de féminisation de la pratique mises en avant par le CNDS ne correspondait pas aux besoins de cette fédération, déjà très largement en avance sur le nombre de licenciées féminines. Avec le nouveau modèle, la FFGym a été en mesure de mettre en place un réseau d’agents de développement, à travers le financement des comités départementaux qui grâce à ce projet, mettent en œuvre les missions des nouveaux salariés. Auparavant, une telle campagne de subvention menée par le CNDS n’aurait pas permis de financer ces actions, car elles ne constituaient pas une priorité pour les pouvoirs publics : « c’était adapté à la politique de l’Etat, mais pas à la politique fédérale ». Grâce à la nouvelle formule, le PSF constitue un levier d’action pour les fédérations et non plus uniquement pour l’Etat, qui leur permet de développer le nombre de licences.

Finalement, les nouveaux dispositifs mis en œuvre par l’Agence nationale du Sport semblent bénéficier aux fédérations qui sont désormais plus libres d’administrer leurs subventions. Cependant, cette agencification n’a pas bouleversé en profondeur le modèle économique du système sportif fédéral. En effet, la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du sport a maintenu la dépendance des fédérations aux financements publics, dont la variabilité affecte la stabilité de ces organes. Il paraît pertinent de mettre en perspective ce modèle avec d’autres systèmes en place en Europe.

* 1. Le modèle français mis en perspective

L’étude « Study on the funding of grassroots sports in the EU » menée par le CDES, Eurostrategies, Amnyos et la Deutsche Sporthochschule Köln en 2011, a pour visée d’identifier des paramètres déterminants dans l’augmentation de la pratique sportive au sein des pays, à la fois sur le point législatif et économique. Dans l’ensemble des pays, il est possible d’observer le même phénomène : l’augmentation des financements publics à direction du domaine sportif a dû être pensée après la crise de 2008, dans un contexte global de fragilité des dépenses publiques et des salaires. Si depuis, la pratique régulière d’une activité physique augmente à travers l’Europe, les disparités elles aussi se creusent : les pays scandinaves sont ceux dont les habitants pratiquent le plus, bien plus que dans les pays du sud et de l’est européen. Pour réduire ces écarts, la diffusion des différentes sources de financement dans l’ensemble de l’Europe semble être une solution adéquate. Également, d’après une étude de 2009 de l’eurobaromètre, ce sont les individus de moins de 24 ans qui sont les plus susceptibles d’être membres de clubs et par conséquent de participer au financement du système fédéral (22% d’entre eux contre 9% des 55-69ans). Or, la tendance démographique de l’Europe va vers un vieillissement généralisé de la population. Alors que 21% de la population européenne était âgée de plus de 65 ans en 2021, cette part était de 16% en 2000 et 13% en 1980. A l’inverse, la part des moins de 14 ans était de 15% en 2021, 17% en 2000 et 22% en 1980[[6]](#footnote-6). Avec ce vieillissement, on assiste au risque de diminution du nombre de clubs dans les territoires et par conséquent une augmentation des difficultés d’accès au sport encadré.

Pour autant, les barrières principales identifiées par les pratiquants pour l’activité sportive sont celles du coût et du temps ; tandis que pour les fédérations et clubs, il s’agit certes du coût perçu par les adhérents, mais aussi le manque de créneaux dans les infrastructures sportives. Les répondants à l’enquête menée par les quatre organes cités ci-dessus sont également pessimistes quant au futur des financements à direction du sport non-professionnel, notamment car ils considèrent que les pouvoirs publics ont tendance à financer en grande majorité les athlètes de haut niveau. Les représentants des fédérations estiment aussi que si les financements publics diminuent, eux devront augmenter le coût des licences et seront à l’origine d’une diminution de l’engagement dans le sport fédéral. Une autre considération qui n’apparaît pas au premier abord, être d’ordre financier, est celle de la base bénévole, qui supporte le système fédéral et paraît vieillissante. Un grand nombre de responsables de clubs et fédérations se pose la question de pouvoir renouveler cette base dans les prochaines années.

D’après l’étude, cinq sources de financement principales du sport fédéral en Europe ont pu être identifiées :

-les licences et autres dépenses des particuliers (achats de biens),

-les subventions publiques,

-le sponsoring,

-les recettes issues des taxes sur les paris sportifs,

-la vente des droits télévisés des grands évènements sportifs.

Le monde sportif possède également d’autres ressources n’étant pas d’ordre économique, comme la réserve bénévole et la mise à disposition des équipements par les collectivités ou des entreprises privées. L’articulation et la configuration de ces ressources diffèrent selon les pays en Europe, et les auteurs de ce rapport ont tâché d’identifier des groupes de pays dont les caractéristiques étaient similaires.

Le groupe 1 est celui du modèle nord et ouest européen (pays scandinaves, Benelux, Allemagne, Autriche, Irlande), dans lequel la pratique d’une activité sportive est importante, tout comme l’investissement des bénévoles. Les financements à direction du domaine du sport sont importants, et à la fois issus du secteur public et privé. La dépense des ménages pour des achats sportifs est réduite, car les aides publiques sont élevées. La base de volontaires étant importante, les dépenses de service sont faibles pour le contribuable. L’enjeu pour ces pays est donc le maintien des financements publics à un niveau élevé, ainsi que le renouvellement de l’importante réserve de bénévoles vieillissante.

Au sein du groupe 2, ou du modèle méditerranéen (Grèce, Italie, Espagne, Malte), les subventions publiques sont bien moindres. Ce sont les financements issus des ménages qui constituent la ressource la plus importante pour le secteur sportif, bien que la pratique soit proportionnellement moins répandue et l’investissement volontaire également. Les pistes de développement identifiées pour ce groupe sont celles de la solidarité financière entre sport professionnel et sport amateur, et de la création d’une vraie culture sportive à travers des campagnes de communication, qui permettraient de motiver l’engagement bénévole de la population et l’investissement économique des entreprises privées dans le sport national.

Le modèle arc-en-ciel s’applique à un grand nombre de pays d’Europe centrale (Hongrie, Slovénie, Slovaquie, Roumanie, Lituanie, Lettonie, Estonie) et au Portugal, où les salaires moyens restent relativement peu élevés. Par conséquent dans ce groupe, les dépenses des ménages pour le sport sont faibles. Les ressources publiques n’étant pas non plus importantes, les dépenses ne sont pas prioritairement orientées vers le domaine sportif. La base bénévole est elle aussi restreinte, dans la mesure où la pratique sportive n’est elle-même pas particulièrement répandue. L’enjeu principal est de générer la motivation de la population à pratiquer une activité physique et conséquemment à s’engager dans le système sportif. Il est aussi conseillé de favoriser le développement de partenariats entre les clubs amateurs, les clubs professionnels et les entreprises privées.

Le groupe 4, BCP, dont le nom se compose des initiales de ses membres (Bulgarie, République Tchèque, Pologne), est semblable au groupe trois mais se démarque par le niveau encore plus faible d’investissement des ménages et de l’Etat dans le domaine sportif. Ce secteur reçoit en revanche de larges financements issus des taxes sur les paris sportifs et jeux d’argent.

La France apparaît comme un cas à part dans ce classement. Si le modèle français se rapproche du groupe 1, notamment avec un taux important d’adhésion aux structures fédérales, la contribution des ménages au système sportif est elle très faible. Conséquemment, ce système repose de manière importante sur les subventions publiques. Une telle dépendance fragilise l’entièreté du système, et les auteurs de ce travail considèrent comme nécessaire l’augmentation des financements privés. Ils insistent également sur la possibilité d’augmenter les revenus issus des paris et jeux d’argent, qui ne représentent pour le moment qu’1% du budget total du système sportif.

En conclusion, pour devenir indépendantes financièrement, les fédérations sportives doivent chercher à diversifier leurs sources de revenus. En augmentant les revenus provenant des droits de diffusion, en attirant davantage de sponsors, en créant un système de cotisations et en organisant des événements sportifs internationaux, les fédérations peuvent réduire leur dépendance aux financements externes et assurer leur autonomie financière. Les disparités dans l’accès à la pratique peuvent être atténuées par la diffusion de diverses sources de financement à travers l'Europe. Malgré ces avancées, des problèmes persistants sont identifiés. Les barrières économiques et temporelles demeurent des obstacles majeurs à la participation sportive. De plus, les inquiétudes quant à l'avenir des financements en direction du sport non-professionnel et les défis liés à la base bénévole vieillissante suscitent des préoccupations quant à la stabilité du modèle économique actuel. La France, avec son modèle de financement basé largement sur les subventions publiques, est un cas particulier. L'étude mentionnée plus haut recommande l'exploration de nouvelles sources de financement, notamment les revenus issus des paris sportifs et des jeux d'argent, pour renforcer la résilience du système sportif français. Ces comparaisons nous incitent à repenser les approches de financement, à encourager la participation des jeunes et à favoriser des partenariats novateurs pour garantir que le sport continue de jouer un rôle vital dans la société européenne, en promouvant la santé, l'inclusion et le développement communautaire.

1. **Des problématiques encore irrésolues pour le sport fédéral**

Au travers de cette partie, nous nous pencherons notamment sur la question de la baisse des financements publics, ainsi que sur le défi de trouver un équilibre entre bénévolat et salariat. Enfin, nous aborderons le besoin de repenser l'économie du sport dans une perspective plus globale, en prenant en compte les enjeux sociaux et sanitaires.

* 1. Une dépendance française aux financements publics

Si comme nous l’avons évoqué précédemment, les fédérations sportives font face à une baisse des financements publics, ce phénomène peut s’avérer préoccupant. Cette situation soulève plusieurs questions sur les conséquences d'une telle diminution et sur le traitement des politiques sportives à l’avenir.

Premièrement, la baisse des financements publics a un impact direct sur les infrastructures sportives. En réduisant les investissements dans la construction et la rénovation des équipements sportifs, le gouvernement limite l'accès des citoyens à des installations de qualité. Certaines municipalités ne pouvant plus entretenir ou moderniser leurs stades, piscines, terrains de jeux, l'offre sportive diminuerait et les conditions d'entraînement deviendrait moins favorables pour les athlètes. Des problématiques de créneaux sont susceptibles d’émerger, provoquant également des inégalités dans l’accès à la pratique sportive. En effet, la baisse des financements publics dans le monde du sport risque de creuser les inégalités entre les différentes catégories de pratiquants : les plus démunis auront moins d'opportunités de s'engager dans une pratique sportive régulière, car les coûts associés à l'adhésion à un club ou à la location de matériel peuvent devenir prohibitifs. Une fracture sociale est susceptible de se creuser, entre ceux ayant les moyens de continuer à pratiquer le sport et ceux qui en étant privés, compromettant ainsi les bienfaits et les valeurs du sport, tels que l'inclusion sociale, la cohésion et la santé. En outre, la baisse des financements publics peut également affecter le développement des programmes sportifs eux-mêmes. Les subventions accordées aux fédérations pour l'organisation de compétitions, la formation de leurs animateurs et entraîneurs, ainsi que le soutien aux athlètes de haut niveau deviendraient de plus en plus limités. Cela mettrait en péril la viabilité des structures sportives, et plongerait dans le flou le futur des politiques publiques sportives. Sans ces financements, plusieurs événements sportifs pourraient être annulés ou réduits, privant ainsi les sportifs et le grand public de moments de promotion de l’activité sportive. La baisse des financements publics dans le monde du sport représente un défi majeur pour les acteurs du sport à tous les niveaux. Elle a des répercussions sur les infrastructures sportives, le développement des programmes sportifs et la justice sociale en matière d'accès au sport. Il est essentiel que les futurs gouvernements prennent conscience de l'importance du sport dans la société et maintiennent des investissements adéquats, afin de garantir un avenir prometteur pour le sport et ses acteurs.

Si la contribution économique des pouvoirs publics en vient à diminuer, hypothèse très répandue parmi les professionnels du secteur sportif qui entrevoient une baisse des financements pour le sport après 2024, les fédérations auront pour défi de devenir indépendantes financièrement en explorant différentes stratégies. Tout d'abord, une des principales options serait d'augmenter les revenus provenant des droits de diffusion. Les fédérations pourraient chercher à vendre leurs droits à des diffuseurs internationaux, en négociant des contrats de diffusion plus lucratifs. Elles pourraient également envisager de créer leur propre plateforme de streaming en ligne, leur permettant de diffuser les événements sportifs directement aux fans et de bénéficier des revenus publicitaires générés. Cette solution de diversification des sources de financement soulève une problématique d’inégalités mentionnée dans la première partie, entre fédérations dont le sport possède une grande notoriété auprès du public, et celles moins médiatisées. En parallèle, les fédérations sportives pourraient chercher à attirer davantage de sponsors et de partenaires commerciaux. Elles pourraient proposer des opportunités de visibilité lors des événements sportifs, tels que des affichages publicitaires, des logos sur les maillots ou des partenariats de long terme. Elles pourraient également explorer de nouvelles sources de revenus, telles que la vente de produits dérivés ou l'organisation d'événements spéciaux. Enfin, les fédérations sportives pourraient chercher à diversifier leurs revenus en organisant des événements sportifs internationaux. En accueillant des compétitions d'envergure, elles pourraient bénéficier des revenus générés par la vente de tickets, les droits de diffusion, les partenariats commerciaux et les recettes de l'industrie du tourisme. Organiser des événements sportifs de renommée mondiale serait également une opportunité pour mettre en valeur le sport national et attirer davantage d'investissements.

Plus que l’échelle nationale, les fédérations sportives peuvent aussi se tourner vers l’échelon européen pour palier à la diminution des financements publics. En effet, si l’intervention de l’Union Européenne dans le domaine sportif reste encore mineure, les opportunités sont grandissantes pour les fédérations. Dès 2007, l’article 165 du Traité de Lisbonne vient entériner l’intérêt de l’Union pour le développement de la pratique sportive dans toute la communauté. Un Livre Blanc sur le Sport est également rédiger, afin d’instiguer une direction sportive chez les acteurs des politiques européennes. Avec le programme Erasmus +, le volet sport favorisant les échanges internationaux est étendu pour la période 2021 – 2027. Si les projets relatifs à la haute-performance sont peu mentionnés dans les politiques européennes, celles-ci insistent sur le caractère multidimensionnel de la pratique, en ce qu’elle contribue à d’autres domaines tel que l’environnement ou la santé. Les projets déposés à l’échelle européenne sur les fonds européens régionaux (FEDER, FSE+, FTJ), les programmes sectoriels européens, et les projets de coopération territoriale européenne, doivent dans la grande majorité des cas être cofinancés.

Sans atteindre l’autonomie, les fédérations peuvent rechercher des financements provenant de sources supranationales, notamment en s’adaptant au système des appels à projets. Si la baisse de la participation de l’Etat aux fédérations se matérialise par une baisse des subventions attribuées, elle est aussi visible par la diminution du nombre de cadres techniques mis à disposition de ces structures. La question des ressources humaines dans le modèle économique des fédérations sera donc évoquée dans cette seconde partie.

* 1. L’équilibre bénévolat/salariat

Si la diminution du nombre de volontaires dans le secteur associatif est difficilement quantifiable, il est aisé de se rendre compte des transformations qu’a subi le modèle du bénévolat sportif. En effet, selon une étude réalisée par Viviane Tchernonog en 2018, nommée « Poids, ressources, bénévolat, emploi salarié, profil des dirigeants », le bénévolat classique où les individus participaient largement au fonctionnement des associations est en berne. Désormais, les individus qui s’engagent entrent dans un bénévolat plus ponctuel, en étant soucieux de diversifier leurs actions et en favorisant la participation à des évènements sportifs. Le profil des gens qui s’engagent, lui aussi évolue, notamment pour les postes de présidence associative. Entre 2011 et 2017, la part des présidents et présidentes d’associations étant chefs d’entreprise, cadres ou issus de professions libérales a augmenté de 3 points de pourcentage (de 29% à 31%). Elle est la seule catégorie socio professionnelle à avoir augmenté, les autres stagnant ou diminuant légèrement pour les cadres moyens et agriculteurs. Toujours sur les postes de présidence, la tendance va vers le vieillissement des bénévoles : les seniors représentaient 32% des présidents et présidentes en 2005, contre 41% en 2017. Cette tendance laisse craindre un manque de bénévoles pour les futurs années, le taux d’engagement des jeunes dans des postes bénévoles à responsabilité ayant légèrement diminué entre 2011 et 2017. Les fédérations anticipent une démobilisation dans des bénévoles dans les années futures, et nombreuses sont celles qui remarquent une « baisse générale de motivation » dans des auditions menées par quatre inspecteurs généraux de l’éducation, du sport et de la recherche pour le rapport de 2022 « Les fédérations sportives et leurs structures déconcentrées : examen de leur activité durant la crise sanitaire ». Durant la période la plus stricte du Covid-19, le maintien du lien avec les bénévoles a été un enjeu très important pour le système sportif fédéral. La crise du bénévolat touche particulièrement les postes à responsabilités dans les clubs sportifs, qui ressentent un « surcoût d’engagement ». Parallèlement, « les effectifs salariés ont augmenté de 2,4% durant la période 2011/2017 tandis que la masse salariale a augmenté de 11,1% en six ans ». Ces deux indicateurs vont vers une augmentation de la base salariale, qui est désormais mieux considérée dans le secteur associatif car plus payée. Les associations embauchent plus à temps plein, et font elles aussi face à l’inflation lorsqu’il s’agit d’attribuer des salaires. D’après le chercheur Marc Falcoz (2016), on observe au sein des associations sportives « le passage inéluctable d’une logique vocationnelle à une logique professionnelle », le modèle fédéral suivant une logique entrepreneuriale. Malgré la faiblesse des données quantitatives relevant l’évolution du salariat sportif, l’auteur précédemment cité mentionne une nette progression des emplois associatifs dans le monde du sport. Cette augmentation est supérieure à celle de l’emploi salarié : en 1980, 600 000 salariés ont été recensés dans des associations, 35 ans plus tard, ils étaient 2 000 000. Sans valeur numérique concrète, Malet et Bazin (2014) constate néanmoins que cette évolution est d’autant plus importante dans le secteur sportif. Ce domaine se démarque des autres car la majorité des salariés sont des hommes (62%), et restent employés à temps partiel pour 65% d’entre eux contre 51,5% dans l’ensemble du secteur associatif.

De plus, un autre phénomène allant vers la montée en puissance du salariat dans le domaine associatif sportif est celui de la diversification des pratiques. Les clubs ne proposant plus uniquement des sections « compétition », recrutent désormais des individus chargés de mettre en œuvre le sport-loisir, le sport-santé ou le sport-spectacle. Plus que la seule pratique physique, certaines associations proposent également des services annexes relatifs à l’éducation, à l’insertion ou au bien-être : les emplois recherchés au sein des clubs sont de plus en plus diversifiés. Les structures associatives sont d’autant plus à même de recruter des salariés dans la mesure où nous avons assisté ces dernières années, à l’essor des dispositifs d’aide à l’emploi. Le dispositif « Campus 2023 » a été lancé par le gouvernement relativement à l’organisation de la Coupe du Monde de Rugby en France, et permet à des associations de sports divers de recruter des alternants, puis les embaucher, à moindre coût pour eux. Les Projets Sportifs Territoriaux sont des crédits dédiés aux structures fédérales de financer l’emploi selon des projets de développement des pratiques. Des régions encore proposent des aides à l’emploi sur leur territoire, permettant à moyen terme aux associations de pérenniser et autofinancer leurs emplois.

Ces emplois restent considérés comme « précaires » sur les types de contrat employés, le temps de travail et la rémunération. La majorité des structures associatives sportives étant de petites tailles, elles n’ont pas la capacité d’employer durablement et à des conditions stables pour les salariés : « la professionnalisation en marche dans le sport peut alors constituer […] un mirage » (Falcoz, 2016). Aussi, les dispositifs d’aides à l’emploi mentionnés précédemment ne sont pas l’assurance d’une pérennisation des emplois sportifs. Si nous n’avons à ce jour pas de recul sur les Projets Sportifs Territoriaux et Campus 2023, le Centre national d’appui et de ressources du secteur sport constate pour le programme « nouveaux services – emplois jeunes » lancé en 1997, un effet d’aubaine chez les associations bénéficiaires. Celles-ci se sont structurées pendant un temps, en observant l’opportunité de profiter d’un emploi à bas coût, mais nombreuses d’entre elles n’ont pas été en mesure de conserver leur salarié. Sans un projet associatif pensé dans la voie du développement, l’emploi grâce aux dispositifs de recrutement ne peut s’inscrire dans un chemin de pérennisation. Le salarié doit être pensé comme un levier de croissance, et non pas comme un élément annexe à la structure associative. Il doit pouvoir travailler communément avec les bénévoles, afin de s’adapter à la gouvernance de son association.

La crise du bénévolat dans le monde du sport est une problématique déjà largement étudiée à laquelle de nombreuses organisations sportives sont confrontées de nos jours. Alors que le sport continue de gagner en popularité et que de plus en plus de compétitions sont organisées, le nombre de bénévoles engagés pour soutenir ces événements ne cesse de diminuer. Plusieurs facteurs contribuent à cette crise du bénévolat. Tout d'abord, notre société moderne est de plus en plus exigeante en termes de temps et d'engagement. Les individus désireux de s’engager mentionnent le fait d’être surchargés de responsabilités professionnelles, familiales et sociales, laissant peu de place pour le bénévolat. De plus, l'évolution des modes de consommation et de loisirs a également un impact sur la disponibilité des bénévoles. Les individus ont tendance à préférer des activités plus individuelles et moins chronophages, réduisant le potentiel de personnes prêtes à s'investir dans le bénévolat sportif du système fédéral. Un autre facteur important est la perception souvent négative du bénévolat dans le monde du sport. De nombreux bénévoles sont souvent mal considérés, voire ignorés, par les organisations sportives. De plus, il n'est pas rare de voir un manque de reconnaissance et de valorisation des bénévoles, qui effectuent pourtant un travail essentiel pour le bon fonctionnement des événements sportifs. Ainsi, la crise du bénévolat dans le monde du sport a des conséquences néfastes sur plusieurs aspects. Premièrement, les organisations sportives sont souvent sous pression pour trouver suffisamment de bénévoles afin de maintenir leurs activités et leurs compétitions. Cela peut entraîner une surcharge de travail pour les bénévoles existants et une diminution de la qualité des services offerts. De plus, l'organisation d'événements sportifs de grande envergure nécessite souvent un grand nombre de bénévoles spécialisés et compétents. Le manque de compétences spécifiques peut donc affecter la qualité globale des compétitions et des événements sportifs. Enfin, la crise du bénévolat dans le monde du sport peut également avoir un impact économique. Lorsque les organisations sportives doivent faire appel à des professionnels rémunérés pour assumer les tâches qui étaient autrefois dévolues aux bénévoles, des coûts supplémentaires significatifs peuvent être générés. Pour faire face à cette crise, les organisations sportives doivent repenser leurs stratégies de recrutement et de gestion des bénévoles. Il est essentiel de valoriser et de reconnaître le travail des volontaires, et de veiller à ce qu'ils se sentent écoutés et respectés. Des programmes de formation et de développement des compétences peuvent également être mis en place pour encourager plus de personnes à s'impliquer dans le bénévolat sportif.

Dans l'entretien mené avec Rachel Subilia, présidente du Comité Régional de Guadeloupe, cette dernière exprime une préoccupation croissante quant au bénévolat et au volontariat. Selon elle, le bénévolat traditionnel semble diminuer, et même si les termes "bénévolat" et "volontariat" sont utilisés, la question de l'indemnisation devient de plus en plus prédominante. Dans de nombreux cas, ce qui était autrefois considéré comme du bénévolat tend à ressembler davantage à une forme de rémunération déguisée, notamment à travers des indemnités. Cette évolution remet en question la nature authentique du bénévolat et du volontariat tels qu'ils étaient initialement conçus. Rachel Subilia souligne que tant que le bénévolat est associé à une contrepartie financière, il semble encore fonctionner dans une certaine mesure. Cependant, elle insiste sur le fait que le modèle traditionnel du bénévolat, tel qu'il était pratiqué dans le passé, semble évoluer et ne fonctionne plus de la même manière. Dans le contexte de la Guadeloupe en particulier, elle affirme que cet équilibre fragile entre bénévolat et indemnisation est en train de changer, et que lorsque les anciennes générations de bénévoles partent, l'esprit et la participation des jeunes générations dans cette dynamique s'amenuisent considérablement.

En conclusion, la crise du bénévolat au sein du système sportif fédéral est une réalité préoccupante, mais elle s’apparente plus à un vieillissement de la base qu’à un réel déclin du nombre de bénévoles. Pour y faire face, il est crucial que les organisations sportives mettent en place des mesures concrètes pour encourager et valoriser les bénévoles. Seulement ainsi pourront-elles continuer à offrir des événements sportifs de qualité et à promouvoir les valeurs positives du sport.

* 1. Envisager un modèle économique dans une perspective plus globale

Afin de développer le modèle économique du système sportif fédéral, non en son sein mais dans sa globalité, il serait intéressant de le penser de manière multipolaire, en considérant que le sport n’est qu’une composante de ce système. La considération grandissante pour les questions sportives ne peut se justifier uniquement par le plaisir de pratiquer une activité physique. Ainsi, il est important de se poser la question suivante : comment expliquer l’investissement public dans le sport ? L’absence de pratique physique et sportive génère des externalités négatives qui impactent l’ensemble de la population : par exemple, les non-pratiquants sont plus susceptibles de développer des affections physiques, d’être pris en charge, et donc de générer des coûts dans le système de santé. Cet investissement doit également pouvoir être justifié auprès du grand public, notamment lorsqu’il est mobilisé pour des grands évènements sportifs internationaux, et ce notamment en termes de retombées économiques. Ces dernières sont contestées, notamment car les dépenses générées sont rarement des dépenses productives, les pouvoirs publics n’étant pas totalement libres d’organiser leurs budgets comme ils le souhaitent : “les droits des grandes manifestations sportives sont détenus par des associations internationales de droit privé, la concurrence interétatique pour leur obtention est vive, ce qui limite la capacité des Etats à instaurer une relation de partenariat équilibrée” (Amsalem, Mechmache, 2019). En effet, les retombées immédiates (notamment en termes de tourisme) ont tendance à faire gonfler l’estimation de l’impact économique évalué par les pouvoirs publics. Pour maximiser l’efficience des investissements dans le domaine du sport, les auteurs du rapport préconise la mise en place de clusters à objet sportif. Ces derniers, à l’image du Cluster Grand Paris, auraient pour vocation à créer des hubs d’innovation, alimentés et financés par des organismes publics et privés. Le modèle de gouvernance, y compris à l’échelle locale, peut être repensé pour construire une offre cohérente à la demande en matière de sport. En matière d’équipements, les clubs et populations locales doivent être associés aux financeurs dans la phase d’élaboration des projets. Les communes entre elles sont également invitées par le Conseil Economique Social et Environnemental à collaborer autour de projets sportifs communs[[7]](#footnote-7), afin de minimiser l’impact environnemental des équipements sportifs et optimiser leur utilisation (grâce à l’intégration des scolaires notamment). La polyvalence semble être le maître mot dans la prospective des constructions d’infrastructures sportives.

Inspirée par l’entretien mené avec Marie-Noëlle Catayee, présidente du Comité Régional de Martinique, nous développons l’idée d’un « Plan Marshall du sport », comme levier essentiel pour la santé, l'économie, la collaboration et la performance. En effet, le sport occupe une place prépondérante dans nos sociétés modernes et revêt une importance majeure, non seulement sur le plan physique et mental, mais également sur le plan économique et social. Afin de maximiser les avantages du sport dans ces différents domaines, il serait pertinent de mettre en place un grand plan de réforme pensé sous la forme d’un Plan Marshall du sport. Ce programme ambitieux permettrait de promouvoir l'activité physique pour des raisons sanitaires, de stimuler l'économie, de favoriser la collaboration entre divers acteurs et de renforcer la performance des sportifs de haut niveau. Créer un tel dispositif impliquerait un effort concerté pour revitaliser et renforcer le secteur sportif à différents niveaux, en mettant en œuvre des mesures ambitieuses et coordonnées. Nous allons désormais tâcher de développer ce à quoi ressemblerait un tel programme.

I - Diagnostic et Évaluation du Secteur Sportif Actuel :

1.1 Collecte de données : Réaliser une évaluation exhaustive de la situation actuelle du secteur sportif, en collectant des données sur les infrastructures, la participation, l'économie, les besoins de formation.

1.2 Analyse des lacunes : Identifier les principales lacunes et défis du secteur, tels que les inégalités d'accès, le manque d'infrastructures, le besoin de modernisation de la gouvernance, etc.

II - Les raisons sanitaires :

2.1 Améliorer la santé publique : Le sport est un moyen avéré de prévention et de promotion de la santé. En encourageant la pratique sportive, nous pouvons lutter efficacement contre les maladies cardiovasculaires, l'obésité et le diabète, qui pèsent lourdement sur les systèmes de santé. Ce Plan permettrait de promouvoir la pratique sportive à tous les niveaux de la société, en sensibilisant et en fournissant des infrastructures adaptées.

2.2 Renforcer le bien-être mental : La pratique régulière du sport favorise également le bien-être mental en réduisant le stress, l'anxiété et la dépression. En investissant dans des programmes de coaching et de soutien psychologique, ce plan permettra de promouvoir des aspects non seulement physiques, mais aussi psychologiques du bien-être.

III - Les besoins économiques :

3.1 Créer des opportunités d'emplois : Le Plan Marshall du sport générera de nombreuses opportunités d'emplois, tant dans le secteur public que privé. La construction et la maintenance d'infrastructures sportives, l'organisation d'événements sportifs, le développement d'entraîneurs et de professionnels de la santé, ainsi que les industries liées au sport, contribueront à créer une multitude de postes de travail, favorisant ainsi la croissance économique. Offrir des formations de haute qualité pour les entraîneurs et les éducateurs sportifs, en mettant l'accent sur l'éthique, la sécurité et le développement des athlètes. Mettre en place des incitations et des récompenses pour encourager le bénévolat dans le sport, en reconnaissant l'importance cruciale des bénévoles.

3.2 Favoriser le tourisme sportif : En investissant dans des infrastructures sportives attractives et en organisant des événements d'envergure internationale, ce plan favorisera le tourisme sportif. Le flux de visiteurs entraînera une augmentation des recettes touristiques, stimulant ainsi l'économie locale et nationale.

IV - La nécessité de la collaboration :

4.1 Impliquer les pouvoirs publics : La mise en place d'un Plan Marshall du sport nécessite une collaboration étroite entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les organisations sportives, les entraîneurs et les acteurs de la santé. Les pouvoirs publics doivent élaborer des politiques et des mesures incitatives pour promouvoir la pratique sportive et investir dans les infrastructures nécessaires. Réviser les structures de gouvernance sportive pour les rendre plus transparentes, démocratiques et responsables.

4.2 Encourager le partenariat public-privé : Le partenariat public-privé sera crucial pour assurer le succès de ce plan. Les entreprises privées peuvent contribuer financièrement, fournir des infrastructures et des ressources techniques. En établissant des alliances avec les acteurs du secteur privé, le Plan Marshall du sport pourra être véritablement efficace et poursuivre les efforts menés par l’Agence nationale du Sport.

V - Les bénéfices en termes de performance au haut niveau :

5.1 Développer des centres de formation de qualité : Pour atteindre le plus haut niveau de performance sportive, il est essentiel de développer des centres de formation de qualité, offrant un encadrement optimal aux jeunes athlètes. Le Plan Marshall du sport permettra de construire et de moderniser des centres de formation, les pôles spécialisés, en les équipant des dernières technologies et des meilleures infrastructures, encourageant ainsi les futures générations de sportifs de haut niveau.

5.2 Soutenir la recherche et l'innovation : La recherche et l'innovation sont nécessaires pour repousser les limites de la performance sportive. Le Plan Marshall du sport prévoira des investissements dans la recherche scientifique afin d'améliorer les techniques d'entraînement, optimiser la récupération et favoriser l'innovation dans le domaine des équipements sportifs.

VI - Financement et Soutien Économique :

6.1 Fonds de développement : Établir un fonds national dédié au développement du sport, destiné à financer des projets innovants et prioritaires.

6.2 Soutien aux athlètes : Créer des programmes de soutien financier et de formation pour les athlètes, afin de les aider à concilier sport de haut niveau et formation professionnelle.

VII - Suivi et Évaluation :

7.1 Indicateurs de performance : Définir des indicateurs de suivi pour mesurer l'impact des initiatives mises en œuvre et ajuster les actions en conséquence.

7.2 Bilans périodiques : Réaliser des évaluations périodiques pour s'assurer que le plan Marshall du sport atteint ses objectifs et apporter les corrections nécessaires.

Le Plan Marshall du sport est une initiative holistique qui place le sport au centre du développement sanitaire, économique et social. En promouvant la pratique sportive pour des raisons sanitaires, en stimulant l'économie, en encourageant la collaboration entre les acteurs et en renforçant la performance des sportifs de haut niveau, ce plan permettra de saisir pleinement les avantages que le sport peut offrir à la société dans son ensemble. Il est temps d'investir massivement dans le sport afin de promouvoir une société plus saine, plus prospère et plus performante. Un plan Marshall du sport exigerait un engagement soutenu et une coopération entre les gouvernements, les organisations sportives, les entreprises et la société civile. Ce plan devrait s'adapter aux spécificités de chaque pays tout en respectant les principes fondamentaux de l'équité, de l'inclusion et du développement durable dans le sport.

Cette capacité d’adaptation est questionnable dans le cas du modèle économique actuel. Nous le verrons dans cette troisième partie, mais les actions mises en œuvre pour parfaire l’efficacité du système ne sont pas nécessairement adaptés à tout type de cible, comme en démontre les difficultés rencontrées par les acteurs fédéraux dans les territoires ultra marins. Cette partie visera à mettre en lumière les limites du modèle économique dans un cas où les contextes économiques et sociaux sont d’ores-et-déjà complexes.

1. **Etude de cas : le modèle économique appliqué aux Territoires Ultramarins**

A travers cette dernière partie, nous porterons une attention particulière à l'aspect financier du secteur sportif dans les Territoires ultramarins, aux problématiques liées aux ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du système fédéral, et finalement au poids de la culture particulièrement impactant dans ces territoires.

Pascal Jourdan, exerçant en tant que trésorier au sein de la Fédération Française de Gymnastique, met en évidence lors de l’entretien réalisé auprès de lui, la diversité des territoires ultramarins. Il souligne que chaque territoire a ses propres particularités, les distinguant considérablement les uns des autres. Un exemple significatif est celui de la Guyane, qui se présente comme un cas singulier. La particularité de la Guyane réside notamment dans le fait qu'elle ne se trouve pas dans une situation insulaire, mais est située au cœur d'un vaste continent, sa position géographique entraînant des variations climatiques et géographiques notables. De plus, la région est aux prises avec des problèmes complexes liés à l'immigration clandestine, ce qui génère des préoccupations en matière de sécurité. Il précise que ces défis sont davantage d'ordre politique et culturel que liés au domaine sportif. La zone ouest de la Guyane attire une population importante en raison de l'immigration en provenance du Suriname. Il fait également état d'une scène sportive animée, notamment dans le football, où de nombreux jeunes participent activement aux activités. Malgré les défis logistiques, l'enthousiasme des jeunes est manifeste, et ils parcourent souvent de longues distances en pirogue pour rejoindre les terrains de sport. Pascal Jourdan souligne ensuite que les Antilles présentent une dynamique différente. La Martinique et la Guadeloupe se distinguent également l’unes de l’autres En revanche, l'île de la Réunion se démarque par sa relative aisance économique et ses infrastructures développées, comprenant des gymnases, des routes et des autoroutes. Globalement, il considère que La Réunion est probablement le territoire d'outre-mer offrant les conditions de vie les plus favorables. Il est donc nécessaire d’aborder cette partie en garant à l’esprit que les territoires ultramarins ne forment pas un ensemble uniforme, mais possèdent des problématiques qu’il est possible de rapprocher.

3.1 Des ressources financières contraintes

3.1.1. Les conditions d’éloignement

À l’approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Délégation sénatoriale aux outre-mer s’est penchée sur le sujet du sport dans les territoires ultramarins, notamment dans une perspective de rayonnement régional et développement. Conséquemment, les sénatrices en charge du dossier se sont concentrées sur 4 axes :

-la pratique sportive à vocation de cohésion sociale,

-le déploiement d’équipements sportifs,

-valoriser les sportifs de haut-niveau dont l’outre-mer constitue un vivier,

-mettre en avant les territoires ultramarins à travers le sport.

Dans le but de constituer des schémas territoriaux de développement du sport, l’accent est mis sur la multiplication des contrats d’objectifs entre l’Etat, ses services déconcentrés et les représentants du mouvement sportif. Les fédérations sportives sont invitées à se positionner sur le développement du sport dans les territoires ultramarins, en tenant compte des spécificités inhérentes à ces espaces. Pour ce faire, il est conseillé de disposer de référents outre-mer, dont le travail serait centré sur ces espaces.

Le développement de la pratique sur ces territoires est conditionné au coût identifié des licences sportives. En effet en 2020, alors que la moyenne du PIB par habitant s’élevait à 34 500€ en France métropolitaine, il était plus de deux fois inférieur en Guyane (15 100€), 3,5 fois inférieur à Mayotte, et était évalué autour de 23 000€ en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion[[8]](#footnote-8). Ces écarts au niveau du PIB doivent être pensés parallèlement aux inégalités en matière d’infrastructures et de logement, au taux de chômage bien plus élevé qu’en métropole, et au coût de la vie de 12% à 7% plus élevé selon les territoires[[9]](#footnote-9). Les difficultés rencontrées dans le domaine sportif en outre-mer peuvent logiquement être analysées en terme économique. Pour autant, le taux de licenciés au sein des territoires ultramarins est très disparate. En 2019, il s’étendait de 11% à Saint-Martin et Mayotte, à 42% à Saint-Pierre-et-Miquelon (la moyenne métropolitaine étant à 24%). La mise en place du Pass’Sport était recommandée dans le rapport mentionné ci-dessus pour palier au coût de la licence sur ces territoires carencés. Les inégalités d’accès à la pratique restent pour ces territoires, plus importante qu’en métropole. Les opportunités en matière de développement de la pratique sportive sont donc nombreuses sur ces territoires. Cependant, la situation économique des collectivités d’outre-mer ne permet pas de procéder à la mise en place de politiques sportives ambitieuses. Comme l’avançait Rachel Subilia, présidente du Comité Régional de gymnastique de Guadeloupe, au cours de notre entretien, les acteurs qui semblent avoir une perspective plus étendue sur l'ensemble du territoire sont le Conseil régional et le Conseil Départemental, ainsi que quelques communes, sollicitées par les clubs pour la mise à disposition de locaux. Toutefois, elle soulève que cette sollicitation peut presque être perçue comme une pression excessive, démesurée, envers des communes étant dans l’incapacité de procéder à des investissements lourds. Elle rajoute également : « Sur les 32 communes du département, il y en a 28, qui sont en déficit budgétaire, donc dans l'incapacité de pouvoir créer quoi que ce soit. Il y a de gros gros problèmes de gestion dans toutes les communes ». Ces problèmes de gestion substantiels se manifestent également à d’autres échelons du territoire. Concernant les communautés d'agglomération qui pourraient également jouer un rôle, Rachel Subilia mentionne que seulement deux d'entre elles, sur l'ensemble du territoire, sont en mesure de fonctionner de manière efficace. Elle souligne de manière générale, les limites des ressources publiques disponibles.

Plus que des difficultés en terme salarial, les freins économiques dans les régions ultramarines résident aussi dans le fait de leur situation géographique. Leur insularité, voire multi-insularité pour certains territoires, cause des problématiques en terme de continuité de la pratique sportive. Selon les propos de Sylvie Dalphrase recueillis lors de notre entretien, il est clair que l'aide apportée par la Fédération apparaît comme étant insuffisante par rapport aux besoins réels des comités ultramarins. Bien qu'elle comprenne que la Fédération ne puisse pas assumer l'ensemble des charges (elle souligne l’effort positif déployé en direction des comités d'outre-mer), elle exprime tout de même un besoin constant d'obtenir davantage de soutien. Cette nécessité est amplifiée par la distance géographique, et surtout au cours des deux dernières années avec la pandémie de Covid-19, où les coûts de transport ont augmenté de manière significative. Les prix des billets d'avion ont presque doublé, passant de 550-700€ à 1 000-1 400€, entraînant un doublement des budgets dédiés aux déplacements. Cette réalité contraint les comités d'outre-mer à restreindre leurs déplacements, et donc les compétitions auxquelles ils participent, constituant une perte regrettable. En réponse à la question concernant l'effort de la Fédération, Sylvie Dalphrase reconnaît une certaine attention portée aux problèmes soulevés après leur visite, mais elle considère que cet effort demeure quelque peu insuffisant. Elle admet cependant ne pas être informée de la manière dont les choses se passent en métropole, supposant que les difficultés peuvent être similaires. Elle souligne que les difficultés rencontrées sont récurrentes, mais qu'elles sont exacerbées dans les territoires ultramarins en raison de leur éloignement géographique. Cette situation est encore plus prégnante en Guyane, en raison de l'étendue géographique de la région. Les défis auxquels ils sont confrontés semblent se multiplier rapidement en raison de ces facteurs. La présidente du comité régional de gymnastique de Guyane évoque également les défis financiers liés à l'achat de matériel. Les coûts sont considérablement majorés lors du transport vers les territoires ultramarins. Elle illustre ce propos en mentionnant qu'une barre asymétrique d'une valeur de 4 000€ coûterait finalement 8 000€ une fois arrivée en Guyane. Des aides calculées selon le coût unique du matériel, serait donc mal proportionnées car omettraient l’importance des coûts de transport.

Outre les coûts du transport de matériel, le déplacement des individus lui aussi, engendre des dépenses importantes. Rachel Subilia (CRgym Guadeloupe) exprime la difficulté des sportifs ultramarins à se rendre en métropole et souligne que la demande d'un plan d'aide aux déplacements pour les territoires ultramarins est une requête de longue date. Elle met en évidence les défis accrus dus aux coûts élevés des billets d'avion et aux contraintes géographiques. Elle reconnaît que chaque département en France peut avoir ses propres difficultés, mais insiste sur le fait que les distances sont encore plus marquées dans les territoires ultramarins.

Elle fait remarquer que la Fédération a bel et bien pris des décisions et considéré les besoins des territoires ultramarins en élaborant un plan d’aide aux déplacements. Elle souligne que même si ces mesures sont toujours insuffisantes, elles représentent une première étape positive. Ce plan, mis en œuvre en partenariat avec le Conseil Régional d’Ile-de-France, prend non seulement en compte les déplacements, mais aussi de l'hébergement. Ce point est important pour les gymnastes ultramarins, car le décalage horaire et l'adaptation au climat nécessitent généralement quelques jours. Rachel Subilia explique que les compétitions en métropole requièrent elles aussi des périodes d'adaptation pour les jeunes gymnastes, en raison des différences climatiques et des structures. Ces compétitions nécessitent généralement des déplacements d'au moins une semaine pour permettre cette adaptation. Elle salue l'initiative du plan spécifique TUM, qui répond partiellement à ces besoins. Marie-Noëlle Catayee (CRgym Martinique) aborde quant à elle les limitations du plan spécifique élaboré en collaboration avec le Conseil Régional d'Île-de-France. Elle constate que la politique de décentralisation des compétitions mise en place par la Fédération entraîne le fait que ces événements organisés en Île-de-France se rarifient. En conséquence, les participants doivent toujours payer leurs billets d'avion comme auparavant, et ne bénéficient plus d’aides aux déplacements. Bien qu'il existe une possibilité de bénéficier d'une aide de la collectivité, la présidente donne un exemple concret pour illustrer la situation. Elle mentionne que cette aide de la collectivité s'élève à 300€, alors que les billets d'avion coûtent souvent entre 700€ et 800€. Cette différence montre clairement que l'aide actuelle n'est pas suffisante pour couvrir les frais de déplacement. Elle évoque ensuite la réalité des parents d'athlètes qui participent aux championnats de France. Actuellement, certains parents contribuent financièrement aux déplacements sportifs de leurs enfants, acceptant de débourser entre 400€ et 500€, le reste étant pris en charge par le comité. Néanmoins, elle souligne que malgré ces efforts, elle considère que les territoires ultramarins sont encore désavantagés dans cette situation. Pour accéder à des compétitions de qualité, organisées dans des infrastructures bénéficiant de matériels variés, les sportifs et sportives ultramarins doivent donc débourser des sommes bien plus conséquentes que les habitants de la métropole. Ces limites financières constituent un frein au développement du haut-niveau dans ces territoires, et empêche toute possibilité d’égalité des chances aux compétitions les plus prestigieuses du pays.

Pour pallier à ces difficultés de déplacement, les acteurs du sport en outre-mer peuvent se saisir du Fonds d’Echanges à But Educatif, Culturel et Sportif (FEBECS) à direction des individus de moins de 30 ans résidant au sein des Territoires Ultramarins, mis au point afin de les aider concernant leurs déplacements vers des manifestations sportives en métropole et dans leur environnement régional. Les préfets sont en charge de procéder à la répartition de l’enveloppe attribuée à leur territoire, dans la limite de 80% du coût du billet d’avion. Sont subventionnables les déplacements pour des compétitions nationales (sous réserve de réalisation des minimas), des compétitions fédérales, des compétitions des pays de l’environnement régional du territoire en question et des stages nationaux (pour les sportifs suivant un PES outre-mer).

Ce dispositif n’étant pas uniquement réservé au domaine sportif, les fonds réellement alloués à ce secteur restent relativement faibles. De manière générale, les crédits dédiés au FEBECS ont été divisés par 4,6 en 10ans (de 2,3millions d’euros en 2003 à 500 000€ en 2013). Si en 2013 les moyens mobilisés ont été doublés, c'est en totalité grâce aux contributions ultramarines du fonds d’expérimentation jeunesse (FEJ). Ce dernier est financé par le ministère de la Jeunesse, et des partenaires privés. Au sein même du FEBECS, la part de subventionnement dédiée au sport a elle aussi diminué : de 55% des crédits en 2010 à 35% en 2017, au profit de l’axe “jeunesse - éducation” dont la part a doublé. Se pose la question de la pertinence d’un plan d’aide regroupant des politiques variées tel qu’est construit le FEBECS, en l’occurrence jeunesse - éducation, sport et culture. Si Annick Girardin affichait son ambition de doubler les fonds alloués au FEBECS dès 2018, elle mettait aussi en évidence la nécessité de repenser le processus d’attribution des enveloppes aux différents territoires ultramarins, notamment en prenant en considération le facteur de l’éloignement entre territoires. D’autres dispositifs similaires s’appliquent aux territoires non éligibles au FEBECS, comme le “protocole sport” dédié à la Nouvelle-Calédonie, et des crédits spécifiques pour la Polynésie française.

Au niveau territorial, les collectivités s’organisent aussi pour participer aux carrières des athlètes, notamment en finançant leurs déplacements au titre de la “continuité territoriale”. Ces aides restent marginales, les budgets de ces collectivités étant limités comme évoqué précédemment. Les entreprises du secteur privé contribuent elles aussi au financement du sport en outre-mer, y compris au sein du FEBECS, la déductibilité fiscale restant un élément incitatif. Elles font également partie du pacte performance élaboré par le ministère des sports, qui permet de mettre en relation entreprises et sportifs intéressés par un partenariat. Ce pacte a pour vocation de proposer des contrats particuliers aux sportifs, et de mettre en avant l’action des entreprises engagés dans l’accompagnement du sport de haut niveau en France. Le ministère des outre-mer s’est saisi de ce dispositif afin de le mettre en avant auprès des entreprises ultramarines. Pour enrichir l’ensemble de ces financements, la délégation sénatoriale aux outre-mer proposait dans son rapport “Quels tremplins pour le sport en outre-mer ?" (20/11/2018) de “promouvoir le sponsoring territorial auprès des chambres consulaires pour abonder un fonds de soutien à la mobilité et explorer les possibilités de financement participatif via le “parrainage des futures champions””. En résumé, le modèle économique du système sportif fédéral doit être repensé pour des territoires éloignés dont les conditions de déplacement se sont très largement dégradées ces dernières années.

Malgré les freins économiques que nous venons d’évoquer, les présidentes des comités de Guadeloupe et Martinique se mettent d’accord sur le fait que l’argent ne soit pas la limite la plus importante à la pratique sportive dans les territoires ultramarins. Les contraintes majeures sont ailleurs, nous les évoquerons dans les parties suivantes, mais les présidentes déplorent toutes deux un manque de vision commune et de cohésion au sein des territoires, qui pourraient permettre un partage des bonnes pratiques et d’avancer vers un développement concomitant. Marie-Noëlle Catayee déplore « un manque de cohésion, un manque de vision commune, un manque de vision sur l'importance que revêt le sport pour la société ». Au siège fédéral, les salariés et le trésorier remarquent que chaque année, les comités des territoires ultramarins reçoivent une quantité d’argent conséquente qu’ils ne parviennent pas à consommer

3.1.2. Des stratégies d’équipements limitées

La diversité d’équipements est difficilement mise en œuvre et l’offre de disciplines reste réduite dans les territoires ultramarins. La question des équipements se pose également en terme d’optimisation : pour les territoires de petite superficie, les logiques d’infrastructures doivent être pensées en terme de multi-usage mais aussi de capacité d’accueil. Le bâti dans ces régions est également soumis à de forts aléas climatiques, qui engendrent des coûts d’entretien élevé. Leur nombre sur les territoires est lui aussi conséquemment réduit, comme le démontre le « Recensement des Equipements Sportifs, espaces et sites de pratiques » publié par le ministère des Sports au 3 mai 2023. Les équipements sportifs sont ici compris comme toutes les infrastructures, y compris les sites de nature, ouverts au public et dédiés à l’activité physique ou sportive.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  | **Nb total d'équipements** | **Population** | **Nombre d'équipements pour 10 000 habitants** |
| **Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine** | 32 692 | 5 552 388 | 58,9 |
| **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes** | 36 660 | 5 844 177 | 62,7 |
| **Auvergne-Rhône-Alpes** | 42 890 | 3 147 447 | 136,3 |
| **Bourgogne-Franche-Comté** | 17 196 | 2 819 783 | 61,0 |
| **Bretagne** | 19 807 | 3 258 707 | 60,8 |
| **Centre-Val de Loire** | 16 853 | 2 570 548 | 65,6 |
| **Corse** | 1 357 | 320 208 | 42,4 |
| **Guadeloupe** | 1 270 | 402 119 | 31,6 |
| **Guyane** | 796 | 244 118 | 32,6 |
| **Île-de-France** | 28 549 | 11 959 807 | 23,9 |
| **La Réunion** | 3 057 | 835 103 | 36,6 |
| **Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées** | 38 833 | 5 683 878 | 68,3 |
| **Martinique** | 1 252 | 385 551 | 32,5 |
| **Mayotte** | 330 | 212 645 | 15,5 |
| **Nord-Pas-de-Calais-Picardie** | 26 017 | 5 987 883 | 43,4 |
| **Normandie** | 16 811 | 3 328 364 | 50,5 |
| **Nouvelle Calédonie** | 1 123 | 268 767 | 41,8 |
| **Pays de la Loire** | 23 386 | 3 660 852 | 63,9 |
| **Polynésie Française** | 1 025 | 268 270 | 38,2 |
| **Provence-Alpes-Côte d'Azur** | 21 477 | 4 953 675 | 43,4 |
| **Saint-Barthélemy** | 16 | 9 279 | 17,2 |
| **Saint-Martin** | 27 | 35 594 | 7,6 |
| **St-Pierre-et-Miquelon** | 38 | 6 057 | 62,7 |
| **Wallis et Futuna** | 68 | 12 197 | 55,8 |
| **TOTAL** | **331 530** | **61 767 417** | **46** |
| 2 - Des disparités visibles dans le nombre d'équipements sportifs par territoire |  |
| **Source : ministère en charge des sports - RES (03/05/2023)** |  |  |

Colonnes 1 et 2 issues du RES – colonne 3 issu d’un calcul personnel

En 2023, 331 530 équipements sportifs étaient recensés en France, dont un quart correspondait à des équipements extérieurs et terrains en libre accès. En moyenne dans le pays, on dénombrait 54 équipements sportifs/sites et espaces de sport et nature pour 10 000 habitants. A titre de comparaison, on en compte 62.7 pour 10 000 habitants à Saint-Pierre-et-Miquelon, environ 42 en Corse et en Nouvelle Calédonie, mais seulement une trentaine en Guadeloupe, Guyane, à la Réunion, ou encore en Martinique. Derrière arrive Saint-Barthélemy avec 17.2 équipements en moyenne pour 10 000 habitants, Mayotte avec 15.5 et Saint-Martin avec 7.6. En moyenne, dans les territoires ultramarins, on retrouve donc 34.5 équipements sportifs pour 10 000 habitants sur le territoire, cette moyenne s’élève à 55.9 équipements pour les régions métropolitaines. Finalement si la moyenne du nombre d’infrastructures est plus élevée dans l’hexagone, les carences en équipements restent nationales, et touchent particulièrement le secteur aquatique. A l’inverse, certaines constructions excèdent les besoins des populations locales, et proposent des jauges d’accueil qui restent inexploitées. Les possibilités de pratique pour les habitants des régions ultramarines restent néanmoins bien moins importantes que pour les métropolitains. En Martinique, les enjeux de créneaux pour les clubs sportifs constituent une préoccupation importante, Marie-Noëlle Catayee le confiait, « la recherche d’infrastructures […], c’est aussi le nerf de notre guerre ». Les clubs de la région, par manque d’équipements disponibles, se voient dans l’obligation de refuser des potentiels licenciés : « dans ce sens-là, on a du mal à envisager un développement […] au-delà de ce qui existe ». Le même constat est réalisé en Guadeloupe, territoire dans lequel il n’existe aucun équipement dédié à la gymnastique : « le problème, il n’est pas sur la volonté des clubs de s’installer, il est sur les lieux de pratique […]. Ça pour nous c’est notre frein, on a un potentiel important de mobilisation de licenciés qu’on ne peut pas accueillir. ». Les potentiels sportifs en outre-mer ne se voient offrir qu’un rangée limitée de disciplines sportives. La croissance des structures sportives, très dépendantes des cotisations, est donc particulièrement complexe dans ces zones où les clubs ne sont plus en mesure de proposer de nouvelles licences.

De plus, d’après l’enquête du CESE “L’économie du Sport”, “le parc ultramarin est caractérisé par sa vétusté et son retard par rapport à l’hexagone”. Les entretiens réalisés avec les présidentes des comités d’outre-mer de gymnastique témoignent de ce phénomène. Sylvie Dalphrase, présidente en Guyane mentionne : « Alors l'équipement, c'est vraiment le plus gros problème de la Guyane. En fait, y a aucune, y a aucun endroit où on peut pratiquer la gym en toute sécurité. Soit parce qu'il pleut dans la salle, soit parce qu’il n’y a pas assez de matériel, soit parce qu’il n’y a pas assez de hauteur, soit parce qu’il y a des poteaux au milieu de la salle, soit parce que c'est trop petit... Il n’y a pas réellement d'endroit serein pour pratiquer la gymnastique. ». Concrètement, l'infrastructure demeure un facteur limitant, malgré la possibilité de pratiquer la gymnastique en extérieur dans ces zones géographiques. Cette pratique en extérieur est contrainte par les conditions climatiques et ne peut pas être soutenue tout au long de l'année. Par conséquent, pour envisager la réalisation de performances sportives de haut-niveau ou pour diversifier les pratiques et ouvrir les individus à d'autres disciplines, il est impératif qu'ils aient la possibilité d'évoluer dans des environnements différents. Actuellement, des niveaux de performance élevés ont été atteints, par les sportifs ultramarins, mais la clé d’une évolution réussie réside principalement dans l'amélioration de l'infrastructure. Une fois ce stade de haute-performance atteint, il n'est plus possible de progresser ou d'atteindre des niveaux de performance supérieurs sans du matériel adéquat sur les territoires. Cette situation engendre une certaine frustration chez les acteurs du sport en outre-mer, car il est évident que le potentiel existe, mais il n'est pas possible de conduire les jeunes athlètes vers leurs plus hauts niveaux de compétence. Il est important de noter que malgré ces déficits au sein des territoires d’Outre-mer, les athlètes ultramarins constituaient en 2016 19% des médaillés français aux Jeux Olympiques de Rio. Ce vivier est cependant menacé par la baisse régulière des investissements dans le secteur du haut-niveau : le nombre de structures d’encadrement reste faible (2 parmi l’ensemble des TUM), le lien avec les établissements scolaires n’est pas développé, et les fédérations sportives n’incluent par les outre-mer à leur programme de performance. Les plans de performance en territoire ultramarin doivent être pensés de manière globale, y compris pour s’adapter aux aspects qui ne touchent pas les sportifs métropolitains et afin d’instaurer une meilleure égalité des chances. Ici, le modèle économique du système sportif fédéral trouve ses limites dans le parc sportif.

Avec le lancement en 2016 du Plan Kanner, ce sont 80millions d’euros sur 4 ans qui devaient être investis pour remettre à niveau les infrastructures sportives en Outre-mer. Les investissements de la première année ont dépassé les prévisions, mais ont été drastiquement réduits l’année suivante (12 millions au lieu de 20). La problématique identifiée est non seulement le manque d’équipements, mais également leur mauvaise répartition, au sein même de chaque territoire. Pour répondre à ce problème, le partage des coûts entre collectivités et différents échelons territoriaux apparaît comme une solution évidente. L’utilisation de structures mobiles est également une solution qui permet de réduire les problématiques de coûts et d’emplacements disponibles, mais qui suscite les mêmes problématiques que celles évoquées concernant les déplacements des athlètes : le coût du transport. A la Fédération Française de Gymnastique, le dispositif Gymproxi est une déclinaison du plan 5 000 terrains de sport de l’Agence nationale du Sport. En plus des réhabilitations de locaux initialement non dédiés au sport, ce dispositif prévoit le déploiement de kits mobiles permettant la pratique de diverses activités gymniques dans les zones blanches. Si cette initiative paraît pertinente pour des territoires en manque d’équipements sportifs, la question de l’acheminement du matériel se pose pour les présidentes des comités régionaux d’outre-mer. De plus, la majorité des clubs de gymnastique étant de petites tailles, la question du stockage rentre elle aussi en jeu.

Pour conclure, il apparaît primordial de repenser les logiques d’utilisation des équipements sportifs dans les territoires ultramarins, afin d’optimiser l’utilisation du faible nombre présent sur ces régions. En Martinique par exemple, la présidente du comité de gymnastique s’est arrangée avec un lycée dont le gymnase venait d’être rénové afin de bénéficier de créneaux lorsque celui-ci n’est pas dédié à la pratique scolaire. Y compris pour ce partage d’espaces, la concurrence est conséquente entre les différentes disciplines, qui se partagent déjà des gymnases multisports. Cependant, si les structures fédérales souhaitent se développer dans les territoires ultramarins, elles seront confrontés au manque de ressources humaines et au phénomène de turn-over caractéristique du marché du travail en outre-mer.

3.2. Les métiers liés au sport dans les Territoires Ultramarins

Si la pratique encadrée est inférieure dans les territoires ultramarins qu’en métropole, le potentiel de jeunes sportifs qui ne s’inscrivent pas dans le système fédéral est lui très important. Cependant, dans la configuration actuelle, ce potentiel est difficilement exploitable. Le développement des clubs et structures déconcentrées des fédérations dans ces régions est limité par le manque de personnels qualifiés. Ce développement, s’il n’est pas nécessaire d’un point de vue économique, reste primordial pour des enjeux sanitaires. Les inégalités ne peuvent cependant pas être seulement pensées en terme économique, et le sport a son rôle à jouer pour contribuer à leur réduction. Les maladies chroniques sont plus fréquentes en outre-mer qu’en métropole : à titre d’exemple, 70% de la population polynésienne est en situation de surpoids, tout comme 54,2% des adultes calédoniens et 87,3% des wallisiens (contre 48,9% en métropole). Subjectivement, 14,8% des habitants ultramarins de 15ans ou plus se considèrent en “mauvaise” ou “très mauvaise” santé, contre 8% des métropolitains[[10]](#footnote-10). Le diabète est conséquemment plus répandu dans ces zones, et est un vecteur de décès important, tout comme les maladies cardio-vasculaires qui constituent la première cause de mortalité. Il est par conséquent pertinent d’investir dans le domaine sportif en outre-mer, notamment pour des raisons de santé publique.

Ces investissements peuvent être dirigés vers la structuration du secteur, essentiellement porté par une base bénévole. La création et le maintien de postes permettant une gestion des associations ultramarines, couplés à un encadrement et un appui des bénévoles, semblent être des éléments adéquats pour supporter le secteur sportif. Les associations doivent être aiguillées sur les dispositifs d’aide à l’emploi, notamment le Contrat Initiative Emploi (dédié à l’Outre-mer depuis 2018) et les Parcours Emploi Compétences ; mais aussi sur les formations disponibles pour étoffer les compétences de leurs bénévoles. En Guyane, la présidente du comité régional de gymnastique a mis en place une politique professionnalisation « en identifiant des jeunes qui étaient un petit peu sorti du système scolaire, qui n’avaient pas forcément de projet professionnel, et qui avaient pourtant du talent dans la gym et dans l’enseignement de la gym puisqu’ils aidaient facilement leurs camarades. ». Ces bénévoles ont passé des diplômes d’animateurs (CQP et BP) afin d’encadrer la pratique gymnique sur le territoire. La présidente considère cela comme un pari, dans la mesure où certains d’entre eux partiront de Guyane mais d’autres pourront participer au fonctionnement de la gymnastique dans la région. Le développement du comité est soumis à cette professionnalisation, car celui-ci ne fonctionne à ce jour qu’avec des bénévoles. En Martinique, la problématique est similaire : la présidente souhaite proposer de nouvelles disciplines aux licenciés, mais constate un problème de « qualification » des bénévoles dont les opportunités de formation sont maigres en outre-mer. Le frein est le même pour le développement géographique. Après avoir mentionné la présence de zones blanches en gymnastique sur le territoire martiniquais, Marie-Noëlle Catayee rajoutait : « on pourrait aller développer la gymnastique sur le territoire nord-atlantique, mais tant qu'on n'a pas identifié d’encadrant sur le nord-atlantique, on n’ira pas parce que on ne peut pas, on ne sait pas comment on va pouvoir monter une structure là sans encadrant, voilà. ». La volonté sportive est commune chez les acteurs ultramarins, mais ceux-ci font face à une crise des ressources humaines.

Le phénomène du turn-over en Outre-mer impacte aussi très largement le marché du travail et du bénévolat sportif. La grande majorité des jeunes scolarisés dans les Antilles quittent leur territoire après le bac, et se dirigent vers la métropole pour réaliser des études supérieures. Si le nombre de licenciés décline à partir de 15 à 18ans, le nombre de bénévoles lui aussi est en chute libre. Ces jeunes qui seraient susceptibles de suivre des formations fédérales et animer sportivement le territoire, désertent leur région d’origine. Cela s’explique notamment par un manque de formations présentes au sein des territoires ultramarins, et par conséquent, un manque d’opportunités pour ces individus en recherche de perspectives professionnelles. Dans les territoires ultramarins, le développement des métiers liés au sport, qu'il s'agisse d'entraîneurs, d'agents de développement ou de directeurs, est notablement insuffisant. Lorsque les formations ne sont pas accessibles localement, les opportunités de développement de l'activité sportive en pâtissent. Les expériences vécues par les présidentes des comités régionaux d’Outre-mer, en matière de recherche d'agents de développement, témoigne de cette difficulté. Les formations disponibles en Guadeloupe sont limitées et même si certaines d’entre elles sont proposées en Martinique, cela qui demeure encore éloigné géographiquement. Il est clair qu'il existe un potentiel pour développer des cursus liés au sport sur ces territoires. A commencer d’un point de vue académique, même la filière STAPS ne propose pas d'option de management, ce qui pousse les étudiants à se rendre en métropole. Cependant, une fois sur le territoire, de nombreuses opportunités professionnelles les retiennent et ils ne reviennent que rarement dans leur région d'origine. Cette réalité est loin de répondre aux besoins locaux en termes de professionnels du secteur sportif. Cette lacune dans la qualification des professionnels du sport est étroitement liée à la question du bénévolat, car il s'agit avant tout d'un enjeu de ressources humaines dans son ensemble.

Plutôt que d'en arriver à rémunérer des bénévoles non professionnels, il est crucial de promouvoir la formation et la qualification au sein de territoires où le chômage est élevé. Il est important de noter que la recherche de l'excellence sportive exige des entraîneurs qualifiés, car c'est à travers eux que les niveaux de performance peuvent être relevés. Cette approche doit être ancrée dans la politique sportive de manière plus affirmée, pour toutes les disciplines confondues. C'est un aspect important à considérer pour le développement et l'élévation des standards dans le sport en Outre-mer. Les acteurs économiques du système sportif fédéral ne peuvent ignorer cette problématique des formations et de la professionnalisation du personnel sportif dans les territoires ultramarins, qui ne peuvent compter uniquement sur des professionnels issus de France métropolitaine. En effet, le constat est le même selon les trois présidentes interrogées : lorsqu'il y a des recrutements de personnel en provenance de la métropole, les candidats ne s'engagent que sur des périodes de temps limitées. Cette réalité génère un phénomène de rotation du personnel, particulièrement prégnant dans l’environnement régional Antilles-Guyane. Les nouveaux venus sont intéressés par les aspects attrayants de la Guadeloupe, tels que les paysages et le climat agréable. Toutefois, ils se trouvent confrontés à des conditions de travail différentes de celles auxquelles ils sont habitués, et réalisent généralement une expérience temporaire avant de repartir. Ce turnover constitue un problème majeur pour les structures sportives déconcentrées. Même en étant disposée à offrir des rémunérations relativement élevées pour attirer des entraîneurs qualifiés, Rachel Subilia (CRgym Guadeloupe) continue de rencontrer des difficultés dans le recrutement. Les entraîneurs compétents sont peu enclins à venir travailler dans les conditions matérielles pauvres de Guadeloupe. Cette situation rend le recrutement de talents qualifiés particulièrement difficile pour des structures qui cherchent à se professionnaliser. Le bilan des expériences passées est le même en Guyane « Par expérience je sais qu’à Cayenne à chaque fois qu’ils font venir quelqu’un, la personne ne reste pas. La Guyane ce n’est pas forcément un territoire qui peut plaire, et du coup surtout pour les jeunes, il faut vraiment être très très passionné, et apprécier le territoire de la Guyane » (S. Dalphrase, entretien). Ces présidentes ont le désir de procéder au recrutement, ou de pérenniser le poste d’agent de développement, mais elles souhaiteraient qu’il soit issu de leur territoire, afin de procéder de la meilleure des manières au développement d’une région qui leur est familière. Sans cette connaissance pointue des particularités inhérentes aux territoires ultramarins, le modèle économique du système fédéral sera appliqué d’une manière générale et non pas en fonction des besoins prioritaires des territoires ultramarins. Dans son rôle plus général, l’agent de développement pourrait également permettre de diffuser les modèles économiques établis par les fédérations au sein des clubs fédérés, mais aussi de les aider dans leur stratégie de diversification des financements. En allant trouver de nouveaux financements et en ayant à l’esprit le développement des activités physique sur le territoire, le club ne serait plus seulement l’endroit de financement d’un poste (en outre-mer, les présidents étant aussi souvent des techniciens), mais un lieu pour financer le sport.

 3.3. Le poids de la culture

La culture traditionnelle joue un rôle significatif dans les pratiques sportives au sein des territoires ultramarins. Les spécificités culturelles de ces régions exercent une influence profonde sur les motivations, les choix de sports et les modes de participation des habitants. Les territoires ultramarins ont souvent des héritages culturels uniques résultant de l'histoire de la colonisation, de l'esclavage et de la diversité des peuples autochtones. Ces héritages influencent les sports qui sont pratiqués, tels que les sports traditionnels, la danse et les activités physiques spécifiques à chaque culture. De nombreux territoires ultramarins préservent des sports traditionnels et des jeux ancestraux qui sont ancrés dans leur histoire et leur culture. Ces pratiques sportives locales reflètent les valeurs communautaires, l'identité culturelle et la connexion à la nature. A titre d’exemple, le comité régional de gymnastique en Guadeloupe touche moins de subventions que le comité d’organisation des courses de char à bœufs. De plus, Le climat tropical et les conditions environnementales spécifiques des territoires ultramarins favorisent la pratique de sports en plein air et de sports nautiques. La culture locale et les habitudes de vie sont souvent en accord avec ces activités physiques. Les enfants pratiquent de manière désorganisée, dans la rue, et le système sportif fédéral qui lui propose des cadres plus stricts, ne les intéresse pas nécessairement. Les festivals et les célébrations culturelles sont des occasions où les pratiques sportives traditionnelles sont mises en avant. Les compétitions et les démonstrations sportives font partie intégrante de ces événements, renforçant ainsi le lien entre la culture et le sport. En arrivant en Guyane, Sylvie Dalphrase s’est orientée vers la gymnastique spectacle et évenementielle afin de susciter l’intérêt des futurs gymnastes : « c’est par ce biais-là qu’on a réussi un peu à fidéliser les jeunes, à leur donner le goût de l’effort, du partage, de la performance, de la technique ». Elle mentionne qu’initialement, la gym se pratiquait « de manière désorganisée dans la rue, avec de petites acrobaties, en version hip-hop un peu ». Ces habitudes constituent les pratiques sportives locales les plus répandues, et sont souvent transmises de génération en génération. La socialisation primaire joue un rôle crucial dans l'introduction des enfants aux activités sportives traditionnelles et à l'importance de préserver la culture à travers le sport. Ces pratiques sont souvent associées à un sentiment d'identité et de fierté culturelle. Les athlètes qui excellent dans des sports spécifiques à leur territoire deviennent des ambassadeurs culturels et renforcent le sentiment d'appartenance à leur communauté. Dans certains territoires, le manque d'infrastructures sportives adaptées aux sport modernes sont en partie lié à des enjeux économiques et structurels. La valorisation des pratiques sportives traditionnelles peut aider à surmonter ces obstacles en mettant en avant des formes d'activités physiques qui ne nécessitent pas de ressources coûteuses.

Outre les traditions sportives, la culture est également impactante dans les territoires ultramarins sur leur perception du sport. A la suite des entretiens réalisés avec les présidentes de comité, il est possible de noter que la gymnastique demeure largement perçue comme une discipline sportive féminine dans ces régions, en dépit des efforts pour encourager une plus grande participation masculine. Cette perception ancrée dans la culture reflète une certaine conception de la masculinité et semble influencer le choix des activités physiques par genre. En effet, la gymnastique est souvent considérée comme étant davantage adaptée aux femmes, même si le désir de voir davantage de garçons y prendre part persiste chez les dirigeants des structures sportives. Il est intéressant de constater que cette perception culturelle joue un rôle dans la manière dont les garçons perçoivent la gymnastique. Pour eux, cette discipline n'est pas considérée comme étant adaptée aux hommes : les stéréotypes de genre continuent d’influencer les choix d'activités physiques. Par conséquent, bien que la gymnastique offre un espace privilégié pour les femmes dans le sport, elle pourrait également être une occasion de repenser les normes de masculinité et encourager la participation des garçons dans cette discipline. L'aspect visuel de ce sport et la manière dont les activités sportives sont présentées dans les médias semblent également jouer un rôle important. La suggestion selon laquelle il est préférable de mettre en avant les aspects de force tels que les anneaux et les barres parallèles pour faire la promotion de la gymnastique auprès des garçons peut être liée à l'idée que ces éléments correspondent à une conception plus traditionnelle de la masculinité. Cela soulève la question plus large de la manière dont les sports sont présentés et promus dans le contexte culturel spécifique de la Guadeloupe. A l’inverse, en Guyane cohabitent deux approches très différentes de la gymnastique. Sylvie Dalphrase souligne la différence des publics cibles entre les régions de Cayenne et de Saint-Laurent en termes de composition des effectifs. À Cayenne, la prévalence des licenciées féminines est marquée, tandis qu'à Saint-Laurent, la tendance penche davantage vers les licenciés masculins. Cette distinction est attribuée aux particularités culturelles propres à chaque localité, et ces différences de participation entre les sexes semblent être profondément ancrées dans les normes et les valeurs culturelles. À Saint-Laurent, les influences culturelles liées aux ethnies ayant des racines plus proches de la culture africaine jouent un rôle majeur. Cette réalité culturelle se traduit par une moindre tradition d'inscrire les filles dans les clubs sportifs, contrairement aux garçons. Cette tendance est perçue comme un écart à la démocratisation du sport féminin, renforçant ainsi les rôles de genre traditionnels. Cette dynamique souligne l'importance de prendre en compte les facteurs culturels et les normes sociales locales lors de la promotion de la participation sportive équitable entre les sexes. Les deux entretiens consécutivement cités suggèrent que les stéréotypes de genre et les perceptions culturelles influencent la participation masculine à la gymnastique dans les territoires ultramarins. La manière dont les disciplines sont perçues et présentées peut contribuer à façonner les choix des individus en matière d'activités sportives, mettant en lumière l'importance de promouvoir une vision inclusive du sport qui transcende les normes de genre préétablies.

Finalement, l’importance de la culture a aussi été mise en lumière lors de la crise sanitaire en 2020, durant laquelle les clubs sportifs ont été confrontés à une série de défis majeurs. Cette situation a eu des répercussions significatives sur le fonctionnement des clubs de la région. L'impact des mesures liées à la pandémie de COVID-19 a été ressenti de manière notable. La fermeture prolongée des clubs en raison des restrictions sanitaires a entravé leur capacité à fonctionner normalement pendant plusieurs mois. Lorsqu'il a été possible de rouvrir, l'obligation vaccinale pour les enfants de plus de 12 ans a eu pour conséquence de restreindre le nombre de jeunes licenciés, notamment en raison du refus catégorique de la vaccination en Guadeloupe. En effet en novembre 2021, seuls 40% des invidus de plus de douze ans en Guadeloupe avait reçu une dose de vaccin, contre 77% en métropole. Ces facteurs combinés ont entraîné une série de conséquences : certains clubs ont été confrontés à des contraintes trop importantes et ont choisi de ne pas rouvrir pendant cette période. Cette décision a sans aucun doute eu un impact sur l'offre d'activités sportives pour les membres et la communauté locale. En outre, il est mentionné par Rachel Subilia que certains clubs qui ont rouvert n'ont pas suivi les directives concernant le pass sanitaire, ce qui a engendré des problèmes supplémentaires. L'entretien avec la présidente du comité régional du Guadeloupe met en lumière les multiples enjeux auxquels les clubs sportifs de la Guadeloupe ont dû faire face en raison de la pandémie. Ces défis, qu'ils soient liés à la fermeture prolongée, à la vaccination obligatoire ou au respect des mesures sanitaires, ont eu des conséquences diverses sur la capacité des clubs à fonctionner et à attirer des adhérents.

En conclusion, il ressort clairement de cette analyse que la culture traditionnelle exerce une influence profonde sur les pratiques sportives au sein des territoires ultramarins. La préservation des sports traditionnels constitue un moyen essentiel de maintenir ces liens culturels et identitaires. Les festivals et les célébrations culturelles jouent un rôle majeur dans la promotion de ces pratiques sportives traditionnelles, en renforçant le lien intime entre la culture et le sport. Toutefois, la perception culturelle influence également la participation sportive, notamment en ce qui concerne les stéréotypes de genre. La gymnastique, par exemple, est souvent perçue comme une discipline féminine, et s’éloigne dans l’esprit de la majorité, des normes de masculinité. La pandémie de COVID-19 a également mis en évidence l'importance de la culture dans le contexte sportif. Les défis rencontrés par les clubs sportifs ultramarins pendant cette période difficile ont illustré l'impact de la culture sur la prise de décision, les comportements et les normes au sein de la communauté sportive. Les mesures sanitaires, la fermeture prolongée des clubs et les problèmes liés à la vaccination ont eu des conséquences variées sur la capacité des clubs à fonctionner et à maintenir leurs activités.

Finalement, la culture traditionnelle est un fil conducteur qui relie les pratiques sportives, l'identité culturelle et les valeurs au sein des territoires d’outre-mer. Reconnaître et intégrer ces influences culturelles dans la promotion du sport et de la participation équitable entre les sexes est essentiel pour créer des environnements sportifs inclusifs et respectueux de la diversité. Les efforts visant à mettre en avant les pratiques sportives traditionnelles, à remettre en question les stéréotypes de genre et à adapter les activités sportives aux réalités culturelles contribueront à un enrichissement mutuel entre le sport et la culture au sein des territoires ultramarins. Le modèle économique du système fédéral peut encore une fois, dépasser le cadre sportif pour gagner en pertinence.

**Conclusion :**

Pour conclure, l'étude approfondie du modèle économique du système sportif fédéral nous a permis de saisir la complexité et les enjeux qui sous-tendent son fonctionnement actuel. Notre analyse a mis en lumière les différentes facettes du modèle économique, depuis la construction des fédérations sportives jusqu'aux défis contemporains posés par les financements publics en tension. Il est clair que la configuration actuelle du modèle économique soulève des problématiques qui méritent une attention urgente pour assurer la pérennité du système sportif fédéral. La mise en évidence de problématiques encore irrésolues, telles que la question des équipements sportifs et l'équilibre entre bénévolat et salariat, révèle des défis structurels auxquels le système sportif fédéral est confronté. La nécessité de repenser l'économie du sport dans une perspective plus globale devient de plus en plus évidente, afin d'assurer une gestion plus efficiente des ressources et de maximiser l'impact social et économique du sport. Pour ce faire, l’idée d’établir un Plan Marshall du sport paraît pertinente en ce qu’elle englobe l’entièreté des domaines susceptibles de bénéficier des externalités positives du sport. L'étude de cas spécifique des Territoires Ultra Marins nous a permis de constater comment les problématiques financières, les ressources humaines et le poids de la culture peuvent avoir des répercussions significatives sur le modèle économique du système sportif fédéral. Ces régions, avec leurs spécificités et contraintes particulières, mettent en évidence l'importance d'adapter les politiques sportives et économiques aux réalités locales. Un modèle économique unique établi à l’échelle nationale perd de sa pertinence lorsqu’il est appliqué à des contextes qui ne reflètent pas les enjeux majeurs connus de la majorité des territoires. Face à ces défis et opportunités, il est impératif que les acteurs du système sportif fédéral, y compris les fédérations sportives, les pouvoirs publics, les clubs, les athlètes et les partenaires économiques, collaborent pour repenser les contours modèle économique. La recherche de solutions innovantes, la diversification des sources de financement, la promotion du bénévolat engagé et la création de partenariats stratégiques devraient figurer parmi les priorités. En définitive, la pérennité du système sportif fédéral repose sur sa capacité à évoluer en fonction des nouvelles réalités économiques, sociales et culturelles. Le sport ne se limite pas seulement à une pratique physique, il est également un vecteur de cohésion sociale, d'éducation et de développement économique.

**Bibliographie :**

Articles scientifiques :

-BEAL V., EPSTEIN R., PINSON., (2015), La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie, in Gouvernement et action publique, vol. 4, no. 3, pp. 103-127

-FALCOZ M., (2016), Emplois sportifs, emplois pérennes, emplois précaires, in Marché et organisations, no. 27, pp. 31-44

-TCHERNONOG V., PROUTEAU L., (2019), Le paysage associatif français – Mesures et évolutions, in Dalloz Juris Associations, 3ème édition

 Chapitres d’ouvrage :

- ANDREFF W., NYS J.-F., (2002), Le financement du sport, in ANDREFF W., Economie du sport*,* Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », p. 7-31, <https://www.cairn.info/economie-du-sport--9782130528579-page-7.htm>

- CHEVALLIER J., (2021), Une Agence pour le sport, in CHASSARD C., FORTIER C., JACOTOT D., Le sport au carrefour des droits. Mélanges en l’honneur de Gérald Simon 2021, LexisNexis, pp.31-42, <https://shs.hal.science/halshs-03361023v1/file/Chevallier-ANS.pdf>

Rapports :

-AMSALEM B., MECHMACHE M. (2019), *L’économie du sport*, <https://www.lecese.fr/travaux-publies/leconomie-du-sport>

-BPCE L’Observatoire, (2021), *La filière sport retient son souffle*, <https://groupebpce.com/etudes-economiques/carnets-eco-sport-2021>

-CANU F., KEDADOUCHE Z., RIMANE J., ZIELINSKI D. pour l’Inspection Générale de l’Education, du Sport et de la Recherche, (2022), *Les fédérations sportives et leurs structures déconcentrées : examen de leur activité durant la crise sanitaire*, <https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/284996.pdf>

-CONCONNE C., JOURDA G., MALET V., TETUANUI L. pour la Délégation sénatoriale aux outre-mer, (2018), *Quels tremplins pour le sport en outre-mer ?* <https://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-140-1-notice.html>

-Conseil d’Etat, (2012), *Les agences : une nouvelle gestion publique ?*, <https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/124000501.pdf>

-Cour des comptes, (2022), *L’Agence nationale du Sport et la nouvelle gouvernance du sport – Des défis qui restent à relever*,

<https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/286397.pdf>

-Institut National de la Jeunesse et de l’Education Populaire, (2021), *Recensement des licences et clubs sportifs*, <https://injep.fr/donnee/recensement-des-licences-et-clubs-sportifs-2021/>

-TCHERNONOG V. pour l’Association pour le Développement des Données du l’Economie Sociale, et la Fondation Credit Coopératif, (2018), *Poids, ressources, bénévolat, emploi salarié, profil des dirigeants*, [tchernonog\_associations\_fcc\_2018.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/tchernonog_associations_fcc_2018.pdf)

-THEOPHILE D., (2023), Politiques publiques du sport dans les outre-mer, <https://www.sports.gouv.fr/politiques-publiques-du-sport-dans-les-outre-mer-2077>

-Vie Publique, (2022), *Outre-mer : inégalités et retards de développement,* [https://www.vie-publique.fr/eclairage/19624-outre-mer-inegalites-et-retards-de developpement#:~:text=La%20moyenne%20nationale%20du%20PIB,l'Insee%20en%20mai%202022](https://www.vie-publique.fr/eclairage/19624-outre-mer-inegalites-et-retards-de%20developpement#:~:text=La%20moyenne%20nationale%20du%20PIB,l'Insee%20en%20mai%202022).

Articles de presse :

-DAVIER M., (2021, décembre), La France ne boycottera pas les Jeux de Pékin, Libération, <https://www.liberation.fr/international/la-france-ne-boycottera-pas-les-jo-de-pekin-20211209_765NKZ2FHRH2XK253N75AIR3BM/>

-LEPELTIER M., (2020, octobre), « Ambition bleue », ou l’élitisme à marche forcée du modèle sportif français, Le Monde, <https://www.lemonde.fr/sport/article/2020/10/07/ambition-bleue-ou-l-elitisme-a-marche-forcee-du-modele-sportif-francais_6055168_3242.html>

-NEMBROT L., (2021, mai), Obésité, dépression, handicap : la santé est plus dégradée dans les Outre-mer que dans l’Hexagone, selon une enquête, Francetvinfo Outre-mer la 1ère, <https://la1ere.francetvinfo.fr/obesite-depression-handicap-la-sante-est-plus-degradee-dans-les-outre-mer-que-dans-l-hexagone-selon-une-enquete-1017256.html>

-Guadeloupe : trois questions sur la mobilisation contre le passe sanitaire et l’obligation vaccinale, (2021, novembre), Le Monde,

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/11/22/guadeloupe-trois-questions-sur-la-mobilisation-contre-le-passe-sanitaire-et-l-obligation-vaccinale_6103176_3224.html>

Sites internet :

-GERARDIN M., (2022, mai), Produits intérieurs bruts régionaux de 2000 à 2020, INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6440639#graphique-figure2>

-RENARD O., ISKRA K., (2023, avril), Fiches thématiques sur l’Union européenne – Le sport, Parlement Européen, <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/143/le-sport>

-En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu’en métropole, (2020, avril), INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163>

-Lancement du Programme d’Accompagnement à l’Accès aux Financements Européens, (2020, septembre), CNOSF,

[lancement-pafe\_livret\_29-sep-2020\_cnosf.pdf (franceolympique.com)](https://international.franceolympique.com/international/fichiers/File/Union_europeenne/lancement-pafe_livret_29-sep-2020_cnosf.pdf)

 **Annexes :**

1. Retranscription de l’entretien réalisé le 23 juin auprès de Pascal Jourdan.

Z - Alors, est-ce que dans un premier temps vous pouvez vous présenter et présenter votre rôle à la Fédération ?

P – Alors Pascal Jourdan, trésorier de la Fédération. Le rôle de trésorier est défini par les statuts, il est là pour contrôler les aspects, les aspects budgétaires pour, pour reprendre l'article correspondant, hein, je vais, je ne voudrais pas dire des bêtises comme ça il n’y aura pas de problème. En dehors de l'aspect trésorerie, j'ai d'autres dossiers qui m'ont été confiés, le dossier du numérique en général, voilà le dossier du support santé, et puis, et puis le dossier du développement territorial en général. C'est à travers des aides financières, en particulier le PSF et les contrats d'objectifs territoriaux, et puis le club de demain aussi parce que il y avait toute une réflexion autour du club de demain en 2018, 2019. Et à partir de là un certain nombre de mesures avaient été décidées en 2020 et avec le COVID, ça a été un peu retardé, donc je suis chargé de de la mise en œuvre de ces mesures, voilà je crois que j'ai fait à peu près le tour là.

Z – Ok, ça marche. Alors est-ce que vous pouvez me dire de quoi se compose globalement le budget de la Fédération ?

P – Alors le budget de la Fédération aujourd'hui est entre aux alentours de 16millions d'euros. Les produits… tiens, ça tombe bien, je suis en train de préparer l’AG. Donc les produits, ils sont composés de cotisations d'affiliation voilà qui représentent aujourd'hui 46% des produits d'exploitation. Ensuite on a tout ce qu'on appelle concours public, subvention d'exploitation qui représentent à peu près 20%. Et puis tout ce qui est prestation de service, des ventes de prestations de services, on retrouve là-dedans les Internationaux de France, on retrouve là-dedans les partenariats et ça, ça représente, je crois.. J'ai pas le détail… En tout cas, ce qui est important, c'est ça, c'est la part, j'ai pas le reste… Alors ça c'est les ventes de passation de service en et ensuite le reste et on a des autres, les autres ça rentre ça sort si tu veux, c'est pas vraiment… C'est pas significatif, mais ce qui est important, c'est l'auto, ce qu'il faut savoir c'est que les subventions ça représente que 20% de nos produits de nos produits, ça veut dire qu'on a quand même une autonomie de financement assez importante.

Z - Ouais, les fonds propres sont assez importants à la Fédé.

P - Voilà, c'est ça. Est-ce que j'ai répondu à la question ?

Z - Oui, tout à fait. Et après du côté des charges, dans le budget ?

P - Ça, c'est des charges classiques hein, on a les charges qu'on appelle autres achats et charges externes si on s'en tient à la dénomination du comptable qui représentent 58%. Ah non, c'est la hausse ça. Je sais même pas ce que ça représente. Qui sont essentiellement des frais de déplacement en gros frais de déplacement et hébergement on a une grosse partie, et puis on a aussi toutes les charges de fonctionnement du siège. Ensuite, on a les aides financières que nous nous versons. On verse des aides financières aux structures déconcentrées, au comité d'organisation des championnats de France nationaux et aux pôles. Voilà, c'est les 3 grandes catégories de voilà. Ensuite on a des impôts et taxes hein. Comme toutes les associations. Il n’y a pas de sujet particulier. Les salaires et les charges, voilà qui doivent atteindre les 4millions d'euros maintenant sur un budget, donc de 16 à peu près, donc ça fait à peu près 25%, 30%. Des dotations aux amortissements, c'est à dire c'est l'amortissement de tous nos investissements que l'on fait, qui se répartissent surtout autour, bah des biens que l'on a. Puisque la fédération est propriétaire de 5 étages maintenant au 7 ter Cour des petites écuries et est propriétaire aussi d'une unité d'hébergement à Lyon et d'un immeuble à Toulouse. Donc on a ça et puis à côté de ça, on a aussi tout ce qui est numérique où ça représente quand même des investissements importants. J’ai pas le détail en chiffre.

Z - Non, non mais oui, ok, très bien.

P - Voilà et puis bah les autres charges, voilà c'est surtout ça. Là, je t'ai donné tout, hein ?

Z - Ok, ça marche et par rapport à ce que vous… Pardon.

P - Si tu veux savoir si tu veux savoir analytiquement comment les charges sont imputées sur le haut niveau et des choses comme ça. Tu n'as qu'à regarder le rapport d'activité, t'as un tableau analytique. Si, si t'as des questions, bah tu me rappelles.

Z - Ouais, ça marche. Je regarderai tout ça. Alors par rapport à ce que vous me disiez, on peut voir que du coup le budget de la Fédération, enfin les produits sont très dépendants des licences qui sont prises, des cotisations et donc quelles sont les stratégies adoptées pour justement contribuer à l'augmentation du nombre de licences à la Fédération ?

P - Il y a plusieurs, il y a plusieurs axes. D'abord faut proposer à nos clubs, moi j'appelle ça des produits, un système compétitif qui soit intéressant captif parce que aujourd'hui on a quand même sur 325 000 licences, on a quand même 100 000 compétiteurs. Donc ça veut dire qu’il faut proposer un programme compétitif qui soit attractif, alors pour les jeunes en particulier parce que ça suffit pas. Ensuite il faut qu'on ait aussi dans le domaine du loisir un certain nombre de produits qui soient aussi intéressants. Donc là on a la baby gym quand même hein, qui est historique chez nous et sur lequel on est très en pointe, même vis-à-vis des autres fédérations. Et puis là, on a développé une activité pour les adultes qui s'appelle gym+ dans le domaine du sport santé, donc ça aussi, ça c'est plutôt adulte. Donc, et puis on a tout un programme pédagogique d'animation qui s'appelle Access. Voilà donc il faut à la fois, avoir un système compétitif attractif, mais aussi proposer dans le domaine de l'animation ou du sport santé un certain nombre de produits qui puissent aussi intéresser les gens qui ne souhaitent pas faire de compétition.

Z - Ouais ouais, c'est ça, c'est OK.

P - Donc c'est ça le développement qui se fait au travers, donc que nos que nos clubs puissent proposer une palette d'activités suffisamment large. Voilà donc ça c'est un axe. L'autre axe, c'est la structuration de nos clubs parce que il suffit pas que l'on propose des activités, il faut aussi que eux, ils soient prêts à les mettre en œuvre, donc c'est la démarche Qualiclub, c'est la démarche qualité. Et c'est toute la démarche aussi du club de demain que l'on met en place avec un système d'accompagnement des clubs et leurs dirigeants dans leur travail quotidien. Donc structuration des clubs, programme d'activité et enfin j'oublie le 3e pilier, enfin j'oublie pas : la formation et parce qu’il faut qu'on puisse proposer des produits de qualité. Alors il y a la valeur des produits, mais en même temps c'est toute la façon dont ça va être, dont ces produits vont être enseignés et là on est dans le domaine de la formation. Et là on a quelques difficultés parce qu'on ne propose pas, il n'y a pas assez de cadres pour encadrer.

Z – Ah oui, c'est vrai que pour la formation continue aussi, c'est compliqué d'assurer régulièrement des mises à niveau.

P - Et là tu as 3 leviers importants pour véritablement faire en sorte que les clubs puissent se développer et donc quand ils se développent, on augmente le nombre de licences.

Z - Oui forcément. Et du coup si un jour les financements publics diminuent, est-ce que vous envisageriez d'augmenter le prix de la licence pour compenser ?

P – Oui. Ah oui, oui. Bah bien sûr, nous aujourd'hui c'est une stratégie ça. Cette stratégie-là, si tu reprends… Nous enfin on est à la gouvernance de la Fédération depuis 2013 et c'est une orientation très claire que j'ai donné moi dans un rapport financier que j'avais pu faire. Mais il y a, il y a 2 choses qu'il faut bien voir dans la baisse de participation de l'État aux fédérations. Il y a à la fois les subventions, ça c'est ce que à quoi tu faisais allusion. Mais y a aussi les cadres techniques. Et aujourd'hui, si tu veux… Il y a 7, 8 ans, on était, enfin en 2013 quand on est arrivé, je crois qu'on était aux alentours de 80 cadres d'États. Aujourd'hui, on est à 56. Et donc ce ça génère 2 problèmes, ça, ça génère que aujourd'hui quand un cadre technique il n’est pas remplacé, à côté c'est 50 000 60 000€ pour payer un cadre. Donc y a ce problème là mais y a aussi le problème de la compétence qu'on perd. Et aujourd’hui on, on perd des compétences qu'on a du mal à faire remplacer. Donc effectivement, c'est un vrai sujet et ça ce problème-là en dehors du problème financier qui se pose hein, puisque il y a aussi un problème de compétences techniques. Donc le retrait de l'État génère une perte de financement. Oui, ça va générer des coûts nouveaux pour nous, mais génère aussi une perte de compétences qui nous pose problème.

Z – Oui. Et qui forme aujourd’hui les cadres de la Fédération ?

P - Ah les cadres de la Fédération, tout dépend d'où ils viennent. Parce que alors soit on fait appel, alors soit les cadres techniques, c'est ça le sujet. Je parle des cadres techniques parce que un directeur de formation… bah je parle pas des cadres administratifs, ils viennent du voilà… Mais les cadres techniques aujourd'hui c'est ça le problème, c'est que avant c'était des gens qui étaient plutôt issus du cru, c'est-à-dire issus de la gymnastique et qui et qui s'était formé un peu sous forme de compagnonnage. Et puis ils avaient un brevet d'État ou quelque chose comme ça. Donc aujourd'hui, maintenant, bah ces gens-là s'en vont. Aujourd’hui les clubs se sont professionnalisés, ont embauché et je pense qu'il va falloir qu'on se tourne vers tout ce marché de cadres, ça va être les futurs cadres techniques de demain de la Fédération. Il va falloir qu'on embauche dans ce vivier-là, parce que ça reste… Enfin enseigner la gymnastique il n’y a pas d'école. Mais par contre, c'est ce qu'on est en train de mettre en place, l'académie, le but c'est de vraiment… Un des objectifs qui va être assigné à l'académie, c'est de former nos cadres techniques de demain : dans le domaine de l'entraînement, dans le domaine de la formation, dans le domaine du management de nos compétitions. Voilà, c'est ça dans le domaine des agents de développement par exemple, voilà. Donc c'est ça l’un des objectifs de l'Académie, ça, c'est notre stratégie, c'est de former les cadres de demain dont on va avoir besoin.

Z - Ok ouais, pour compenser du coup la baisse des cadres d'État. Ouais OK, ça marche.

P - Et donc tu vois bien que, au travers de la baisse des cadres techniques il y a 2 enjeux. Il y a un enjeu financier et là faut qu'on se prépare et voilà. Et puis il y a des enjeux de formation pour maintenir les compétences.

Z - Ouais, c'est vrai que ça je n’y avais pas pensé, mais oui en plus on le voit là à la Fédération la baisse des cadres en ce moment. Donc ouais c'est vrai.

P - On a été confronté à un problème en gymnastique rythmique par exemple. On n'avait plus de cadres techniques, on n’a plus de cadres techniques en gymnastique rythmique. Non, c'est pas tout à fait exact, il en reste une je crois, mais elle s'occupe de, elle est directrice du haut niveau. Tout l'encadrement technique de la haute performance, c'est privé et c'est même étranger parce qu'on a pas de compétences françaises. Bah l'ensemble France, il est encadré par Baranova et comment s'appelle sa collègue qui… Elle Baranova je crois qu'elle est bélarusse ou ukrainienne, ils sont à l’Insep, et puis sa collègue elle est espagnole. Chez les garçons l'encadrement, c'est un Espagnol, c'est un ukrainien, bon, ça fait longtemps qu'il est français, mais qui a 64, 65 ans. Et puis (*inaudible*), qui est Bélarus d'origine, je crois, et qui a plus de 70 ans pour te dire.

Z - Ouais donc il faut penser à la suite là ouais.

P - Les problèmes qui se posent… Donc voilà mais dans la gymnastique rythmique, on n'en a pas. La seule cadre française je crois que c'est comment s'appelle… Géraldine. Et Géraldine, elle est directrice du haut niveau, donc c'est la raison pour laquelle, par exemple, pour la formation, on a embauché quelqu'un de statut privé.

Z - OK Ouais, je comprends, c'est vrai, j'avais pas pensé à cet enjeu. Pour rester dans le budget, quelque chose qui n'a rien à voir, mais je voulais savoir comment vous travaillez avec les sponsors de la Fédération et comment ils contribuent au budget.

P - Très faiblement hein. Pour l'instant on a, on a plutôt des… La difficulté pour la gymnastique, c'est que on a beaucoup de mal à trouver des sponsors. Elle alors bien sûr on a les on a les sponsors qui sont sur le même créneau que nous donc on a un équipementier qui s'appelle Moreau. Mais qui travaille vraiment sur une niche qui est qui est la gymnastique. Ensuite, on a un autre sponsor qui est Gymnova, qui travaille aussi sur gymnastique. Voilà alors après on a quelques sponsors comme le Crédit Mutuel mais c'est peu de revenus. La ligne budget sponsor parce que je l'ai là, enfin je sais pas, c'est 200 000, 250 000€.

Z - Ah oui, OK, oui. Et ça, c'est pour des raisons de visibilité qu’il n’y a pas beaucoup de sponsor ?

P - Je pense, oui, on n’a pas beaucoup de visibilité… Mais faut pas croire un club comme le judo par exemple, un club comme le judo a peu de partenaires. Par contre, nos athlètes ont de plus en plus de contrats de partenariat, c'est-à-dire que les sponsors ça intéresse plus à l'athlète que à la Fédération, à l'institution.

Z - Oui, c'est vrai. Oui, c'est pour ça que parfois on voit des conflits d'intérêts aussi, bon à la gym, je sais pas, mais on a vu dans d'autres fédérations. Ouais c'est vrai. Et est-ce qu'il y a ou il y aurait une place pour le mécénat à la Fédération ?

P - On en fait un peu, alors on a eu, on a eu un gros sponsor à l'époque mais ça fait 10 ans, 15 ans, 20 ans, peut-être même 20 ans, pratiquement 20 ans, plus de 20 ans. On a eu France Télécom, t'es jeune, je sais pas si t'as connu France Télécom. C'était un gros mécène pour la gymnastique et d'ailleurs ça l'a fait beaucoup progresser parce qu’ils payaient les retransmissions de télé sur les Antenne 2 ou des choses comme ça. Donc voilà.

Z - Ah ouais, OK.

P - Non, on a un problème de visibilité je pense. Et puis derrière par exemple, le problème que l'on a, c'est que derrière on… Par exemple, on prend la natation, la natation c'est l'eau. L'eau derrière, il y a toute une industrie.

Z - Oui, oui, une filiale ou une filiale.

P - Nous qu’est-ce qu'il y a comme industrie autour de la gymnastique ? Y a que dalle, il y a un marchand de matériel, il y a des gens qui fabriquent les justau, c'est tout.

Z - Ouais, c'est les équipementiers.

P – C’est les équipementiers. Donc c'est ça le problème que l'on a. Par exemple l'eau vive. Bon bah l'eau vive derrière, il y a EDF, il y a… ça c'est le canoë qui avait des partenariats avec EDF. Donc nous, c'est ça le problème, c'est que on ne génère pas de business derrière, ou on en génère très peu.

Z - C'est dur de trouver une logique avec une filière qui irait avec la gymnastique, on n’y pense pas immédiatement. Ouais.

P - Alors on a un partenariat aussi, on avait un partenariat avec notre assureur, mais finalement là on a, on a changé d'assureur mais on a, on n'a pas de partenariat avec lui. Non, il suffit de regarder… C'est des c'est des tout petits partenaires.

Z - Oui OK. Donc pour passer sur un sujet sur lequel je travaille, du coup est-ce que vous pourriez me parler des relations financières qui existent entre la Fédé et l'ANS ?

P - Alors ce qu'il faut bien voir, c'est donc l’ANS hein c'est une agence qui a été créée, qui se positionne entre le ministère et les fédérations et qui est là normalement pour mettre en place la politique de l'État et qui assure une liaison aussi entre le niveau territorial et le niveau national. Je parle des fédérations, donc aujourd'hui, les liens financiers, c'est que on a avec eux 2 contrats. Un contrat de développement, donc là on est notamment sur le développement de l'activité. Et puis un contrat sur la haute performance, c'est-à-dire la préparation des équipes de France. D'accord alors en plus de ces 2 contrats, là on peut avoir à répondre à des appels à projets. C’était le cas en particulier sur la numérisation des fédérations. On a, on a répondu à un appel à projets. Il y en a, alors il y a des appels à projets d'équipement, d'équipements sportifs, mais qui est orienté haute performance surtout. Donc voilà les relations que l'on a avec eux. Et puis l'autre appel à projets, ça a été le plan 5000 terrains de sport. Corentin pourrait en parler, voilà où on a, on a mis en œuvre, ça. En le déclinant pour la gymnastique.

Z - Ok, et donc sur l'axe développement ça se matérialise avec le PSF par exemple.

P - Alors le PSF, ah oui, excuse-moi, j'aurais pu t'en parler. Alors ça c'est le PSF, c'est pas, c'est pas, c'est pas du financement pour la Fédération, mais c'est la Fédération qui opère le PSF au profit des clubs, des structures déconcentrées. Alors c'est l'ancien CNDS, je sais pas si tu sais ce que c'est que le CNDS, donc le CNDS à l'époque il était territorialisé. Bon, bref, il y avait, il était, il y avait une enveloppe territoriale qui était donnée dans chaque région et c'était géré par l'État.

Z - Ok, donc par les DRAJES ?

P - C'est ça le gros changement, c'est que avant, le, le PSF s'appelait CNDS et c'était une partie du CNDS qui était mise à disposition des territoires et c'est les territoires qui finançaient les structures déconcentrées et les clubs. Et c'était géré par l'État. Moi je dis ça parce que le problème là-dedans, c'est que comme c'était géré par l'État, c'était la politique de l'État qui se mettait en place et donc nous, ça nous posait un problème parce que finalement, les clubs… La politique de l'État ne collait pas forcément avec la politique des fédérations. Ce qui a changé, et là c'est super pour nous, c'est que c'est plus gérer… Il n’y a plus d'enveloppes territoriales gérées au niveau des territoires, l’enveloppe elle est au niveau des fédérations réparties entre les fédérations. Et c'est nous qui gérons, c'est-à-dire que c'est nous qui gérons, mais c'est nous qui définissons les axes de financement et donc les axes de financement on est vraiment dans la déclinaison du projet Fédéral, et donc ce financement vient supporter le projet fédéral, le développement du projet fédéral dans les clubs et les structures déconcentrées et ça, c'est vachement intéressant.

Z - Ouais oui, parce que vous avez plus la main sur à qui vous allez donner et selon quels critères.

P - C'est surtout… Alors à qui on va donner… Oui, bien que là on donne à qui demande hein, on n'a pas le droit de refuser. Par contre c'est nous qui définissons les axes de financement. C'est à dire que par exemple, la pratique féminine, nous, à la gymnastique, ça n’a pas de sens parce qu’il n’y a que des femmes pratiquement. Bon, et donc ça avant les clubs étaient bien ennuyés, et puis ils faisaient défaut pour celui-là. Donc nous on met en, on finance vraiment tout ce qui est en lien avec la politique fédérale et ça, pour nous, ça a été vraiment un levier important du développement parce que par rapport à ce que tu disais tout à l'heure, développer le nombre de licences et il est clair que là le levier on a un levier là de supports financiers qu'on avait pas avant.

Z - Ok. Ouais, oui, c'est vrai. Oui et puis les axes de financement, c'est ceux qui sont décrits dans le projet Synergym. Ouais, OK, c'est ça.

P - Alors si tu veux des informations là-dessus, Ah bah non mais t'es bien placé pour savoir en fait. T’es la mieux placée même. C’est vachement important par exemple on a voulu mieux accompagner nos dirigeants quotidiennement. Voilà, on a, donc on a mis en place un réseau d'agents de développement, donc ce réseau là avec le PSF, on finance les comités départementaux pour on finance ses missions, la mise en œuvre de ses missions, je parle pas d'emploi. On finance les missions.

Z - Oui, oui, oui.

P - C'est bien bon. Et bah ça avec le CNDS, on n'aurait jamais pu le mettre en place.

Z - Ok, parce que eux ça faisait pas partie de leur priorité ?

P – Ah non.

Z - Ah oui oui donc le champ est d'action est beaucoup plus large.

P - Et les clubs s'y retrouvent beaucoup plus parce que quand on demandait aux clubs : la pratique féminine, aller dans les quartiers… Parce que c'était ça hein. Bon, ils avaient beaucoup de mal à s'y retrouver maintenant le club qui est en pleine campagne, il ne va pas aller dans les quartiers, lui. Dire que quelquefois ça peut être le cas hein, je dis pas que, mais voilà en milieu rural…

Z - Oui, c'était pas assez adapté aux spécificités des structures.

P - C'était pas assez, c'était adapté à la politique de l'État, mais pas à la politique fédérale. Même si on nous demande quelquefois d'appliquer la politique de l’Etat. Mais quelquefois c'est possible, par exemple le sport santé. On a fait des choses parce qu’on est vraiment fait pour ça, mais il y a des choses qu'on ne sait pas faire. Voilà donc effectivement le PSF, ça fait partie des relations avec l'Agence et c'est un levier aussi pour développer le nombre de licences. C'est un levier pour développer le, pour mettre en place le projet fédéral.

P - Ouais, bien sûr OK, et du coup vous pourriez me dire comment fonctionne le COT, le contrat d'objectif territorial ?

Z - Alors le contrat d'objectif territorial, ce qu'il faut bien voir c'est que bah c'est la relation, ça établi une relation contractuelle entre la fédération et ses structures déconcentrées. Et l'objectif du COT, c'est que ça doit venir supporter le développement du projet fédéral, c'est-à-dire que ça ne finance pas les actions, je dirais traditionnelles statutaires des comités, ça vient vraiment impulser une politique fédérale. Je vais prendre 2 exemples, toute la politique de détection là maintenant depuis plusieurs années, il doit y avoir dans chaque région un dispositif régional d'accession pour le haut-niveau. Bon Ben ça on finance ça a bien poussé les choses.

Z - Ok. C'est le DRA ?

P – C’est le DRA. Donc ça, c'était… Les agents de développement, voilà, ça aussi c'est nouveau. On a impulsé ça, le financement des missions. Et Ben on le retrouve dans le COT et dans le COT on retrouve aussi les axes de financement du PSF, ce qui nous permet sur un projet comme les agents de développement de financer, de regrouper 2 dispositifs et d'avoir une puissance financière plus importante et un impact plus important. Ceci dit, la difficulté, c'est de faire cohabiter 2 dispositifs pour financer les mêmes missions, t'as dû le voir, on a quelques difficultés avec ça, c'est pas simple. Le DRA on regroupe les 2, et donc on a un impact de financement plus fort.

Z – Et donc mise à part le code et le PSF, est-ce qu'il y a d'autres relations financières entre la Fédération et les structures déconcentrées ?

P – Non. Ah si si il y en a une qui est très importante ouais quand même pardon. Alors c'est pas une relation financière, c'est que statutairement on donne la possibilité aux structures déconcentrées de mettre en place une cotisation départementale ou régionale. Alors ce qu'il faut bien voir hein, si tu connais un peu le code du sport, la licence. La licence est payée par le licencié qui le verse à son club, et le club remonte. La cotisation départementale, elle est payée par le club. C'est dire que le club verse une cotisation départementale à ses structures déconcentrées. Il y en a qui ne font pas payer de cotisations départementales pour l'instant donc, c'est le club… Alors ce qu’il se passe, c'est que cette cotisation départementale, dans la grande majorité des cas, elle est calculée sur la base du nombre de licenciés. C’est-à-dire que s'il y a des licences et Ben il va avoir une s’il y a 100 licences dans le club, bah ils vont faire payer au club une cotisation départementale de 100 fois 5€, 10,€… D'accord, donc ça c'est une possibilité statutaire parce que ce qu'il faut bien voir, c'est qu'elle n’existe pas dans toutes les fédérations. Donc nous, c'est un historique hein, ça a été de décentraliser ça et comme ça, ça donne une grande liberté aux régions de gérer ça. Au judo, c'est pas du tout ça au judo, tout est centralisé au niveau fédéral. Et c’est le niveau fédéral qui à la main pour déployer l'argent. Donc tu vois que c’est 2 stratégies complètement différentes.

Z - Ok, ouais, donc au judo c'est bien plus centralisé que ça ne l’est chez nous quoi. Ok, et est-ce que vous pourriez m'en dire plus sur les financements qui sont issus des collectivités territoriales et qui sont en direction de nos structures déconcentrées ? Je pense par exemple au Conseil régional de l'Île-De-France ?

P - Alors attends ta question, ça concerne le financement des structures déconcentrées par les collectivités territoriales ou ? Ouais Ben si tu veux concernant les comités départementaux, ils ont en face d'eux le Conseil départemental, donc là les subventions de manière générale ont plutôt baissé. Pourquoi ? Parce que les conseils départementaux, si tu connais leur mission principale, c'est quand même de distribuer des aides sociales. C'est eux qui gèrent la dépendance, c'est eux qui gèrent le RSA enfin, ils ont des grosses charges financières dans le domaine social, et donc ce qui fait que depuis une dizaine d'années, ils ont largement baissé leurs aides. Donc là, mais ça reste une source de financement pour les comités départementaux. Pour les comités régionaux, c'est plutôt des subventions, donc par Conseil régional, donc ça, ça se fait un peu partout sur des modes opératoires un peu différents. Mais en général ça se traduit par une convention d'objectifs aussi hein. Alors par contre après les modes de financement ça dépend des régions, mais ça reste un financeur important pour les comités régionaux, donc le Conseil régional d'île de France qui est sûrement le Conseil régional le plus riche a signé une convention d'objectifs avec notre comité régional d'Île-De-France. Alors je me souviens plus le montant, mais il est conséquent. Mais le Conseil régional d'Île-De-France finance aussi un peu la Fédération. Et en particulier, il finance une partie du plan Ultramarin, ça tu peux en discuter avec Julien, alors ça peut paraître curieux parce que on peut se poser la question, pourquoi le comité régional d'Île-De-France finance à des clubs, parce que cela revient à ça quand même, du matériel qui va se retrouver de l’autre côté de l’Atlantique. Alors c'est purement politique, c'est que il y a sûrement plus d'antillais dans la région Ile-de-France que Martinique ou en Guadeloupe.

Z - Oui, oui. C'est vrai. Ok.

P - D'accord, donc voilà un peu les financements. Je suis en train de réfléchir sur les structures déconcentrées par les collectivités. C'est à peu près, c'est à peu près tout. Alors après chaque collectivité a des dispositifs particuliers pour les investissements matériels par exemple, il peut y avoir des aides au matériel, des aides à l'achat de minibus par exemple. On voit souvent, voilà.

Z - Oui, oui, oui. Ok, ça marche. Et un autre acteur institutionnel avec qui vous pourriez avoir des relations, c'était... Je me posais la question du lien entre la Fédération et la FIG, la Fédération internationale.

P - Alors ça, c'est donc au niveau mondial, il y a des organes, en effet, les fédérations sont tous membres d'une Fédération internationale et même quelquefois européen aussi parce que en gymnastique, on a l’union européenne de gymnastique et on a la fédération Internationale, donc on est membre de la FIG. Voilà qui elle-même est membre du CIO. Donc ça c'est important. Voilà, et donc la FIG, elle s'occupe de quoi ? Elle s'occupe d'abord de l'organisation des compétitions mondiales. C'est elle qui définit toutes les règles techniques qui s'imposent dans le monde entier, y compris en Europe. Voilà donc c'est elle qui est chargée de l'organisation des championnats du monde. C'est elle qui est chargée de l'orientation technique de la gymnastique mondiale. Et puis elle a une mission aussi d'universalité de la gymnastique, c'est de développer la gymnastique là où elle n'est pas présente en particulier dans les pays d'Afrique, par exemple. Et puis elle peut avoir aussi un rôle de de support pour les pays en grande difficulté, voilà et puis un rôle de formation si elle fabrique elle forme des experts.

Z - Mais donc il n’y a pas de relation, il y a pas de relation financière entre la Fédération française et la Fédération internationale ?

P - Ah non, malheureusement non, elle est plus riche que nous. Alors ça peut arriver, mais c'est très ponctuel, très particulier. Mais elle n'a pas vocation à financer les fédérations nationales. Alors ça, c'est la FIG moi je ne sais pas, peut-être que ça existe dans d'autres fédérations. Si tu as des informations sur l'aspect international, tu peux appeler Michel Boutard de ma part, Michel Boutard, il est vice-président de l'Union Européenne de gym.

Z - Ouais, j'en ai entendu parler, je ne sais plus dans quel contexte. Mais oui, c'est vrai, ouais. Ok, ça marche.

P - Et il pourra te répondre mieux que moi.

Z - Ouais OK bah parfait.

P - Et il y a aussi une autre organisation qui est plus… Qui n’est pas forcément… Oui, qui est plutôt européenne, c'est ce qu'on appelle la COMEGYM, c'est le comité méditerranéen de la gym. C’est-à-dire, c'est tous les pays qui sont au pourtour de la Méditerranée, alors ça va du Portugal jusqu'à la Syrie quand même, hein ?

Z - Ah oui OK, et c'est quoi l'intérêt du coup de de l'existence de cette structure ?

P - Bah c'est des zones d'influence politique, c'est-à-dire que, en gros, l'Union européenne de gymnastique, ça devrait être une puissance politique qui devrait peser sur les élections mondiales. On s'aperçoit que le l’Union européenne gymnastique… En Europe, ce qu'il faut bien voir, c'est qu'il y a 3 grandes régions, les pays latins, dont on fait partie, les anciens pays de l'Est c'est-à-dire Hongrie, Bulgarie, enfin tous ces pays-là… La European de gymnastique, ce qu'il faut savoir, c'est que ça va jusqu'à la Russie, hein quand même, hein ? Et ça va jusqu'à l'Israël. Parce que l'Israël elle va pas aller se mettre avec la Syrie.

Z - Non, non, je ne pense pas, non.

P - Voilà donc, et puis le 3e partie, c'est les pays nordiques. Et on voit bien au niveau des élections ces 3 blocs-là ne votent pas pareil. La COMEGYM, c'est un peu comme ça, c'est de plus en plus ça… Alors ça aurait dû créer une force d'influence politique. Bon, finalement, on s'aperçoit quand même que les Arabes, ils sont bien de leur côté, menés par la Turquie, l'Égypte maintenant, il y a les pays latins. Enfin bref, voilà, c'est pas forcément la grande unité hein. Entre l’Algérie et la France, c'est pas toujours le grand amour, enfin bref. Là, c'est les relations internationales ce sont encore un autre domaine, hein ?

Z - Oui, c'est vrai.

P – Mais la FIG est vachement importante dans son rôle de règlement technique parce qu’elle influence le développement, les orientations de la gymnastique mondiale. Et là on a quand même pour que la gymnastique devienne attractive quelquefois il faut la faire évoluer pour qu’elle soit plus lisible. Et là quelques fois on est confronté quand même à des archaïsmes profond.

Z - Oui ouais, j'imagine. Concernant les financements spécifiques, est-ce que, en fonction d'un contexte local dans un territoire, la fédération, elle peut apporter une aide exceptionnelle et si oui, sur quelle base ? Je pense par exemple à l’aide qui avait été apportée, il me semble que c'était à La Réunion l'année dernière, ou Mayotte ouais.

P - Alors il peut… Alors normalement on ne subventionne pas les clubs. Ça, on se le refuse parce que sinon, subventionner les 1400 clubs, on va donner 1000 balles, ça n'a pas de sens. Par contre on… Donc il peut y avoir des cas particuliers par exemple, je vais prendre l'exemple de Saint Martin, c'est une île aux Antilles qui avait été dévastée par un cyclone. Bon, là on a une, on donne une aide exceptionnelle pour racheter du matériel. Concernant Mayotte, le problème qu'il y a, c'est que c'est tellement miséreux là-bas que ils ne peuvent même pas payer leur licence. Donc l'aide que l'on a donné là, il se trouve qu'on a une prof de gym, une prof d’EPS, qui a monté un club de gym. Bon, elle a quand même réussi à regrouper plus de 100 gamins à Mayotte. Pendant ce temps-là, les gamins ne sont pas dans la rue à avoir des mauvaises fréquentations. Et puis ils ne peuvent pas payer, c'est c'est la misère quoi. Et donc là on en charge une partie de la licence et c'est vraiment très ponctuel quoi tu vois ?

Z - Ouais, ouais, et c'est arrivé une aide ponctuelle comme ça pour un territoire en métropole ?

P - Oui bah là par exemple on va avoir une demande de… Alors on y est allé avec Corentin l'autre jour. A côté de Paray-le-Monial, en Bourgogne, on y est allé...

Z - C'était pas Digoin ?

P – Digoin. Bon bah Digoin ils ont leur salle qui a été complètement dévastée par un typhon. Bon le maire fait, on y est allé, le maire fait des efforts, je pense qu'on va faire un effort mais ça reste très ponctuel. Même par exemple quand il y a des incendies, on n’aide plus parce que on a mis en place un contrat d'assurance bah ils n’ont qu’à s'assurer hein ? Mais il y a eu des cas hein, j'en ai pas en tête, mais c'est arrivé quand même. Non, c'est pas forcément en en territoire d'outre-mer Hein.

Z - Ok. Ouais, et tant qu'on parle de l'outre-mer, comment expliquer la multiplication des financements en direction des territoires ultramarins et pour quelle efficacité ?

P - Oh alors là tu vas poser la question à la ministre des Sports ou au président de la République.

Z - Oui, oui, c'est plus global que la Fédération, oui.

P - C'est compliqué parce que bon, il y a des vrais problèmes dans les territoires ultramarins. Enfin moi j'ai bossé professionnellement, là-bas, hein, donc je je… C'est quelque chose… Ce que je pense, c'est que ça s'est pas beaucoup amélioré. J'ai commencé à travailler là-bas dans les années 80, 90, c'est pour te dire. Et globalement les problèmes sont toujours les mêmes et pour moi, je pense que c'est pas un problème d’argent. Et là on le voit bien, il suffit de demander à Anne Hein. Tous les budgets ne sont pas consommés. Là on voit cette année bah tu l'as bien vu, on a fait la remarque au niveau des voilà, ils n’ont pas les ressources pour pouvoir fonctionner. Et donc là j'ai une réunion tiens à 16h00 avec la Guadeloupe, ils ne consomment pas les… Ils ont du mal à consommer les subventions qu’ils reçoivent.

Z - Quand vous dites les ressources, c'est les ressources humaines ?

P - Ils n’ont pas les ressources humaines, ils n’ont pas de porteurs de projet. Et ce qui est complètement paradoxal, c'est que il y a un chômage terrible et je vois la présidente de de la Guadeloupe, elle a voulu embaucher un agent de développement, elle a du mal à trouver. Alors après ce qu'il faut bien voir aussi, c'est que les territoires ultramarins ne se ressemblent pas, c'est-à-dire que la Guyane, c'est un cas à part. La Guyane, c'est vraiment un cas à part, parce que d'abord c'est pas une île mais elle est au milieu d'un grand continent avec un climat différent, une géographie différente. Voilà et puis il y a Kourou quand même en Guyane, qui apporte quand même un peu d'argent. Par contre, ils sont submergés par l'immigration clandestine qui génère une insécurité. Le problème il n’est pas sportif, il est politique, il est culturel… Les problèmes sont là hein. Et puis alors après on a la chance d'avoir des dirigeants qui sont bons ou pas. En Guyane, il y a Sylvie Dalphrase, en plus qui est sur Saint Laurent du Maroni, si tu vois bien les cartes de géographie, Saint-Laurent-Du-Maroni c'est complètement isolé au bord du Maroni. Je sais pas comment elle fait par contre là-dedans il y a une population très grande, immigration du Suriname. Par contre le soir, quand tu te balades sur les terrains de foot, bah je sais pas, moi t'as 50, 100, 200 gamins qui jouent au foot, c'est formidable, ils sont tous vachement athlétiques en plus, l’obésité ça n’existe pas là-bas. Ils font des kilomètres le matin pour venir, parce qu'ils viennent à l'école en pirogue. Bon donc voilà, donc ça c'est la Guyane après en Guadeloupe, c'est les Antilles, c'est un peu différent. Par contre la Martinique, la Guadeloupe. C'est pas pareil, et après t'as l'île de la Réunion. L'île de la Réunion, c'est quand même assez riche et ils ont des infrastructures, ils ont des gymnases, ils ont des routes, ils ont des autoroutes. Voilà donc La Réunion, c'est sûrement le TOM, qui est le plus facile à vivre.

Z - Oui bah enfin on le voit dans le PSF. Ouais c'est là où vont le plus gros des financements de toute façon parce que c'est là où il y a le plus de projets donc ouais.

P - Voilà et puis après c'est une question de personne. Je vois alors en Martinique en ce moment il y a une Présidente, elle bouge pas mal. Bon, il y a des choses qui se font. En Guadeloupe, c'est pas, c'est pas qu'elle ne se bouge pas Rachel, c'est qu'elle a du mal à faire bouger les clubs parce qu'il y a un système qui existe qu’elle bouscule un peu et ça pose problème. C'est vachement compliqué à en tirer… Enfin pour répondre à ta question c'est très compliqué.

Z - Ouais Ben j'ai des entretiens prévus avec les 3 avec Marie-Noëlle, avec Rachel et avec Sylvie, donc je pourrai en parler avec elles plus en détail, mais ouais, j'ai hâte d'avoir leur réponse sur…

P - Alors moi ça m'intéresserait que tu me fasses un retour de leurs réponses.

Z - Ouais.

P - Enfin, je les connais bien, enfin je connais un peu moins Marie-Noëlle, mais je connais très bien Sylvie et Rachel. Rachel, je la vois tout à l'heure et voilà. Mais elle c'est dur hein ? Et puis ils pensent qu'à eux, hein, la fédération là-bas... Et puis un autre sujet aussi concernant les TOM, en particulier sur Antilles-Guyane, c'est que ils sont aussi attirés par des organisations territoriales chez eux. Par exemple bon, ils voudraient participer à des compétitions avec Cuba avec…

Z - Leur environnement géographique.

P - Et ouais, parce que ce qu'il faut bien voir, c'est pour remonter aux origines et il y a quand même une grande partie de la population qui sont des Afro-américains. Et donc ils ont tous la même souche créole, africaine et moi j'ai connu une époque la Présidente, il y avait une présidente de Guadeloupe. Alors pas celle qui était avant Rachel, qui était un homme, mais l'autre avant elle, c'était une guadeloupéenne indépendantiste et donc elle, elle voulait à tout prix que la fédé leur donne la possibilité de participer. Mais elle était très bien hein ? Moi je l'aimais beaucoup elle a travaillé dans des ONG à Haïti, tout ça. Enfin elle connaissait bien ce monde-là, elle l'expliquait bien. Elle était très tournée par les Antilles, mais les Antilles avec Haïti, Cuba, Trinidad et tout ça, et cetera. Donc ça c'est compliqué.

Z - Il n'y a pas une sorte de COMEGYM qui existe, mais pour cette zone géographique justement ?

P – Si si si, mais sauf que elle n’est pas reconnu, et c'est réglementé et nous on a toujours bloqué là-dessus. Si il y a des organisations. Il y a les Jeux olympiques des îles, enfin les jeux des îles, c'est des compétitions qui concernent toutes les disciplines, enfin toutes celles qui veulent et qui sont organisées… Il y en a eu une fois en Corse, ce qui regroupe les îles, tu retrouves la Martinique, la Guadeloupe et tout ça.

Z - Ok. Ça marche. Pour rester dans les financements spécifiques. Est-ce qu'il y a des priorités financières qui sont portées à direction des disciplines dont le nombre de licenciés en baisse, par exemple la GAM ? Ou la GR ?

P - Non. Alors non, non. On n’a pas d'espèce de prime à la perf là. Non, par contre bon, c'est clair que les disciplines olympiques bénéficient d'un financement plus important que les disciplines non olympiques. Mais c'est vrai aussi qu'à côté, il y a un programme qui est plus faible. Mais on n'a pas aujourd'hui, par exemple, on plafonne pas les aides à la préparation des équipes de France. Je vais prendre l'exemple du tumbling, des championnes du monde. Bon, ils ont une subvention qui est, un budget de fonctionnement pour la haute performance qui est quand même assez élevé. Alors il y a que 2000 licenciés en France Hein.

Z - Ok, ça marche. Ma dernière question sur les financements spécifiques, c'était au regard des axes qui sont présentés dans le COT ou dans le PSF par exemple, est-ce que la fédération elle compte s'engager sur des nouveaux axes justement de financement. Euh sur par exemple, je sais pas la pratique des personnes en situation de handicap ou vers des pratiques éco responsables. Enfin des sujets qui sont contemporains, quoi.

P – C’est un peu difficile à répondre parce que là on est sur un cycle, le projet Synergym 2024 se termine en année 2024. Alors c'est vrai que vis-à-vis de l’handi, on n’a pas fait grand-chose. On nous le reproche quelquefois, voilà, alors après, l’après 2024, je ne sais pas de quoi il sera fait hein. Il va y avoir des candidats, ils vont avoir des projets on, on verra bien.

Z - Oui, c'est vrai. Ok. Euh. Et pour terminer, des questions sur l'évolution des financements, est-ce que, à l'approche des JO, les services de l'État, ils ont modifié leur stratégie de financement des fédérations sportives ?

P - Pas du tout, pas du tout. Non, il n'y a pas eu de changement. Ils nous ont même baissé le contrat de performance de 10%. Tu sais, ce serait une erreur, à un an des Jeux j'allais dire, les jeux sont faits hein ?

Z - Oui, oui, clairement. Est-ce que vous pourriez me parler aussi de la période de la crise sanitaire et comment elle a impacté les finances de la Fédération ?

P - L'impact direct que l'on a eu alors sur les produits, bah on a eu une perte de licences de… Bon, je crois qu'on est passé de 325 000 à 280 000. Je crois que ça s'est traduit par une perte de plus de 2 000 000 d'euros pour nous. Et on a mis pratiquement 2 ans pour rattraper, là on les a pratiquement retrouvé là, je crois qu'on est à 324 000. Allez, à 1000, après on les a retrouvés, ce qui est bien parce qu'on avait prévu plutôt un an de plus pour les retrouver, donc là c'est plutôt bien, donc nous il est bien évident que pour on est passé de 325 000 à 283 000. Alors on pourrait dire « vous avez perdu 40 000, 50 000 licences ». C'est plus que ça parce que à chaque fois, c'est chaque année, ça fait donc en cumulé 2 000 000 d'euros qu'on a perdu. Alors bon, voilà donc ça c'est la perte sèche, mais à côté, il y a eu quand même des aides, des allégements, enfin sur un an, on a eu des allégements de charges sociales. Donc, ce qui nous a permis quand même un petit peu d'amortir, on a eu une aide exceptionnelle du CNOSF via l’AnS. Mais, mais on a aussi des charges qui ont baissé parce qu'il n’y avait plus de déplacements et tout ça. Donc finalement nous même si on a, on a une perte, on n'a pas fait le delta entre les 2 mais globalement… Et puis on avait aussi des réserves financières et qui nous ont permis de mettre en place une politique de déficit budgétaire, le temps de retrouver le nombre de licences. Donc voilà, donc nous on a pu amortir cette perte par des aides exceptionnelles de l'Etat, des fonds propres qui avaient été générés auparavant et qui nous ont permis de poursuivre la mise en œuvre du projet fédéral normalement.

Z - Oui, oui, malgré la crise. Ok oui donc la, la fédération s’en est plutôt bien sortie finalement.

P -Ouais. Et on s'est défini un plan, un plan de redressement du nombre de licences et le plan de redressement ben il a été plutôt bien tenu et on est même en avance, donc voilà. Mais globalement de toute façon tout le monde s'en est bien sorti financièrement. Les clubs s’en sont bien sortis parce que ils ont quand même eu des aides. En particulier, ceux qui étaient professionnalisés automatiquement, ils ont eu des aides de l'État sur l’allègement de charges sociales, des choses comme ça, chômage technique, enfin bref, voilà, nous on a mis en œuvre aussi des procédures de chômage technique hein au niveau du fédéral. Donc moi je connais aujourd'hui, je ne connais pas de club qui ait fermé les portes à cause du COVID. Moi j'en connais pas, alors il y en a peut-être parce que j’ai pas la prétention de connaître les 1400, 1500 clubs, mais aujourd'hui, j'en connais pas.

Z - Ok, ça marche et donc pour ma dernière question, je voulais parler des bénévoles. On sait que la base de bénévoles, elle est un peu vieillissante. Donc le rapport aux outils informatiques, il est pas, il est pas évident. Donc ma question c'était de savoir comment aider les bénévoles à se saisir des plans d'aide et des dispositifs de subvention qui sont pensés pour eux mais qui sont souvent complexes à manipuler parce que tout se fait sur Internet, etc.

P - Alors d'abord, moi, je ne sais pas si les bénévoles sont vieillissants parce que je vois aussi des jeunes bénévoles, je vois des jeunes présidents, mais plutôt des jeunes présidentes d'ailleurs, donc déjà ça je ne sais pas.

Z - Ouais, à la gym je ne sais pas, mais je parlais d'une manière globale, quoi.

P - Concernant les anciens, c'est comme partout hein, y en a qui… Moi j'ai une, j'ai une tante qui a 85ans, elle sait manier tout elle. Et puis il y en a d'autres bah qui sont en grosse difficulté. Donc c'est pas forcément, voilà… Mais donc bah c'est l'accompagnement des dirigeants. C'est-à-dire que nous, nos agents de développement, c'est un des rôles qu'ils ont, c'est de leur mettre le pied à l'étrier dans les outils, voire les aider quoi. Nous aujourd'hui tout est complètement dématérialisé à la Fédération hein. La prise de licence et dématérialisée, les compétitions, enfin tout ce qui est gestion de compétition, engagement, c'est dématérialisé, les paiements sont dématérialisés. Donc voilà, donc c'est l'accompagnement des dirigeants, c'est la formation, on fait ça met en œuvre ça. Mais moi je trouve que ça va plutôt bien, hein ? Ça marche plutôt bien, je trouve.

Z - Non mais c'est juste que là je le vois parce que vous savez, on a fait les relances pour les comptes rendus financiers et voilà, j'ai des gens qui m'appellent et la plupart du temps, c'est des gens voilà qui ne savent pas trop se servir d'internet et qui ont besoin d'aide pour remplir leur compte rendu parce que c'est compliqué. Le compte asso ils n’y arrivent pas trop, et cetera, d'où ma question.

P - C'est peut-être plus compliqué de remplir un compte asso que de saisir des prises de licence parce que la prise de licence finalement ils sont dans un domaine qu’ils connaissent très bien. Et puis c'est finalement c'est nom, prénom. Enfin c'est simple hein. Le compte asso, c'est peut-être plus difficile de le faire, mais moi je pense que des anciens, je les appelle comme ça ou des personnes âgées, qui sont engagées dans une association sont beaucoup plus ouverts sur ce monde-là que les anciens qui restent collés dans leur fauteuil devant leur télé.

Z - Oui oui, parce que pour leurs assos justement, ils ont besoin de savoir s'en servir.

P - Et puis il y a toujours quelqu'un autour pour les aider, voilà donc moi je pense que justement moi je renverse un peu les choses. Je pense que le fait qu'il soit dans une association, dans un club, bah c'est les aide à rester au bon niveau ou à être au bon niveau.

Z - Non mais c'est sûr parce que, au final, le nombre de gens qui se manifestent en disant qu'ils ont besoin d'aide, il est très faible par rapport à tous les bénévoles qui sont présents la fédération.

P - Il faudrait apprécier. Est-ce que c'est une aversion au numérique en général ou est-ce que c'est un problème outil au compte asso ?

Z - Oui, mais surtout que même avec Julien, on le remarque que finalement le compte asso il n’est pas très intuitif et que ça se trouve c'est la plateforme en elle-même qui est questionnable.

P - Moi je vois que enfin bon, maintenant je vais un peu moins dans les compétitions, mais quand il y avait des compétitions, je voyais des personnes âgées qui géraient les compétitions sur l'ordinateur de la fédé. Franchement, ça a pas l'air de leur poser des gros problèmes, mais y en a sûrement qui l'ont. Mais voilà, moi je pense qu'il y a en moyenne… Au contraire, l'association le club favorise la prise en main de ces outils-là pour les personnes âgées.

Z - Ouais, c'est vrai que ça peut être un tremplin aussi. Ok, ça marche. Bon bah merci Pascal. Je pense que j'ai terminé avec mes questions. Donc, donc c'est bon.

P - Parfait, Ben moi ce qui m'intéresse, c'est ce que t’ont dit les présidents de TOM, ça m'intéresse.

Z - Ouais, Ben je vois Sylvie la semaine prochaine et Rachel et Marie Noëlle, ce sera en juillet donc je vous ferai un retour. Il n’y a pas de souci.

P - En plus là t'as 3 présidentes qui sont vraiment très bien. Enfin c'est des gens de valeur.

Z - Ouais, elles ont répondu très vite en plus à mes mails donc ouais.

P - Et Sylvie, Sylvie fait un travail de sur les jeunes qui est exceptionnel.

Z - Ouais OK Bon Ben je lui parlerai ça alors.

P - Voilà elle va t'expliquer des… Enfin moi je, je suis en admiration.

Z - Ok Bon Ben ça marche, je ferai ça.

P - Bon bah écoute tu t'en vas quand alors finalement, je me souviens plus de la Fédération.

Z - Je m'en vais le 28 juillet.

P - Ouais bon, j'aurais l'occasion de te revoir.

Z - Oui, je pense oui.

P - Allez, bon courage.

Z - Merci, bonne journée. Au revoir.

1. Retranscription de l’entretien réalisé le 29 juin auprès de Sylvie Dalphrase.

Z - Dans un premier temps est-ce que vous pourriez vous présenter et présenter un petit peu ce qu’est le comité régional de Guyane ?

S – D'accord. Alors moi je m’appelle Sylvie Dalphrase, je suis enseignante d’éducation physique et sportive en Guyane à Saint-Laurent-du-Maroni depuis 1998, et quand je suis arrivée là-bas il n’y avait vraiment pas du tout de gymnastique. Comme cela fait partie de ma passion, en 2005, dans le cadre de mon travail j’ai réussi à obtenir quelques matériels, des tapis... pour pratiquer la gymnastique dans le cadre scolaire, et puis comme je voyais que mes élèves ils accrochaient et ils avaient du potentiel, j’ai créé l’association “Graine d’Acrobates” à Saint-Laurent en 2005. Il y avait un club en plus qui était déjà implanté à Kourou mais qui n’était pas non plus affilié à la Fédération, qui pratiquait dans le cadre scolaire. Donc dans le cadre scolaire on a pu faire des échanges, dans le cadre de l’UNSS, et après on s’est rendu compte que ce serait bien qu’il y ait un peu plus de rencontre dans le cadre fédéral. Donc c’est en 2007 que j’ai créé le comité régional, donc deux ans après la création de “Graines d’Acrobates”, et à partir de 2007 il y a eu ensuite un troisième club à Cayenne, et on a fonctionné à 3 clubs parce qu’il y n’y avait pas beaucoup de communes qui pratiquent la gymnastique en Guyane. Donc sur les trois grosses communes on va dire, Cayenne Kourou et Saint-Laurent, qui déterminent de l’est à l’ouest de la Guyane sur le littoral. Enfin la seule route nationale qui coupe la Guyane de l’est à l’ouest, il y a 3 grosses communes, et ce sont sur ces trois grosses communes que sont implantés les 3 clubs de gym. Progressivement il y a eu d’autres clubs mais plus sur le bassin de Cayenne. Voilà, un peu pour faire l’historique.

Z – Oui, ok.

S – Moi très vite je me suis orientée vers la gymnastique spectacle et évènementielle, parce qu’après en 2008 on est parti à l’Eurogym avec les jeunes de Saint-Laurent. C’était le début pour moi du développement de la gymnastique dans l’est de la Guyane parce que de là on est parti ensuite au Danemark en 2010, en Suisse en 2011, en Finlande en 2015, en Belgique en 2018, et là on sera à Amsterdam en 2023. Donc c’est par ce biais-là qu’on a réussi un peu à fidéliser les jeunes, à leur donner le goût de l’effort, du partage, de la performance, de la technique. Il fallait vraiment commencer à apprendre par la technique, et la gym se pratiquait un peu de manière désorganisée dans la rue, avec de petites acrobaties, en version hip-hop un peu. Tous les gymnastes que j’ai récupérés c’étaient plutôt des danseurs de base, c’est pour ça que je me suis orientée plutôt vers la chorégraphie collective et les acrobaties “de rue” qu’on a progressivement amené vers de la technique plus appropriée, pour déboucher vers de la performance, des compétitions, et du niveau acrobatique national. Voilà comment ça s’est développé un petit peu la gymnastique en Guyane, à travers l’est de la Guyane. En même-temps on a mis en place une politique de professionnalisation, en identifiant des jeunes qui étaient un petit peu sorti du système scolaire, qui n’avaient pas forcément de projet professionnel, et qui avaient pourtant du talent dans la gym et dans l’enseignement de la gym puisqu’ils aidaient facilement leurs camarades. En tous cas nous on avait identifié des potentiels animateurs, et on les a formés sur des CQP et jusqu’à des BP, et maintenant tous nos salariés, du moins sur Cayenne et Kourou, sont des salariés qui sont issus de la gymnastique de Guyane. Et sur Cayenne, c’est plus compliqué car c’est la capitale, même si ce n’est pas la plus grosse ville, car la plus grosse ville ça reste Saint-Laurent. Mais ça reste quand même sur Cayenne que tout est concentré, en tout cas ce qui est administratif, administrativement c’est la capitale, et il y a plus d’infrastructures, c’est plus structuré, et en même temps ça l’est moins pour la gym. Il y a moins de possibilité de pratiquer, parce qu’il y a moins de créneaux disponibles, pas de salles équipées, enfin c’est vraiment la galère. Et il n’y a pas de jeunes qui restent sur Cayenne autant qu’il pourrait y en avoir dans d’autres communes comme Saint-Laurent, qui est beaucoup plus isolé, et du coup les jeunes sont moins enclins à partir faire des études, et c’est ce profil-là que nous on a identifié et qu’on a voulu projeter vers la professionnalisation. On voulait que ce soit des jeunes locaux qui restent et qui développent la gym dans leur territoire. Donc sur Cayenne c’est beaucoup plus compliqué d’obtenir ça, parce qu’il y a beaucoup plus de plaque tournante, et on a quand même 3 clubs maintenant sur Cayenne, enfin on a un troisième club qui va ouvrir. Les 3 sont dans une démarche un peu différente, mais aucun n’est dans la même démarche qu’à Saint-Laurent. Cela fait vraiment 2 approches différentes, Saint-Laurent est dans le social, plus ouvert à la démocratisation de la gym, et à Cayenne où c’est plus... Il faut avoir les moyens pour payer sa licence, il y a très peu de mise en place ou de dispositif social.

Z – Ok, ça marche.

S - Voilà, pour faire un état des lieux on va dire. Après sur Kourou, qui est un peu plus central, un peu plus proche de Cayenne mais un peu plus central, c’est un club qui est assez stable en termes de pratique, et qui est aussi dans une démarche de développement mais à sa façon quoi. Il y a un peu moins de cas particuliers à Kourou qu’il y a à Saint-Laurent quoi.

Z – Ok, ça marche. Donc est-ce que vous diriez, par rapport à ce que vous me disiez sur le comment vous avez pu institutionnaliser tout ça et trouver des licenciés, qu’il y a un profil type de licenciés en Guyane ? Plutôt des jeunes, plutôt des filles, des garçons ?

S – Alors encore une fois dans la Guyane il y a vraiment 2 approches différents et deux profils différents. Sur Cayenne on sera vraiment très féminin, et sur Saint-Laurent on sera beaucoup plus masculin, parce que à Saint-Laurent, dans la culture, on a des ethnies qui sont beaucoup plus proches de la culture africaine, et on est encore très loin de la démocratisation du sport féminin. Les filles n’ont pas trop de possibilité, en tous cas ce n’est pas dans la culture de les inscrire au club alors que ça peut l’être pour les garçons. Du coup on a beaucoup moins de filles, surtout sur les profils performants on a beaucoup plus de garçons, et à Cayenne on a beaucoup plus de filles. Pour moi c’est lié à la culture.

Z – Oui oui oui, ce n’est pas un territoire qui est homogène il ne faut pas le penser comme un ensemble il y a des particularités selon les zones.

S – Oui voilà. Pour moi il y a deux Guyane dans la Guyane. On a la Guyane de l’Est, Cayenne et Kourou, qui sont de grosses métropoles où il y a de l’argent, des industries, des commerçants, la fusée Ariane, le centre spatial... A 350km, on a la Guyane beaucoup plus “sauvage” dans le sens où on a beaucoup moins de consommation, on n'a pas de route, les routes ce sont des chemins, on n'a pas de ronds-points. Cela reste malgré tout une grosse ville avec des infrastructures, des équipements scolaires, beaucoup d’enfants. Saint-Laurent c’est la ville qui possède le plus gros taux de natalité d’Europe, il y a plus de 10-12 naissances par jour, donc ce sont des familles très très très  nombreuses, la moyenne c’est 8-9 enfants par famille, et il y a de la polygamie... C’est très... C’est pas du tout la même façon de voir les choses d’un côté comme de l’autre, donc pour moi les profils sont très différents.

Z – Ok ça marche, très intéressant. Pour parler du comité en lui-même, est-ce que vous pourriez me dire de quoi se compose le budget ?

S – Alors sur le comité régional il n’y a pas salarié, on fonctionne uniquement sur des subventions, et on a très peu d’actions communes car le territoire est très étendu, donc on n’arrive pas vraiment à faire des actions communes à part les compétitions régionales et interrégionales où là c’est des projets communs. En plus à Cayenne on ne pratique pas la gymnastique artistique masculine, donc nous on est les seuls, avec Kourou, à pratiquer la Gymnastique Artistique Masculine. On est aussi les seuls à Saint-Laurent à pratiquer la TeamGym et le Tumbling, et les évènements comme l’EuroGym et la Gymnaestrada, donc du coup... La question c’était quoi déjà ?

Z – C'était sur le budget du comité.

S – Oui voilà, donc du coup le seul budget qu’on a c’est un budget de 50 000€ par an pour fonctionner sur les déplacements en Martinique quand on fait les championnats Antilles-Guyane, pour financer une partie des championnats de France lorsqu’il y a des tumblers qui sont sélectionnés aux championnats de France. Mais pour les projets régionaux en eux-mêmes, on a uniquement des frais de transport aériens ou routiers entre Cayenne et Saint-Laurent, et c’est tout. Il n’y a pas d’action particulière de développement parce qu’on n’a pas les ressources humaines pour le faire, et voilà. Et puis il y a aussi un budget dédié à la formation, la formation régionale.

Z – Et vous aimeriez justement avoir plus de ressources au sein du comité, avoir des salariés ?

S – Oui, moi j’aimerais bien avoir un salarié, j’aimerais trouver la personne qui est issue de la Guyane et qui a cette politique-là de développement parce que par expérience je sais qu’à Cayenne à chaque fois qu’ils font venir quelqu’un, la personne ne reste pas. La Guyane ce n’est pas forcément un territoire qui peut plaire, et du coup surtout pour les jeunes, il faut vraiment soit être très très passionné, et apprécier le territoire de la Guyane, qui pour moi est très attachant j’y suis depuis 25ans. Je ne suis pas partie parce que j’y trouve vraiment mon compte, mais je pense que si j’avais atterri à Cayenne la première année je ne serais pas restée. Donc c’est vraiment le territoire proche de Saint-Laurent qui me plaît plus que Cayenne, je n’aime pas trop Cayenne, du coup j’aimerais vraiment pouvoir trouver, identifier une personne qui va pouvoir évoluer. Pour moi c’est encore un peu tôt, dans mon comité, parce que pour l’instant les jeunes que je forme, ils ne sont pas encore prêts à rentrer dans cette coordination de développement sur tout le territoire. Et je pense qu’il en faudrait même deux : un qui soit vraiment centré sur l’ouest de la Guyane, parce qu’il y a encore beaucoup de communes qui nécessiteraient qu’on s’intéresse à elles pour développer la gymnastique ; et puis un autre qui soit vraiment centré sur l’Est, Cayenne Kourou Matoury Macouria, pour développer la gymnastique dans ce secteur-là. On peut difficilement faire un seul coordonnateur parce qu’il y a 350km entre les deux, et la route n’est pas forcément hyper facile et agréable à faire régulièrement, donc pour moi ce serait plus logique qu’il y en ait deux.

Z – Ok, oui je comprends par rapport à ce que vous disiez c’est sûr que ça paraît plus logique comme ça. Et par rapport aux formations des jeunes dont vous me parliez, c’est sur quel thème ?

S – Alors nous on forme tous nos jeunes sur l’animateur, pour nous c’est obligatoire qu’ils soient formés sur l’animateur pour pouvoir donner un petit coup de main. Et ensuite ceux qu’on identifie pour avoir une potentielle carrière professionnelle, on les oriente vers le CQP, donc là ils partent 3 fois une semaine ou 3 fois 2 semaines en métropole pour se former, et même ceux qui pourraient ne pas avoir forcément envie de faire ce métier, mais qui envisageraient de faire des études, on leur propose quand même la formation CQP parce que pour certains de nos jeunes, cela leur a permis de partir faire et financier leurs études, avec un CQP en travaillant dans un club et revenir ensuite à Saint-Laurent en tant qu’entraîneur. Pour nous, ceux qui ont 18ans et qui sont encore sur le territoire, qui ont un vécu gymnique et qui pourraient avoir d’autres projets, on les oriente vers le CQP. Soit ça ne nous sert pas, soit ça nous sert quand ils reviennent.

Z – Ok je vois. Et vous disiez tout à l’heure aussi que à Cayenne, il y avait un frein vis-à-vis de la prise de licence par rapport au prix, est-ce que c’est un problème qui est récurrent en Guyane ou c’est quelque chose identifié sur cette ville ?

S – Je pense que c’est quand même plus centré sur Cayenne, parce que tout le monde ne peut pas payer le prix qu’ils affichent pour la licence, et je trouve ça dommage en fait qu’on n’ouvre pas... Après c’est normal qu’il y ait un prix coûteux parce que nous il y a un salarié on est d’accord, après il y a des dispositifs qui permettent d’alléger un peu le coût des licences. Nous on lutte contre ça en fait, cotre le fait qu’il faille avoir un certain statut social pour pratiquer la gymnastique, en tout cas ça n’est pas notre politique de comité. C’est un peu notre bataille, mais après je comprends que quand on n’ait pas beaucoup de ressources on l’injecte dans les prix de licences, en fait j’aimerais mieux que ça se passe autrement.

Z – Ouais, ok. Pour parler des relations institutionnelles qu’il y a avec le comité, est-ce que vous pourriez me parler des relations qu’il y a entre vous et les clubs de Guyane ? Qu’elles soient financières ou autre d’ailleurs

S – Alors les relations sont plutôt bonnes, avec les différents clubs. Après on a eu un club de GR qui a été un petit peu à part, dans leur fonctionnement, dans leur analyse, donc du coup ce club-là n’a jamais vraiment participé à tous les week-ends de cohésion qu’on a pu mettre en place. C’est quelque chose auquel je tiens vraiment, c’est qu’il y ait une bonne ambiance entre les différents clubs, même s’il y a des clubs qui fonctionnent mieux dans certaines disciplines que d’autres, et que les dirigeants soient présents, et que les relations entre les dirigeants, les professionnels et les jeunes aussi, les jeunes en formation soient saines. Donc on aime bien, au moins une fois dans l’année, se réunir tous ensembles, dirigeants, administratifs, bénévoles, professionnels, jeunes animateurs, pour partager un week-end de cohésion dans un carbet à la nature, proposer des petits jeux, des réunions de travail. Donc pour nous on veut vraiment que ce soit sain, après il y a toujours des dirigeants ou des professionnels qui sont dans un mauvais esprit et malheureusement on ne peut pas trop intervenir dessus. Mais on essaye en tout cas de recadrer quand il faut recadrer pour qu’il y ait une bonne ambiance. On est les seuls ici on est un peu isolé, on a aucun intérêt à se tirer dessus, les gyms ils n’ont rien demandé, ils ont juste besoin de faire de la gym et de faire de leur mieux. Donc voilà c’est un peu le message qu’on veut faire passer auprès des dirigeants et des entraîneurs.

Z – Est-ce que vous pourriez me parler un petit peu de vos relations avec la Fédération. Comment vous voyez les aides apportées, c’est-à-dire le PSF ou le COT, et comment vous en tant que comité vous les recevez ?

S – Euh... Alors je trouve que ça évolue, ça évolue plutôt bien, depuis plusieurs années il y a eu des prises en considération. Le fait que les dirigeants on a eu la visite de 2 dirigeants de la Fédé, le trésorier et le Président en l’espace de 5ans, ce qui fait que je pense que les problématiques ils les perçoivent mieux depuis qu’ils sont venus sur le territoire. Depuis il y a eu quelques modifications sur les lignes et les “appels à projet” de la Fédération qui nous correspondent un petit peu mieux. Du coup il y a une amélioration, donc ça c’est très positif, après ça reste très limité quand-même, compte-tenu des prix exorbitants qu’on a en coût de transport en coût de frais de port, en coût de tout en fait. Tout ce qu’on fait est multiplié par deux par rapport à la métropole en fait.

Z – Bien-sûr.

S – Et du coup on a une petite aide de la Fédération mais c’est tellement minime par rapport à ce qu’on aurait besoin, même si je comprends que la Fédé ne peut pas tout prendre à sa charge. Déjà je note qu’il y a un effort qui est fait par la Fédération, qui est positif dans le sens des comités d’outre-mer. Après on a toujours besoin de plus parce qu’on est loin et là d’autant plus depuis 2ans avec le Covid, les prix de transport ils sont multipliés par 1,5 c’est incroyable. Avant on avait un billet d’avion hors vacances scolaires qu’on pouvait prendre à 550-600-700€ max. Et là maintenant on est à 1000€ voire 1 400€ en période scolaire, donc on a doublé les budgets sur les transports. Tout de suite nous si on n’a pas les ressources, on est obligé de limiter nos déplacements, et ça c’est trop dommage.

Z – Oui c’est vrai.

S – Donc pour répondre à leur question, il y a un effort de fait suite à leur venue, sur la saisie des problématiques, après pour moi ça reste un peu léger. Après comme je ne sais pas comment ça se passe en métropole, j’imagine qu’en métropole c’est la même chose donc voilà...

Z – Oui ce sont des difficultés qui sont récurrentes mais comme vous dites elles sont exacerbées sur les territoires ultramarins du fait de l’éloignement, et puis encore plus vous sur votre territoire comme c’est une zone très étendue géographiquement. Donc je suppose que oui ils sont vite multipliés.

S – Exactement. Et même nous pour l’achat d’un matériel il faut le multiplier par 2 en fait, entre le moment où on l’achète et le moment où ça arrive ici c’est multiplié par 2. Une barre asymétrique qui vaut 4 000€ elle arrive ici elle vaut 8 000€. Du coup d’un seul coup, nous avec 4 000€ on ne fait rien on achète rien en fait.

Z – Et donc vous voyez de quel œil le plan ultramarin qui a été développé cette année, avec le volet formation. C’est une aide qui est en plus, mais je ne sais pas si elle paraît suffisante pour vous ou pas ?

S – Si ça par contre c’est bien, ça c’est vraiment très bien, c’est une aide à la formation qui est vraiment... Le plan à la formation qui vient d’être mis en place c’est pour moi un peu révolutionnaire. En tout cas pour moi c’est bien accueilli parce que c’est une considération des territoires ultramarins. Les efforts qui ont été faits pour nous accueillir en pré ou post compétition sur des zones à proximité des terrains d’entrainement, pour moi aussi c’est hyper confortable. Après je ne l’ai pas encore expérimenté mais ça me semble confortable de pouvoir se poser quelque part sans avoi des frais trop importants. Et puis ensuite les propositions aussi de pouvoir avoir des kits de matériel. Pour moi ça c’est très positif.

Z – Oui j’allais vous poser la question justement, sur Gymproxi, savoir de quel œil justement vous voyez ce dispositif. Est-ce que vous vous en êtes saisis ?

S – Oui, en tout cas de notre côté on a fait des demandes, et le développement de la gym ici, compte tenu du climat, compte tenu des saisons, il peut très facilement se faire en extérieur. Et du coup le kit mobilité, c’’est le meilleur moyen de toucher un maximum d’enfants, surtout dans les quartiers, pratiquement dans toute la Guyane, surtout à l’Ouest, identifiés comme des quartiers sensibles. Il n‘y a aucun quartier de Saint-Laurent qui n’est pas un quartier sensible. Donc c’est hyper important qu’on puisse faire rayonner la gym dans les quartiers, et on a déjà commencé ici mais plus on aura de matériel, plus on pourra multiplier les actions. J’espère que ça me permettra de lutter aussi contre la délinquance parce que c'est un fléau ici. Maintenant et puis c'est de pire en pire en fait. Alors autant en France, on entend encore des trucs aussi aberrants. Mais ici c'est, j'ai l'impression, comme les banlieues chaudes de Marseille quoi. C'est ça se tire dessus, des jeunes de 12, 13 ans quoi, qui n'ont pas de repères. Donc c'est important qu'on puisse les prendre dès la base sur un cadre qui pourrait leur apporter autre chose que s’embrigader dans des gangs et faire des bêtises. Parce qu'ici, ce qui est le plus, le plus grave, c'est les gangs. Il y a beaucoup de gangs de quartiers et il y a beaucoup de trafic de drogue et de jeunes qui font la mule, qui transportent des, des, des, des boulettes de cocaïne dans l'avion pour franchir l'Atlantique. Et voilà, et qui après se retrouvent dans des grosses galères quoi. Et c'est des gamins qui traînent, en fait, c'est des gamins qui traînent, qui sont repérés et qui à qui on propose des choses faciles. Mais nous c'est ces gamins-là qui traînent à qui on veut proposer des choses plus saines quoi.

Z – Mais oui, pour les détourner de ça justement, leur trouver un échappatoire ou ne serait-ce qu'une distraction qui leur permette d'éviter de tomber justement sur ce côté-là. J'imagine que c'est c'est l'objectif aussi de l'insertion par le sport.

S – Tout à fait, et d'avoir aussi une autre approche de la vie, parce que les seuls repères qu'ils ont, c'est ce qu'ils voient dans la rue et la gym, c'est aussi une famille. C'est aussi une bienveillance et ils voient que ça peut se passer autrement à partir du moment où on appartient à la même famille, on va être soudé dans nos problématiques. Du coup, ils voient une autre façon d'aborder les choses en fait même une autre façon de se parler, de se respecter.

Z – Ok. Et pour faire le parallèle avec Gymproxi, est-ce que vous estimez qu'il y a une problématique d'équipement en Guyane ? Et si oui, est-ce que c'est sur une zone géographique en particulier ou c'est sur l'ensemble de la région ?

S – Alors l'équipement, c'est vraiment le plus gros problème de la Guyane. En fait, y a aucune, y a aucun endroit où on peut pratiquer la gym en toute sécurité. Soit parce qu'il pleut dans la salle, soit parce qu’il n’y a pas assez de matériel, soit parce qu’il n’y a pas assez de hauteur, soit parce qu’il y a des poteaux au milieu de la salle, soit parce que c'est trop petit... Il n’y a pas réellement d'endroit serein pour pratiquer la gymnastique. Et il y a, malgré une volonté politique, de construire des infrastructures, il y a quand même un frein à cette activité. Je ne sais pas pourquoi ici en Guyane on a beaucoup de mal à obtenir des accords de construction, parce qu'en vrai on a besoin d'un hangar. En fait on n’a pas besoin de chauffage, on n'a pas besoin de clim, on a besoin juste d'un hangar avec des ouvertures, juste un toit et une chape avec suffisamment de hauteur pour pouvoir pratiquer. Et on n'arrive pas depuis 2007 à avoir des projets de construction. Il y a des ébauches de projets et ça fait 10 ans qu'à Saint-Laurent il y a une promesse de salle qu’il y a un cahier des charges qui a été fait, qu’il y a des plans, il y a des architectes qui ont travaillé, il y a des terrains qui sont identifiés et c'est toujours bloqué quoi. On sait pas les raisons, si c'est des raisons politiques, c'est des raisons... En tout cas c'est bloqué. Donc l'infrastructure ça reste quand même un frein même si on peut pratiquer la gymnastique en extérieur, on ne peut pas la pratiquer toute l'année tous les jours et tout le temps. Donc du coup à un moment donné, si on veut un jour faire de la performance ou développer un petit peu, ouvrir les enfants sur d'autres pratiques, sur d'autres... En fait ce qui est important ici, c'est que les enfants, ils puissent voir ce qui se passe ailleurs et grâce à la gym, on peut les emmener. Ben nous on a fait plein de pays d'Europe et et ça leur permet de s'ouvrir sur un monde nouveau, sur quelque chose de différent et de comprendre que beh ailleurs, on pratique la gym dans d'autres conditions. Là, on a atteint des niveaux très performants et  pour moi, c'est la clé, là c'est l'infrastructure. Au bout d'un moment, c'est l'infrastructure. Au début, ça l'est pas forcément le plus important, mais à partir d'un moment, quand on a atteint nos limites de compétences par rapport à nos structures, on ne peut plus se développer on ne peut plus performer et on est encore plus frustré de voir qu'on a un potentiel et que les gamins on ne peut pas les emmener vers leur plus haut niveau quoi.

Z - Donc à ce jour... Pardon, allez-y.

S – Je dis à moins qu'ils partent... Mais le départ jusqu'à maintenant, tous ceux qui sont partis, ça n’a pas été concluant quoi. Il y a une adaptation en France à avoir et dans le même dans les méthodes que nous on utilise, dans la bienveillance qu'on a, ils ne la retrouvent pas forcément. Puis cette famille que nous on crée ici après, quand tu la quittes, pour aller dans un autre club, des enfants qui se connaissent depuis 15 ans, t'arrives là, c'est difficile de s'intégrer. Du coup ça n’a pas été très concluant, la plupart de ceux qui sont qui ont quitté la Guyane pour aller faire de la gym ailleurs, ils n’ont pas tenu longtemps quoi.

Z – Ok donc à ce jour c'est impossible en Guyane d'avoir une stratégie de développement du haut niveau ?

S – Non, c’est impossible.

Z – Ok, vous savez combien il y a de gymnases sur votre territoire ?

S – De gymnase, tu veux dire où on pratique des sports co...?

Z - Réservés à la gym ou alors où on peut pratiquer la gym ?

S – Réservé à la gym il y a en a un, un seul, mais ce n'est pas un gymnase c'est une, c'est un terrain de tennis couvert donc avec des ouvertures sur les côtés, donc dès qu'il pleut ça chasse et ça rentre et ça fait une piscine dans la salle de gym. Du coup c'est pas vraiment pour moi, c'est pas vraiment une salle de gym, donc il n’y a aucune salle de gym. Par contre il y a là où nous pratiquons tous les jours, on a réussi à installer une piste de tumbling, des barres avec ancrage, donc on peut pratiquer la gym donc après y a pas énormément de tapis qui sont qui permettent de faire des sorties en fosse, y a rien quoi. Donc après ça reste quand même, on est quand même bien et on arrive quand même à faire de la performance sur haut niveau du tumbling, puisqu'on a quand même des jeunes qui font champions de France. Là on a un jeune qui va faire les championnats du monde dans la catégorie 15, 16 ans donc c'est sûr ça, on peut le faire. Après sur la GAF / GAM ça devient plus compliqué.

Z – Oui oui parce que ça nécessite beaucoup plus de diversité d'équipements.

S – Ouais, par contre sur la Team gym et sur le Tumbling, là on a un moyen d'accéder à des niveaux Europe, voire mondiaux, mais comme ce ne sont pas des disciplines olympiques, c'est pas des sportifs de haut niveau quoi.

Z – Oui et par rapport à ces problématiques d'équipement et même à d'autres sujets, est-ce que vous pourriez me parler des relations que qu'il y a entre votre comité et les collectivités territoriales de Guyane, donc que ce soit le Conseil régional ou les mairies même.

S – Alors les mairies, la mairie de Cayenne et la mairie de Saint Laurent et c'est les 2 mairies les plus partenaires de la gymnastique sur le territoire. Donc là on a des très très bonnes relations avec des vraies volontés d'aider la gymnastique à leur niveau. La CTG donc c'est... On est une seule collectivité donc c'est la région, le comité territorial. La région, on peut pas dire qu'on a des mauvaises relations ou qu’ils sont un frein c'est juste que c'est c'est une vieille, c'est une vieille école, une vieille culture et j'ai l'impression que ce qui est important, c'est le foot, le basket, le volley... Même pas on va dire le foot et le basket, c'est 2 sports (il y a eu éventuellement l'athlétisme et la natation) c'est deux sports où il y a eu des émergences de sportifs de très haut niveau qui ont fait briller un petit peu la Guyane dans leur discipline puisqu'on a des basketteurs qui ont joué en NBA, on a des nageurs qui ont fait les Jeux olympiques, on a des athlètes aussi. Donc ce sont des disciplines phares pour la CTG, mais les autres disciplines comme nous, même si on peut performer au niveau mondial ou national, c'est j'ai pas je, je ressens pas la même chose. L'élu au sport de la région, il est toujours dans les discours très favorable et très élogieux sur ce qui se fait au niveau de la gymnastique mais dans les faits concrètement... Je ne peux pas dire qu'il ne nous aide pas, mais je ne pourrais pas dire non plus que on est facilement aidé quoi. Alors que j'entends régulièrement “la CTG a participé au financement des billets d'avion de l'équipe de foot qui partira à la Réunion faire un truc amical”. Jamais je n'ai obtenu des billets d'avion pour mes gyms qui vont faire les championnats de France voire les championnats du monde. On va toujours me trouver l’excuse qu’il n’y a pas de fond que j'ai demandé trop tard, qu’il fallait que je m'y prenne avant, qu'il fallait que je demande à tel moment. Mais par contre l'équipe de foot qui vient de se qualifier et qui doit partir, eux, je vois sur les réseaux que ça a été financé par la CTG. Donc pour moi c'est pas, je peux pas dire que on soit une priorité pour la CTG.

Z - Et donc la CTG vous aide sur des projets qui sont ponctuels ou alors vous recevez des aides chaque année ? Enfin ça se passe comment un petit peu les relations financières avec elle ?

S – Chaque année on fait des demandes de subventions sur des lignes, sur des appels à projets. Donc généralement c'est très simple, c'est toujours la même politique achat de matériel qui est plafonné à 5000,00€ et événement local, donc compétition, manifestation, gala et tout ça, donc tout ce qui est local, on peut avoir une aide mais dans tous les cas c'est plafonné quoi, on va jamais sortir de là. Après, on peut obtenir des compléments d'aide sur les emplois, l'emploi, par contre, et puis on peut obtenir aussi une aide sur le fond qui s'appelle le FEBECS, voilà. Parfois ils cofinancent.

Z – Ok, ouais pour les déplacements.

S – Ouais mais c'est pareil, c'est plafonné à 15000,00€ moi à chaque fois que je pars avec minimum 10 personnes, je suis déjà. (*le téléphone sonne*) Pardon...

S - C'était quoi la question ?

Z - C'était sur le FEBECS.

S – Mais voilà donc du coup le FEBECS il est aussi plafonné à 15000,00€ quand moi je pars en déplacement j’en ai pour 50000€ de déplacement donc j'arrive pas trop à... Ça m’aide, mais ça n’est pas beaucoup quoi.

Z – Donc le, le plus grand frein au développement de la gymnastique sur le territoire, ce serait l'argent plus que les ressources humaines ?

S – Oui, oui. En premier, je mettrai les infrastructures, les voilà les les ressources financières et en 3e les ressources humaines. Après peut-être que c'est plus mon point de vue du côté de Saint-Laurent. Après, du côté de Cayenne je pense qu'ils mettraient en premier les ressources humaines parce qu'eux ils n’ont pas réussi à mettre en place ce que nous on a fait en gardant du vivier local et en formant du vivier local parce que nous on est en sureffectif pratiquement à Saint-Laurent, on a 5 salariés pour 350 licenciés, ça ne se fait jamais ça. En général, t'as 2 licenciés pour 350 licenciés, nous on en a, on en a 5, même si on a un qui est à mi-temps, les 4 autres sont à temps plein. Mais bon, c'est des jeunes qu’on a identifiés et qu'on veut garder avec nous pour les former jusqu'à ce qu'il y en ait un qui ait le potentiel, éventuellement de devenir un vrai développeur, un vrai coordonnateur technique qui puisse vraiment développer sur l'Ouest. Après sur le Cayenne, comme ils ont cette plaque tournante de jeunes qui partent facilement ils n’ont pas réussi à garder ce vivier là et du coup ils ont du mal à obtenir des professionnels et qui restent chaque année. Ils sont à la recherche d'un nouveau entraîneur et ça fonctionne avec des bénévoles pendant un temps. Après ils galèrent un peu quoi, ils galèrent un peu plus. Donc je pense que pour eux le frein principal, ce serait la ressource humaine d'abord, puis après l'infrastructure où voire les 2 en même temps. L'infrastructure et l’humain parce qu'en vrai c'est lié. Les gens ils ne restent pas parce que ça les emmerde de toujours sortir les tapis et de de rester dans une cage à poule au milieu des ballons de foot et au milieu des handballeurs qui balancent des ballons et tout. Donc c'est vraiment la misère quoi. Donc du coup je pense que s’il y avait une salle ce serait déjà beaucoup plus attrayant. Si on avait la liberté d'une salle et des créneaux, on pourrait offrir des... Ce serait plus attrayant pour les jeunes qui viennent de l'extérieur. Et après il faut que le jeune il adhère aussi à la vie en Guyane quoi. La vie c'est lent, c'est chaud, c'est humide, c'est voilà, il y a plein de contraintes qui font qu'on peut ne pas du tout aimer la Guyane.

Z – Ouais finalement toutes les problématiques sont un peu liées, mais voilà il y a des ordres qui changent selon les les zones. Et comment est-ce que vous faites au niveau du comité, voire même peut-être du club pour aider les bénévoles, justement, à se saisir des mécanismes, par exemple les plans d'aide, les dispositifs de subventions qui sont pensés pour eux, mais qui parfois s'avèrent complexes ? Je pense par exemple à l'utilisation, bah tout bêtement de du compte asso ou à se saisir justement de ces plateformes qui bah pour avoir travaillé dessus... Souvent, on me dit que ce n'est pas facile pour des bénévoles de de les utiliser.

S – Ouais c'est vrai. Alors jusqu'à maintenant, j'ai toujours eu la chance. Mes dirigeants étaient plutôt... Comment j'ai envie de dire ça... Ils avaient plutôt des compétences élevées dans le domaine informatique ou même dans leur dans leur métier quoi. Tu vois à chaque fois soit ils sont enseignants, soit ils sont chercheurs donc c'est pas des choses qui leur font vraiment peur. Donc jusqu'à maintenant, à chaque fois que j'ai expliqué et en leur demandant d'essayer, et en leur disant si jamais il y avait des problèmes de revenir vers moi, j'ai pas eu de gros échec. A chaque fois, ils ont pris le temps de comprendre et ça s'est bien passé. Après, on a quand même une personne qui gère un peu tout au niveau informatique dans le comité qui arrive à être un peu disponible pour aider quand il y a besoin. Mais en général, jusqu'à maintenant les seuls petits soucis qu'on a eus, c'était avec FFGym Licence, enfin pour entrer les compétitions là, Score gym plutôt. Mais ouais, la personne qui gère ça est forte et on n'a même pas eu besoin de se former. Par contre il faudrait qu'on se forme parce que si un jour elle est défaillante, on ne pourra pas gérer quoi, si un jour elle est malade le jour d’une compet ce sera un peu la galère. Donc jusqu'à maintenant, j'ai autour de moi en vrai les personnes qui prennent des responsabilités, qui sont dirigeants ici en Guyane, ce sont la plupart du temps des gens qui sont actifs dans la vie et qui ont des métiers... Si on vit en Guyane, c'est qu'on a un métier, soit on est médecin, soit on est enseignant, soit on est chercheur, soit on est informaticien. Il y a un très peu de personnes qui restent en Guyane s'ils n’ont pas un métier stable et rassurant. Donc du coup en général j'ai pas eu de problème jusqu'à maintenant avec des dirigeants qui galéraient par rapport à ça. Donc ça pourrait arriver, mais je pense qu'on mettra en place beh des aides pour manipuler et puis des allers-retours avec eux sur leur dossier.

Z – Ouais. Et est-ce que sur d'autres sujets ça vous est arrivé d'organiser des wébinaires ou des réunions avec des bénévoles justement pour favoriser la cohésion ou pour faire passer des informations, et cetera.

S – Euh. Non, j'ai beaucoup de mal parce que je n'ai pas beaucoup de temps en fait. C'est juste un problème de temps parce que beh comme je n'ai pas de d'agent de développement ou de personne qui est dédiée à ce travail-là et que moi j'ai un autre métier et bien d'autres occupations à côté, du coup j'ai jamais pris le temps de de faire alors que je sais que parfois c'est important. Mais comme je fais aussi des promotions de juge, des formations d'animateur et du coup beh quand il y a besoin de parler d'un truc en particulier, on les cale dans les formations par exemple pour créer son compte sur FFGym, pour aller chercher des informations dans la base documentaire, pour télécharger des programmes... On essaie de le placer dans les formations, même la formation de juge ou la formation d'animateur.

Z - Ok et je parlais de cohésion. Combien de rencontres territoriales vous réussissez à organiser par an à peu près ?

S – On en fait 2 minimum, c'est-à-dire on fait 2 compétitions régionales. Ensuite on se retrouve sur les compétitions interrégionales où là c'est encore un autre moment d'échange et de partage parce qu’on part de la Guyane ensemble et on partage quelques jours ensemble en Martinique avec des sorties avec des entraînements communs avec la compétition. Et puis on a le week-end de cohésion à la rentrée. Donc d'une manière générale, on fait 4 dans l'année, on fait 4 rencontres mais sur des thèmes un peu différents. La rentrée, c'est vraiment pour préparer la rentrée, organiser le calendrier ensemble, définir les catégories communes et parler un petit peu du jugement, faire l'état des lieux des besoins de chaque club. Après on a les 2 compétitions en général en janvier et en mars où on fait la compétition régionale numéro un individuel plutôt, pour composer les équipes. Ensuite, la compétition régionale numéro 2, qui qualifie pour les championnats Antilles-Guyane. Et puis en dernier la sortie en Martinique où généralement il y a au moins une équipe dans chaque club qui représente du coup les différents clubs sont représentés sur ce sur ce séjour et puis on peut être ensemble dans le même hôtel. Voilà on fait des trucs comme-ça où là on est une seule délégation, la délégation de Guyane.

Z - Ok.  C'est sur quelle discipline du coup ?

S – Et beh ça c'est que sur la GAM par contre, sur la GAF / GAM.

Z – Ok.

S - Parce qu'en général on essaie de faire en sorte que la compétition interrégionale en Martinique elle soit en même temps garçon et fille, ce qui nous permet de faire partir les garçons et les filles en même temps. Je vais brancher mon ordi parce qu'il n’a plus de batterie.

Z - Pas de souci. Et ces rencontres interrégionales se font donc avec la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique. Est-ce qu'il y a d'autres territoires en plus ?

S – Saint-Martin, mais qui dépend de la Guadeloupe.

Z - Ouais, ok. Et est-ce que vous aimeriez organiser des rencontres qui soient interrégionales mais avec des territoires non français justement ?

S – Oui, on a déjà fait avec le Suriname parce que le Suriname c'est le pays qui est limitrophe avec Saint-Laurent-du Maroni et c'est un pays qui est qui est très très en sous-développement. Ils n’ont rien en fait, ils ont absolument rien, ils font sur des planches en bois, ils n’ont pas de tremplin, ils fabriquent des trucs, ils mettent un tremplin sur une caisse en bois pour faire une table de saut. Enfin ils sont... Ils ont rien, mais ils sont hyper motivés et ils sont super contents quand ils viennent beh pratiquer chez nous parce que nous on a au moins des tapis et du coup on a déjà fait des échanges avec le Suriname. On a déjà fait des rencontres beh du coup internationales entre la Guyane et Suriname. On aimerait développer aussi avec Trinidad et Tobago parce que c'est pas très très loin. Et voilà, mais ça reste des projets qu'on n'a jamais le temps de mettre en place en fait. Alors le Suriname c'est plus facile parce que c'est à 01h30 d'ici donc on prend la pirogue et après on a 01h30 de taxi, on est au Suriname et eux ils viennent chez nous c’est pareil. Et en général c'est hyper formateur pour eux et pour nous aussi d'ailleurs. Parce que quand on va au Suriname et que les autres gymnastes voient qu’eux ils ne pratiquent avec rien et qu’ils ne se plaignent pas et qu'on va leur demander de faire une roulade avant sur le parquet. Bah oui, on va leur demander de faire une roulade avant sur le parquet, après tu enchaînes tu vas faire ton accro sur le seul tapis qu’il y a.  Bah c'est enrichissant en fait, c'est enrichissant quand même parce que ça leur montre que beh même s'ils se plaignent parce qu'ils n’ont pas la salle de leur rêve, à 01h30 de chez eux, c'est encore pire quoi. Donc pour moi je trouve que c'est hyper important. Et de voir que les gamins eux ils ne se plaignent pas et ils font super bien en plus. Ils s'appliquent, ils corrigent donc voilà, la réponse est plutôt oui j'aimerais bien en faire plus. Et après le Suriname ils sont passés par des phases de guerre un petit peu, et là il y a eu encore un putsch politique avec le président, donc je ne sais pas trop, ce n'était pas trop le moment d'y aller. Ça a l'air de s'être un peu calmé donc on va sûrement être recontacté par le club du Suriname.

Z – Ok. Et vous m'avez parlé jusqu'à présent de la GAM, de la GAF, de la TEAM gym et du tumbling. Est-ce que vous déployez des actions sur d'autres disciplines, par exemple le parkour ou pas encore ?

S – Si si. Le parkour je ne l’ai pas dit mais on a fait une formation d’animateur. Donc on a formé 2 jeunes animateurs après ça reste encore assez léger pour pouvoir proposer vraiment des sections, mais c'est dans, c'est dans les projets ouais, de développer le parkour.

Z – Ouais parce que ça répond un peu aux problématiques d'équipements dont vous parliez, c'est une discipline, je pense, qui ne nécessite pas d'avoir nécessairement un gymnase, et cetera.

S – Oui et c'est pour l'instant c’est très compliqué très compliqué d’avoir un mobilier urbain dans la ville en fait. Donc on peut pratiquer le parkour, mais quand même dans la salle. Donc du coup c'est... Mais par contre on peut déplacer nos modules, allez faire ça dehors, ça c'est possible. En utilisant une barrière, un banc qui traine quoi parce qu'il n’y a pas énormément de mobilier. On a du mal à trouver des espaces pour pratiquer, mais, mais après voilà, il faut des connaissances quand même. Il faut de l'expérience. Pour l'instant encore un petit peu limite par rapport à ça, mais ça fait partie des axes de développement.

Z – Je vérifie ma liste de questions, je fais un peu le tour, mais j'ai une question sur est ce que vous avez vu un changement dans les finances attribuées aux structures sportives depuis, on va dire les dernières années et l'approche des JO 2024.

S – Bah oui j’ai vu passer beaucoup d’appels à projet en liaison avec les JO, mais après sur les subventions en elles-mêmes, moi j'ai, j'ai ressenti une baisse dans les montants d’attribution de subvention, une légère baisse. Mais toujours un peu ça baisse, ça baisse un petit peu dans chaque domaine en fait. Donc du coup voilà, heureusement ça se compense si on a été chercher les appels à projet Paris 2024 mais de manière générale j'ai l'impression que on tend vers une baisse régulière des subventions attribuées par toutes les collectivités et toutes les institutions. Après peut-être qu’il y a des stratégies pour modifier un peu son fonctionnement, parce que si on attend trop sur les subventions, je pense qu’à un moment donné on va être bloqué quoi.

Z – Oui, oui, oui. Et vous avez répondu à quel type d'appels à projets par exemple ?

S – Moi j'ai répondu à l'appel à projet beh...Tu veux parler de Paris 2024, ou ?

Z – Ouais, ouais.

S – Ouais, nous, nous on a fait le Paris 2024 qui concernait l'intervention des scolaires. On a été lauréat 2022 et là on a refait la demande en 2023, c'est pour accueillir des classes de CM2 dans notre gymnase tous les matins puisque l'école, c'est que le matin ici. Donc voilà, et puis on a aussi fait une demande concernant le handicap parce que on fait venir ici 3 structures de handicap, le DAPI, le GCSMS et l’APAJH, donc 3 types de handicaps différents et on fait une initiation. Enfin voilà, on essaie de faire des séances adaptées à leur handicap. Et après, moi, j'ai répondu un appel à projet qui s'appelle quartier d'été. Mais ça, je pense que c'est plus lié à... Ce n'est pas Paris 2024.

Z – Ok et je pense que ça va être ma dernière question. Vous l'aviez un peu évoqué au début, mais j'aurais aimé savoir comment la crise sanitaire, elle a impacté justement les actions et les finances du comité. Est-ce que vous avez vu des clubs qui ont fermé leurs portes ? Comment est-ce que vous avez pu soutenir les structures ?

S - Honnêtement, pour nous, la crise elle n’a pas eu d'impact sur la gymnastique, ça a fermé comme tout le monde. On a fermé comme tout le monde, mais les licences avaient déjà été prises et payées, donc il n’y a pas eu de problème. Pour les salariés qui étaient en poste on a eu comment ça s'appelait ce dispositif d'aide qui a permis de continuer à les payer malgré la fermeture. Donc, ni les salariés, ni nous n'avons eu à avoir, d'impact sur ça. Et au retour de la crise, au retour de la crise, tout le monde a repris ses licences au même nombre qu'avant facilement, donc pour moi il n’y a pas eu d'impact négatif sur le COVID.

Z – Ok, ça marche. Je fais un rapide tour, mais il me semble que c'est bon pour. Je ne sais pas si vous vouliez parler d'un sujet d'un autre sujet en particulier, ou rajouter quelque chose.

S – Non, juste les réponses que j'ai données sont un peu plus orientées club que comité. Je pense que tu as dû le ressentir quand même. C'était plus tu vois, j'ai.... À chaque fois que je... Parce que pour le comité, on ne fait pas réellement d'action spéciale à part ces 4 trucs. Mais par exemple tous les projets impact 2024, c'était vraiment, c'était vraiment plus le club que le comité. Et bah sinon voilà, j'espère que ça va t'aider pour rédiger.

Z – Bien sûr. Ouais, Ouais, Ouais. Et puis même avoir du coup le la double casquette club et comité, c'était très intéressant parce que du coup ça me donne une vision qui est encore plus large. Je pense que je n'aurai pas vraiment le temps de m'entretenir sinon avec des gens qui sont issus de clubs, mais là pour le coup ouais je vous remercie beaucoup pour les réponses, c'était très intéressant.

S - D'accord, si à un moment donné, t'as envie de poser une autre question n'hésite pas, tu m'envoies un mail ou tu m'appelles y a pas de souci.

Z - Ça marche c'est très gentil. Merci beaucoup.

S – Je te remercie à toi, bon courage.

Z – Merci, bonne journée, au revoir.

S – Merci, au revoir.

1. Retranscription de l’entretien réalisé le 17 juillet auprès de Marie-Noëlle Catayee

Z - Alors pour commencer, est-ce que vous pourriez-vous présenter vous, présenter votre parcours ?

MN- D'accord donc Marie-Noëlle Catayée, donc je suis actuellement la Présidente du club Kreyol gym de Fort-de-France et également présidente du comité régional de gymnastique de Martinique. Alors je suis présidente du club de gym depuis début 2019, avant en 2018 et depuis 2017, j'ai été entre 2017 et 2019, j'étais vice-présidente et je suis passée aux fonctions de présidente en 2019. Je suis rentrée à la gym par ma fille qui a fait de la gym et qui faisait partie du pôle. Et je suis présidente du comité régional de gymnastique depuis décembre 2020, donc beaucoup plus récemment. Et c'est là que je suis vraiment rentrée dans l'univers de la gymnastique, où j'ai vraiment fait mon grand saut, mon grand saut dans l'univers de la gymnastique, parce que c'est vrai que aborder la gymnastique sous l'angle d'un club et aborder la gymnastique sous l'angle d'un comité régional, c'est quand même assez différent.

Z - Ok et du coup, ce que vous pourriez me présenter un petit peu le rôle du comité et en quoi ils diffèrent du club de gym dans lequel vous êtes présidente ?

MN - Oui, alors le rôle du comité, évidemment, c'est de promouvoir, je dirais, les gymnastiques sur tout le territoire. Et ça, ça passe par de l'organisation, enfin de la proximité de l'appui, appui accompagnement aux clubs affiliés. Nous avons actuellement 15 clubs affiliés alors qui sont de taille variée, il y en a qui sont de taille beaucoup plus importante et puis il y a vraiment des très petits clubs. Et puis ça passe aussi par la formation puisque nous avons ben pour se développer, des clubs ont besoin dans d'encadrement et d'encadrement qualifié. Donc ça passe par la formation et évidemment ça passe par la performance puisque effectivement ben il faut qu'on amène des jeunes vers la performance. Tout en ne négligeant pas les aspects loisir puisque le loisir ça reste important pour les clubs. Et évidemment, on décline la politique de la Fédération sur le territoire régional, avec une adaptation évidemment au contexte local.

Z - Bien sûr. Oui, pour entrer dans la partie économie est ce que vous pourriez me décrire de quoi est composé à peu près le budget du comité ?

MN – Oui . Alors le budget est composé évidemment des affiliations, des coûts d'affiliation, de des coûts de licence, parce qu’il y a une partie qui va la fédé, mais il y a une partie qui reste au comité régional, des subventions bien entendu. Donc ça c'est sur les produits. Subvention, je dis subvention que ça soit subvention régionale ou subvention nationale, donc AnS subventions à l'emploi par exemple. Et puis sur les charges, ben on est sur des charges de fonctionnement avec des salaires. Des salaires, tout ce qui va, qui va être toutes les charges. Alors les charges fixes qui sont les charges de location, de location d'espace, les assurances et puis tout ce qui va être lié à l'organisation, l'organisation de compétition. Voilà en gros, c'est ça. Alors dans les produits, j'ai oublié aussi tout ce qui est engagement aussi, les engagements et les formations puisque les formations on fait payer aussi un club, une contribution pour les formations. Donc là aussi formation et puis le fonctionnement aussi du DRA, puisqu'on a un dispositif régional d'accession, donc voilà les charges liées, c'est-à-dire le corps médical, les stages. Voilà, ce sera ça notre la partie charge et la partie produit.

Z - Ok, et vous parliez dans la partie charges des charges salariales, combien est-ce qu'il y a de salariés au comité ?

MN - Nous avons 2 salariés, donc une technicienne de gym qui est là depuis plus de 10 ans et puis une secrétaire qui est là aussi depuis maintenant 15 ans. Voilà, nous avions 2 emplois aidés qui ont terminé leur mission, donc une dont la mission est en train de se terminer. Donc un emploi aidé sous le dispositif campus 2023 qui est le dispositif pour le rugby qui s'est étendu à d'autres sports, d'autres fédérations. Et puis un emploi PEC donc pour un agent développement, un agent de développement que nous avions pendant une année et qui maintenant s'est reconverti chez les pompiers. Alors maintenant cet emploi, l'emploi de campus 2023 de la volonté du gouvernement, c'est de le pérenniser. Enfin, en tout cas de ouais, de d'essayer de le pérenniser. Donc il a été proposé aux fédérations qui avaient utilisé ce dispositif de poursuivre avec une aide de l'État, soit avec le même salarié, soit avec un autre salarié. Mais de poursuivre la partie agent de développement parce que ça c'est important pour accompagner les comités.

Z - Ouais OK, et c'est pour ça que vous avez fait une demande PST cette année, c'était pour pérenniser ce poste ?

MN - PST ou PSF ? PST oui oui, tout à fait.

Z - Ok, et à quel point du coup c'est important le rôle d'agent de développement dans un territoire comme la Martinique ?

MN - Ouh là bah c'est-à-dire, Euh, c'est super important pour aller rencontrer, aller rencontrer des acteurs. Aussi organiser la gymnastique sur le territoire puisque il y a de la coordination à faire avec les différentes gymnastiques. Un peu équilibrer aussi, les différentes gymnastiques. Équilibrer la gymnastique sur les territoires donc, donc apporter un appui sur les différents sur les différentes parties du territoires qui sont carencées en activité. Donc, et puis travailler avec la technicienne sur les montées en compétence. Donc voilà, il y a vraiment sur le développement, il y a énormément… Sur la recherche d'infrastructures aussi puisque c'est aussi le nerf de notre guerre. Là, à l'heure actuelle, c'est aller chercher des infrastructures pour aider les clubs à se développer puisque nous, on n'a pas de problème sur la demande, on en a. On sait plus quoi en faire de la demande. Le problème, c'est que on a pas, on n'a pas suffisamment d'infrastructures et quelquefois suffisamment d'encadrement pour répondre à toute la demande. Donc on est un peu frustré là-dessus. Et c'est vrai que dans ce sens-là, on a du mal à envisager un développement, un développement pérenne ou un développement au-delà de ce qui existe, de l'existant. Il y a des activités que nous n'avons pas encore déployées sur notre territoire, comme le trampoline comme le Team Gym comme et d'autres et la gym +. Et qui pourraient répondre à un besoin mais on a, on a toujours ce problème de la qualification de la formation, et de l'éloignement par rapport aux formations parce que donc peut-être qu'on va en parler tout à l'heure…

Z - Oui, oui, oui, exactement. Pour rester sur le budget, donc vous m'avez dit que la licence enfin les cotisations, c'était quelque chose d'important dans le budget. Est-ce que vous estimez que le prix de la licence à payer par les licenciés ça puisse être un frein à l'inscription en Martinique ?

MN – Non. Enfin, en tout cas, comme la plupart des clubs l’intègre dans le coût de l'adhésion, bon, je pense que ça passe, ça passe inaperçu donc l'adhérent lui-même et ne sait pas ce que ça comprend enfin quelle est la part de...

Z - Oui, le détail, oui.

MN - Voilà le détail parce qu'on l’intègre donc et en général non. Et ceux qui prennent la licence toute seule, ben en général, on n'a pas de retour sur eux.

Z - Ok, OK, ça marche. Est-ce que vous avez développé, enfin, vous avez des stratégies pour contribuer à l'augmentation du nombre de licenciés sur le territoire et comment est-ce que vous suscitez l'envie des jeunes et moins jeunes pour adhérer aux activités gymniques ?

MN - Alors comme je l'ai dit on ne, on n’a même pas besoin de faire de promotion là. Ça vient tout seul en fait, il se trouve que sur notre territoire, il y a beaucoup de sports collectifs. C'est, ce sont les sports les plus développés et dans les sports individuels, il y a peu de sport qui soient réservés, enfin presque exclusivement, en fait, je veux pas dire que nous la gym c'est réservé exclusivement, mais les jeunes filles vont naturellement vers ce sport qui est plus orienté fille, ce qui fait qu'on n'a pas trop de problème. Alors néanmoins, nous menons des actions comme, nous faisons régulièrement la Semaine olympique, la Journée olympique. Nous faisons la caravane du sport qui organisé par le Comité olympique territorial pour promouvoir la gymnastique. Mais quelquefois, ça nous embête parce que, parce que, en fait, après, on a du mal à répondre à toutes les demandes. Voilà donc on ne va pas par exemple, on ne va pas aller, on pourrait aller développer la gymnastique sur le territoire nord-atlantique, mais tant qu'on n'a pas identifié d’encadrant sur le nord-atlantique, on n’ira pas parce que on peut pas, on sait pas comment on va pouvoir monter une structure là sans encadrant, voilà.

Z - Ok, ça marche, donc vous avez un petit peu répondu à la question, mais est-ce qu'il y a un profil type de licencié en Martinique ? Vous avez parlé des jeunes filles, est-ce que elles sont largement majoritaires, ça dépend des zones ?

MN - Ah oui, oui, oui. Oui, oui, ça, ça représente 90% de notre de notre… 90% clairement, et on va être sur un âge entre 8 et 12, ouais, le gros c'est on est sur du, ah non même du 7, 12, 13 ans. Le gros, c'est vraiment cela.

Z - Ouais, et est-ce qu’il y a une problématique du coup pour fidéliser ces jeunes filles, après quand elles grandissent et que ça passe à 15, 16 ans et plus ?

MN - Oui, alors effectivement, on a une perte. On arrive à aller en tout cas sur les sections compétitions, on arrive à les garder jusqu'à 15, 16 ans, quelquefois jusqu'à 18 ans. Mais en fait on a une perte quand même. On a une perte qui peut aller de vraiment 40% parce que ben niveau compétition, soit parce que ben ça ne correspond plus, c'est ça devient du stress et voilà. Et ce sont des enfants qui n’ont pas envie de d'être d'avoir ce stress-là. Donc, et c'est vrai que nous, on avait envisagé de créer d'autres sections qui puissent les récupérer comme le trampoline par exemple ou la Team gym par exemple, qui les maintiennent, mais c'est toujours… Alors là on a, on a des perspectives sur le trampoline parce qu'on a un encadrant qui a fait la formation, enfin qui a fait un CQP qui veut lancer le trampoline. Mais oui, ça, ça reste une problématique pour nous. Cela parce qu'on les donne à l'athlétisme, clairement.

Z - Ah oui, OK.

MN - Ouais, l'athlétisme les récupère parce que ils ont tout ce qu'il faut, à part la course, le reste ils ont tout. Ok donc voilà, on a beaucoup de nos jeunes qui partent en athlétisme et qui performent en athlétisme d'ailleurs.

Z - Ok, d'accord, il y a une passerelle qui se fait un peu naturellement, ok ?

MN - Ouais, ouais. Mais on aurait préféré les garder sur d'autres, d'autres gymnastiques, oui.

Z - Ouais, ouais, je me doute. Vous parliez de la zone nord-atlantique, il me semble. Est-ce que c'est identifié comme une zone blanche en gymnastique ? Est-ce qu'il y en a d'autres au sein du territoire ?

MN - Ouais, ouais. Ouais, le Sud Sud. Et le nord Caraïbes aussi. Enfin, la grosse concentration est au centre oui, autour de la capitale. Enfin les villes autour de la capitale. Mais bon, on a que 2 clubs dans le nord Caraïbes, je dirais 2 clubs dans le nord-atlantique, mais ça va pas très loin dans le Nord, ça va pas très loin dans le Nord. Et donc les parents font, pour vous montrer un peu la motivation, c'est que les parents font vraiment des kilomètres pour venir sur les 2 clubs qui sont plutôt bah Nord/Centre. Voilà ouais, donc il faut vraiment ils vont vraiment, ils font vraiment des kilomètres.

Z - Et ces zones blanches, ça s'explique parce que il y a un manque d'infrastructures ?

MN - Non là pour en l'occurrence, on a des mairies qui nous ouvrent leur hall des sports, même s’il faut les partager avec des sports collectifs, mais qui ont des infrastructures. Mais le problème, c'est qu'il faut qu'on trouve des gens du territoire, il faut qu'on arrive à trouver des gens du territoire pour pouvoir bien encadrer parce que ça fait loin pour ceux qui habitent dans le centre, voilà, ça fait loin, ça fait trop de transport.

Z - Ok. Ça marche pour passer sur des questions concernant les relations institutionnelles, relations économiques, est-ce que vous pourriez me détailler quelles sont les relations financières qui existent entre la Fédération et le comité ?

MN - Les relations financières, ben c'est ce qu'on nous donne en lien avec le nombre de licenciés. Donc on a une enveloppe qui nous est asservie. Et puis c'est tout, hein ? Financièrement au niveau de la Fédé. Et puis c'est la possibilité d'avoir une quote-part sur les licences mais c'est tout. Après il y a, il y a, il y a la promotion ou l'appui au niveau de l'AnS donc le soutien au niveau de l'AnS pour les dispositifs dont on pourrait prétendre auxquels on pourrait prétendre. Mais au niveau financièrement… Et puis c'est un appui plutôt moral, je dirais au niveau des instances, mais financièrement c'est pas grand-chose.

Z - Ok Ouais ouais, c'est à travers le COT et le PSF quoi principalement.

MN - Et ouais, mais le COT et le PSF c’est plutôt l’AnS. Voilà et le COT on n’a pas, on a été très déçu de de l'enveloppe qui nous avait été… Alors c’est certainement proportionnel au nombre de licenciés, hein, je n’en disconvient pas. Mais c'est vrai que ben quand on veut essayer de développer ça fait un peu maigre.

Z - Ouais, OK, ça marche et est-ce que vous les financements que vous recevez, vous voudriez plutôt les orienter vers le développement des pratiques ou plutôt vers le haut niveau à travers le DRA ?

MN - D'abord, le développement des pratiques pour une raison, c'est que sans le développement des pratiques, on pourra pas alimenter le DRA. Il y a un moment, il faut qu'on parte de la base, il faut qu'on parte de la base et c'est pour cela qu’on essaie de d'inciter les clubs à élargir leur vivier. On essaie de mettre en place de la détection plus tôt au niveau des loisirs pour ensuite alimenter le DRA. Voilà donc vraiment il faut qu'on… Notre stratégie est de partir de la base sans délaisser le DRA, parce que le DRA il est là, mais on doit partir de la base pour pouvoir ensuite alimenter le DRA, et ça, ça, on ne peut pas, si on ne s'occupe pas de la base. On ne pourra pas alimenter le DRA.

Z - OK. Donc, après avoir parlé des relations entre la Fédération et le comité, de l'autre côté, comment elle se matérialise l'aide apportée ?

MN - Alors après, après sur le comité pour y revenir ben ces derniers temps il y a eu quand même la négociation sur le plan outre-mer, mais j'aurai des choses à dire dessus.

Z - Ok, j'ai une question sur ça après donc on pourra y revenir. Ok ça marche. Ouais, je voulais vous poser la question sur comment se matérialise l'aide apportée aux clubs de votre territoire et quelles actions vous menez auprès d'eux, est-ce qu’il y a des actions de cohésion, et cetera.

MN - Oui, alors moi quand je suis arrivé en 2020, la première chose que j'ai faite, c'est faire le tour de tous les clubs, donc je suis allé rencontrer chaque club pour avoir le retour sur leurs attentes et leurs besoins. Ensuite, quand on a eu dans la foulée, comme j'ai constaté qu'on n'avait pas de ressources humaines, donc c'est je suis allée chercher de la ressource humaine sans trop impacter notre budget, donc aller chercher des dispositifs, des emplois aidés et ces 2 agents de développement sont allés aussi à la rencontre des clubs. Et on a réalisé un diagnostic à part entière de cela donc ça a été le premier travail que nous avons effectué. Ensuite, le 2e temps, c'était, nous à partir de ce diagnostic, on avait constaté qu'il y avait peu de dialogue entre le comité régional et les clubs, peu d'informations qui remontaient ou qui descendaient, ou alors ça se faisait par le biais de mails uniquement. Donc on a instauré des rencontres régulières, donc tous les 2 mois des réunions. Donc à des fréquences de 2 mois pour échanger déjà nous présenter l'évolution des actions que le comité menait et puis entendre aussi ce que les clubs avaient à dire sur leurs problématiques. Surtout que on est, moi quand j'ai été élue, on était en plein COVID, donc il était important de régulièrement avoir des retours sur ce qu'ils vivaient puisque par exemple sur la gymnastique rythmique il y a l'année 2021 et ça a été un arrêt total. Il y a eu que 2 clubs sur les 5 qui ont fonctionné et ont fonctionné vraiment de façon très limitée. Donc, donc on a instauré cela. En 2022, ouais juin, là aussi, j'avais constaté à partir du diagnostic que nos gyms étaient cloisonnées. Donc on avait des mondes qui ne se parlaient pas, on se parlait très peu, voilà, et puis qui se jalousaient aussi. Ouais, « il y en a que pour la GAF, il y en a que pour la… ». Voilà bon donc je me suis dit on reste une famille avec ben, c'est comme des frères et sœurs hein, à chacun sa personnalité, mais on reste une famille donc j'ai mis en place un séminaire de cohésion. Donc on a été accompagné par un consultant et on a organisé sur une journée un séminaire qui a été pris en charge totalement par le comité régional, donc le séminaire de cohésion où on a discuté de la vision commune et de qui on est, ce que l’on souhaitait pour la gymnastique… Et ce séminaire nous a permis ensuite de mettre en place des formations communes, c'est-à-dire de… Parce que moi j'avais remarqué que la GR organisait ses formations, la GAF organisait ses formations, alors qu’il y a des troncs communs donc on s'est mis à travailler ensemble et à faire des formations. Donc on a décidé des agendas, et monté un animateur, un CQP ensemble avec le tronc commun. Et donc voilà et régulièrement ben les clubs nous appellent maintenant, ils ont le réflexe d'appeler le comité pour ben une problématique, est-ce que j'ai une idée sur, ou alors ce que j'ai un contact parce que j'ai un problème avec un gymnase, est-ce que ceci est-ce que cela donc. Et puis la Secrétaire qui est toujours là en appui puisque elle a l'historique donc voilà elle est toujours disponible pour répondre aux questions des clubs, donc voilà la relation qu'on a instaurée avec les clubs depuis que je suis arrivée.

Z - Ok oui, vous avez renoué un peu une cohésion dans la gym en Martinique.

MN - Ouais, ouais, et je peux dire que je suis assez satisfaite. Il y a encore, il y a encore un peu un travail à faire. Donc il y aura certainement un autre séminaire de cohésion à construire. Puisque j'avais quand même intégré pas que les présidents de club mais aussi les encadrants, donc ils avaient la possibilité... Tout le monde n'est pas venu parce que en fonction des disponibilités, tout le monde ne pouvait pas être présent. Mais je voulais que ça soit les présidents et des encadrants. Donc bon, la prochaine fois on va voir budgétairement comment on fait, mais il y aura la nécessité d'avoir aussi, de faire en fait régulièrement, peut-être tous les 2 ans, ce séminaire de cohésion pour revalider qu'on est tous dans la même, qu’on va tous sur le même chemin, la même voie et qu'on y va ensemble.

Z - Ok, voilà ouais, pour entretenir ce que vous avez commencé à construire. Ouais Ouais, OK, Top. Je voulais aussi parler des relations qu'il y a entre votre comité et les et les collectivités territoriales de Martinique. Est-ce que vous pourriez un petit peu me les détailler si vous avez des contacts avec le comité régional, les mairies, et cetera ?

MN - Oui alors avec la collectivité territoriale, oui, puisque eh ben on leur fait des demandes de… Donc ils nous accompagnent financièrement sur le DRA et sur le fonctionnement. Donc on est en lien régulièrement avec la avec la direction des sports de la collectivité, avec l'élu ou les élus en charge des sports, parce que aussi c'est eux qui sont propriétaires du gymnase thématique et que actuellement, enfin, ça fait un moment qu'on est sur le projet de rénovation totale de ce gymnase. Donc moi mon rôle c'est de vraiment pousser et de faire de demander des réunions régulièrement pour qu'on arrive enfin à cette rénovation de gymnase, donc il y a déjà une partie des travaux qui a été réalisée. Donc je suis en lien régulièrement avec les équipes techniques mais aussi la direction elle-même des sports. Donc c'est c'est voilà, c'est un lien, c'est un lien très régulier parce que je lâche rien du tout. Et puis en outre, je suis rentrée sur les conseils de la Fédé à la conférence territoriale du sport, puis on m'avait dit que c'était un lieu stratégique et que si on voulait pas que la gym soit laissée pour compte, donc il valait mieux être dans ces instances. Et j'y suis rentrée comme j'ai des bonnes relations aussi avec le Comité territorial olympique, donc c'est eux qui avaient suggéré des personnes pour être à la conférence territoriale, j'ai vite compris qu'il fallait avoir de bonnes relations avec ces instances pour ensuite voilà être sujet. Et comme on est pas beaucoup de femmes dans les fédérations, ben forcément on regarde et ben celles qui sont un peu dynamiques, nouvelles... Et voilà donc effectivement, j'avais été pressentie pour entrer à la conférence territoriale en suppléante, mais finalement, j'ai même été encouragée par la DRAJES, par une cadre de la DRAJES qui suit la même formation que moi, c'est le club des 300, c'est le club des 300 qui a été monté par le Comité olympique. C’est 300 femmes dirigeantes d'associations sportives. Et donc elle a suggéré que je passe de suppléante à titulaire. Donc je suis devenue titulaire et donc j'ai des réunions régulièrement avec la collectivité mais aussi avec tous les acteurs, comme la DRAJES, comme l’ARS l'agence régionale de santé avec l'éducation nationale, avec la préfecture… Voilà et puis je suis aussi comme si j'avais pas suffisamment évidemment, enfin là c'est j'ai été désignée volontaire pour présider la Commission sport pour tout ce qui est la Commission qui vise à définir une stratégie puisqu'on est en train de construire la stratégie territoriale du sport et donc ben j'anime ce groupe à travers cette Commission sport pour tous, voilà. Ça fait des jours très très très remplis, très très très très très remplis. Ça fait même des journées/nuits.

Z – Oui en effet, mais la gym est bien implantée dans le territoire, dans toutes les instances du sport, ouais.

MN - Oui là je pense que on l'a bien, on a fait ce travail-là de bien implanter et donc ouais en fait c'est enfin moi professionnellement, enfin comme professionnellement, ça a toujours été ma stratégie aussi. Donc en fait, j'ai appliqué ce que je fais professionnellement sur la partie voilà sportive.

Z - Ok. Pour revenir à un point qu'on a juste évoqué tout à l'heure, est-ce que vous pourriez m'en dire plus sur justement le plan Ultramarin qui a été établi par la Fédération et comment vous l'avez reçu ?

MN – On l’a accueilli très très bien, très très favorablement parce qu'on en avait besoin, on en a besoin de ce plan. Ce plan on a besoin, on en a besoin parce que eh bien, on a une distance. Donc ben ne serait-ce que pour les formations parce que bon, ben je vous dis un de nos points, notre point d'achoppement, c'est la formation des cadres et on n'a pas la possibilité de faire toutes les formations sur le territoire. Donc, quand on peut les faire, on le fait, mais quand on peut pas, ben on est obligé d'aller sur le territoire national et on a des coûts d'avion. En plus à l'heure actuelle c'est juste démentiel et donc les coûts d'avion, les coûts de séjour, puis on on n'y va pas la journée, voilà. Donc, donc c'est pas quand on sort de Bordeaux ou de Lille, on peut venir le matin et on repart le soir, on ne peut pas faire ça. Donc on l'a accueilli très favorablement sur le plan de la formation, sur le plan des infrastructures, sur le plan des équipements. Maintenant, on attend parce que tout n'est pas encore en œuvre, donc on a fait les demandes par rapport, par exemple pour les équipements, parce qu'effectivement, les équipements répondraient certainement à, si on a cet agent de développement, à ce besoin qu'il y a sur les territoires carencés d'aller avec de l'équipement mobile pour promouvoir la gymnastique. Ça répond sur la formation mais le problème de la formation que l'on rencontre, comme c'est un accord avec l'Ile-de-France, on se rend compte qu'il y a… C'est difficile de trouver des formations qui ont lieu en Ile-de-France. Enfin sur certaines activités donc ben voilà, là ça c'est un retour que je vais faire là à la fédé parce que on a du mal, alors j'avais essayé d'interpeller l'Île-De-France pour savoir ce qu’ils mettaient en place que je suis sûr qu'en Île-de-France, il doit y avoir plein de plein de formations, et en fait, l'idée, ce serait de se caler sur le programme de formation d'île de France puisque c'est par rapport à l'île de France que c'est parce que les formations auront lieu en Île-de-France, qu'on pourrait bénéficier d'une aide au transport. Sur la partie, même chose, compétition nationale, ben comme c'est vrai que la politique de la Fédé c'est de décentraliser les compétitions, ben du coup, les compétitions n'ont jamais lieu en Ile-de-France donc en fait ben on paie nos billets comme avant. Alors même si on peut avoir une aide de la collectivité mais l'aide de la collectivité, je vous donne un exemple, c'est 300€ sur un billet qui est souvent à 700, 800€. C'est voilà, c'est pas suffisant maintenant. Bon, actuellement on a des parents qui ne rechignent pas quand c'est pour participer aux championnats de France. Eh ben ils participent à hauteur de 400 500€. C'est ce qu'on a fait cette année. On leur donne des conditions de paiement, mais ils ne rechignent pas parce que pour eux, faire les enfants, sortir du territoire, ben c'est un plus. Donc voilà, pour l'instant on est sur cela mais moi je pense qu'on est quand même un peu lésé là-dessus parce que… Alors je comprends l'objectif de décentraliser pour pouvoir… Puisque quand on a une compétition à Mouilleron-Le-Captif, ben je peux vous dire que on galère sur les questions de trains sur les avions, sur les trains, c'est la croix et la bannière, hein, ce truc, c'est la croix et la bannière, hein ? Sur des petits, comment on dit, des trous perdus, parce que c'est des trous perdus ces trucs. Donc, donc organiser à distance, enfin, cette année, ça a été l’horreur parce ce qu’il faut, c'est tout gérer en ligne.

Z - Ouais ouais, donc cette logique de décentraliser c'est pas très adapté pour vous quoi.

MN - Ah ouais, c'est pas ouais, c'est pas le mieux. En fait, si ça c'était peut-être dans des villes, ben les grandes villes comme Bordeaux, Toulouse. Là bon, je comprends hein qu'on puisse vouloir effectivement faire venir du monde, je comprends tout à fait tout à fait. Mais c'est vrai que ce n'est pas à notre avantage et il faut le dire, ce n'est pas du tout à notre avantage.

Z - Ok, Ouais, je comprends.

MN - Alors on représente pas grand-chose sur toute la fédé, mais c'est vrai que ce n'est pas à notre avantage.

Z - Ouais, et est-ce que les acteurs de la gym en Martinique ils utilisent le FEBECS ?

MN - Alors le FEBECS là il y en a peu qui l'utilisaient. Moi je suis en train de le promouvoir, mais pour vous donner un exemple, j'ai fait la demande au niveau de mon club. J'ai toujours pas eu de retour. J'ai fait ça pour, j'ai fait ça en avril pour le championnat de France en mai. Donc, si vous devez compter dessus… Voilà, maintenant j'ai compris aussi que il fallait faire la demande anticipée, même si on savait que… Parce que le problème, c'est que on ne sait, on sait à la dernière minute si on est qualifié, donc ben le dossier est clairement on l'a fait au moment où on a su qu'ils étaient qualifiés donc c'était peut-être un peu. Maintenant, je pense que il va falloir qu'on le fasse bien avant même s'ils sont pas encore qualifiés, quitte à rejeter, quitte à dire « Ben non, finalement on n'a pas, on va pas utiliser l'enveloppe quoi ». Mais voilà, il faut réfléchir à des stratégies comme ça d'anticipation. Déjà parce que alors le problème aussi, c'est que les billets d'avion on peut pas non plus les retenir longtemps. Donc bah c'est compliqué quelquefois. Bah quand on sait qu’il y a une qualification, ben au moment où on prend les billets d'avion, ils ont augmenté, ils sont plus, c'est plus le même tarif.

Z - Ah oui, oui, tout à fait, ça varie. Pour parler d'un autre dispositif concernant Gymproxi. Est-ce que vous estimez que ce dispositif, il s'adapte aux contraintes d'équipements qui sont présentes dans les territoires ultramarins et en Martinique en l'occurrence ?

MN – Oui. Mais le problème, c'est comment acheminer ces équipements parce que on avait voulu prendre, on avait voulu prendre le kit Baby, mais le transport coûtait 3 fois plus cher que le kit lui-même. Donc oui l'équipement mobile, les kits mobiles, oui, on en a besoin. La possibilité d'avoir une remorque, alors là aussi ça c'est bien, mais tout le monde va pas se ruer dessus parce que clairement, il y a aussi la question du stockage. Où vous mettez une remorque ? A moins que vous ayez un grand jardin avec, et même quand vous avez un grand jardin ou une grande allée, vous avez déjà vos voitures. Il faut pouvoir stocker une remorque en un lieu sûr de préférence parce que une remorque, si vous la mettez n'importe où, forcément, vous ne la voyez plus votre remorque donc. Bon pour des minibus, ça peut encore se régler parce que on peut encore les mettre comme nous on a un gymmobile, qui est plus on un fourgon pour transporter du matériel, donc lui on le gare dans le parking du gymnase ou on a la possibilité de garer dans le parking du Comité olympique aussi. On a 2 lieux possibles de parking pour la remorque. Bon, on pourra au niveau du comité régional, mais pour les clubs, c'est plus compliqué. C'est plus compliqué donc c'est vrai que ce sera intéressant pour les clubs pour aller, même si ils ont un lieu, un lieu fixe, mais ils pourront quand même proposer de la prestation dans des quartiers qui sont inaccessibles où il y a pas ou le bus, le transport, le transport en commun il est compliqué, donc ils pourront utiliser des salles, les salles associatives, voilà des lieux comme ça pour pouvoir faire de la gym loisir. Et puis il y a la question de la réhabilitation, la réhabilitation des lieux. Alors clairement les bailleurs ne jouent pas le jeu. Enfin je sais même pas s'ils ont des lieux de disponibles aussi, mais on s'est rendu compte de cela. Les mairies, c'est compliqué. Alors ça me fait le lien avec les relations avec les mairies. C'est compliqué avec les mairies, c'est très compliqué. C'est compliqué parce que c'est souvent politique, moi je vous donne un exemple, j'ai un club et qui est implanté depuis longtemps sur une ville. Ils ont été mis à la porte de du Hall des sports sous prétexte qu’ils auraient endommagé le parquet qu'ils venaient de rénover. Bon, comme si une ville n'avait pas n'avait pas une assurance et le club en question m'a dit que ce n'était pas eux, ce n'est pas eux qui ont endommagé le parquet. Donc en fait on soupçonne des règlements de comptes, mais ils ont quand même viré un club avec 150 licenciés quand même. Pour vous dire, et je suis allée voir le maire, parce que j'ai demandé un rendez-vous pour essayer de raisonner le maire. Il n'y a rien eu à faire et ça, c'est des questions d’orgueil, des problèmes de personnes mais que la présidente n'arrive même pas à identifier donc voilà, pour d'autres ils ont la volonté. Mais bon voilà. Ça se bat entre les sports co, donc on essaie de se faire une place au niveau des villes. J'essaie aussi de d'inciter les clubs à aller aussi, parce que c'est eux qui sont de la proximité, hein ? Donc à développer davantage de relations de proximité avec ben la mairie Hein, puisque c'est comme ça aussi hein. Moi j'ai, moi, je suis toujours très présente. Bon, je les embête hein, clairement la ville dans laquelle on est implanté, le club est implanté. Ils nous ont mis à disposition une maison des jeunes. Je les en remercie, mais cette maison, je pourrais la réhabiliter. Et il y a d'autres salles dans la maison des jeunes qui sont pas en état de recevoir, je dirais des jeunes. Et je leur ai proposé de la réhabiliter, mais c'est le processus qui est long en fait c'est on regarde alors il y a des associations du quartier aussi, qu'est-ce qu'elles vont faire, ce qu'elles veulent… Mais et je dis qu’ils n'ont pas d'argent, ils vous ont proposé un projet ? Non. Alors voilà, c'est ça c'est je l'ai dit, je vous propose un projet avec du financement donc. Donc voilà, c'est ça aussi faut qu'on se batte là-dessus, donc c'est compliqué.

Z - Ok. Oui, il y a des opportunités, mais elles sont difficiles à saisir. Ouais.

MN - Voilà, il faut en fait, ça demande du temps, donc ça veut dire que en fait et ben c'est la nécessité de l'agent de développement. Moi je viens, parce que il faut que l’on se présente en tant que présidente du comité régional, parce que sinon ils vous donnent pas le rendez-vous, mais après derrière il faut suivre pour avoir un référent et puis il faut l'embêter comme un pitbull, il faut rien lâcher quoi et ça, c'est vrai que moi je peux pas, je suis professionnellement, je suis déjà aussi overbooké, je gère une équipe donc je dois aussi assurer ma part et je travaille déjà beaucoup, beaucoup beaucoup pour la gym donc… Je mange en faisant de la gym donc.

Z - Oui, c'est le management du temps et il est compliqué à un moment.

MN - C'est compliqué parce qu’on voit qu'il y a tellement de choses. Il y a tellement d'opportunités à saisir, mais ça demande tellement de temps. Puis on n'est pas une grosse équipe non plus. Donc là on est en train de renforcer les équipes, là aussi ce qu'on est vraiment. On était que 2 hein. Ah, c'est pas suffisant.

Z - Et une question globale, est-ce que vous estimez qu'il manque d'argent en Martinique pour mener à bien vos projets ?

MN - Non, je dirais pas qu'il manque de l'argent. Je dirais pas qu'il manque de l'argent parce que l'argent il y en a, il faut aller le chercher. Il manque de la volonté. Enfin moi, depuis que je suis au comité, je suis au comité régional, moi, je constate qu'on se bat trop et pas uniquement la gym hein. Le milieu sportif se bat trop pour avoir ce qui devrait être naturel parce que on est sur les jeunes. Et on est sur les jeunes, c'est-à-dire qu'on essaie tous de sortir des jeunes de la rue. On essaie tous de faire en sorte que les jeunes n'aillent pas vers la drogue, n'aillent pas vers la violence et moi, je ne comprends pas qu'on ait à lutter autant. Je peux comprendre que il y a pas, il y ait pas suffisamment d'infrastructures, mais travaillons ensemble, travaillons, essayons de voir comment on peut mettre en place une infrastructure. Sauf que c'est difficile, c'est très difficile. Mais l'argent non. Alors évidemment on pourrait en avoir plus. Mais en avoir plus si on n'a pas d'infrastructures ou si derrière cela il y a des… Ouais ça va bloquer donc voilà moi par exemple au niveau club j'ai fait une demande de fonds de développement de la vie associative, pour une action de parkour, puisque je veux promouvoir le parkour dans les quartiers prioritaires. Bon, c'est pas une grosse enveloppe 3000,00€ mais je peux faire avec 3000,00€. C'est pas, c'est pas compliqué, je peux faire avec 3000€, je peux aller chercher des sponsors, je peux faire avec 3000,00€. Le problème, c'est que ne serait-ce que pour faire les demandes pour les lieux, les lieux où on va faire l'initiation, on vous met un temps fou à vous répondre quoi. C'est en fait, c'est tout ça, c'est tout ce processus de réponse de retour, alors que ça devrait être plus facile. Ben non, c'est ça pour moi. C'est plus ça que le financement.

Z - Ouais, c'est un manque de un manque de cohésion ou un manque de vision commune peut-être ?

MN - Un manque de cohésion, un manque de vision commune, un manque de vision sur l'importance que revêt le sport pour la société, et c'est fondamental. Avant, c'est vrai qu'on arrivait à encadrer, il y avait un encadrement. Le sport était l'éducateur aussi, il perd sa notion d'éducateur parce que maintenant on peut rien faire avec les jeunes, il faut rien leur dire, et cetera, mais aussi il y a cette perte. Les parents n'envoient plus autant les enfants au sport et il faut regagner cela. Il faut qu'on… Et quel que soit le sport, hein, moi je parle pas de uniquement de la gym, quel que soit le sport, il faut qu'on reprenne la main dessus. Et pour moi, il devrait y avoir une volonté commune pour nous accompagner là-dessus, et c'est cette volonté commune que j'ai du mal… Et le sport, c'est aussi la santé, parce que nous on a des problèmes, on a des gros problèmes d'obésité, enfin de surpoids, d'obésité par rapport aux changements alimentaires et ça devrait être pour moi… Moi je disais qu'on devrait faire un, comment on appelle ça encore le terme ? Comme un New Deal, en fait plus qu'un accord, un espèce de plan Marshall, voilà un plan Marshall, un plan Marshall sur la santé, et mettre au cœur de ce plan Marshall, le monde sportif. Le monde sportif associé à tout ce qui est hygiène alimentaire, production locale pour que les enfants réapprennent à manger sainement et associés à cela la mobilité, vraiment la mobilité parce qu'on a des enfants sont sédentaires, avec les portables, ils passent leur temps sur les réseaux sociaux et donc diminuer le temps de sédentarité.

Z - Oui, OK. Très intéressant cette vision.

MN - Donc j'espère que j'y arriverai en étant à la conférence territoriale, j'espère qu'on arrivera vite, mais bon, ça demande des volontés aussi communes.

Z - Bah oui, tout à fait. Oui, j'imagine, oui. Pour parler des financements un peu spécifiques. Est-ce que vous avez accordé des priorités financières ou pas d'ailleurs à la direction de discipline spécifique dans la gym ? Peut-être celle dont le nombre de licenciés diminue, ou alors pour d'autres raisons.

MN - Euh. Nous, au comité régional alors oui, sur le parkour. Pourquoi ? Parce que le parkour répond justement à ce besoin de capter un public et un public d’adolescents voire jeunes adultes. Donc oui ça oui. Donc il y a un club, il y a un club. Enfin nos 2 clubs, je dirais maintenant qui proposent le parkour et cela, on met l'accent dessus. Donc on a fait des parkour tour, qui n’a pas encore bien pris donc il faut que l’on redouble d'efforts là-dessus et qu'on aille vraiment à proximité. Et la baby, la baby aussi, la baby gym bien sûr.

Z - Oui, oui, oui, OK. Ouais. Une question qui n'a rien à voir, mais est-ce que vous seriez ou vous êtes intéressée par le développement de rencontres interrégionales mais qui vont plus loin que les échanges avec les comités français ?

MN - Ah bah bien sûr. Ah oui, bien sûr, bien sûr. Alors là, la difficulté, parce que on a voulu participer, prendre part à des compétitions puisque le comité, le comité olympique prend part enfin, en tout cas, ils ont un accord avec d'autres fédérations puisqu'on s'insère dans notre environnement régional. Donc il y avait, il y avait les Jeux panaméricains dernièrement. Alors sauf qu'à la gym, ils sont sur des, alors comme on m'a expliqué ça, je suis pas encore une très grande spécialiste de la gym. Enfin techniquement et Elsa m'a expliqué qu'en fait ils sont sur des critères internationaux. Euh donc en fait, pour l'instant on n'a pas le niveau clairement. Ouais ouais, parce que eux, quand ils font des compétitions, ils font des compétitions pour se qualifier directement sur des compétitions internationales ou des compétitions, ou même les JO. Une fois, on a reçu Cuba par exemple, ils nous ont rétamés hein. Ils ont un niveau… Donc on est sur des critères, c'est-à-dire que ce qu'ils demandent en termes de critères, c'est clairement ce qu'on demanderait sur l'élite, quoi.

Z - Oui OK, il n’y a pas de rencontres loisirs ou d'un niveau intermédiaire ?

MN - Non, alors il y en avait une, mais ils ne l'ont pas renouvelé. Enfin après le COVID, on devait y participer juste avant le COVID, et avec le COVID ils n’ont pas relancé donc on va voir si c'est relancé. Mais voilà la problématique à laquelle… Par exemple, il y a les bientôt, il y a les, en 2026, il y a les Jeux olympiques de la jeunesse, je crois à Dakar, mais c'est la même chose hein. On est sur des critères, des critères internationaux et bon, j'aurais bien aimé emmener nos jeunes à Dakar pour voir un peu. Mais alors on va voir ce qui est possible de faire. On verra s'il y a possibilité d'avoir des rencontres ou des stages, ou voilà qu'on puisse y aller quand même. Mais sous un autre format.

Z - Oui, OK.

MN - Mais oui, non, on est très ouverts parce que sur les autres ligues comme le football, ils ont des rencontres Inter caribéennes, sur le judo, sur la natation, ils ont les CARIFTA Games sur l'athlétisme donc nous on aimerait vraiment rentrer là-dedans déjà pour offrir à nos jeunes davantage de challenge. Voilà donc, et puis parce que quelquefois ça peut être plus proche aussi en termes de déplacement.

Z - Oui, oui, oui. Oui, pour pas avoir à se déplacer nécessairement en métropole et rester dans l'environnement proche. Ouais OK, et vous parliez de juste avant de la crise du COVID. Comment la crise sanitaire justement, elle a impacté le comité, les finances du Comité, les actions, et cetera ?

MN – Clairement on était sur une bonne croissance puisque en l'année 2019, on était sur une croissance de 34%, on avait atteint 1558 licenciés et on continuait, on continuait sur la lancée, même si on savait qu'on allait être freiné par l'absence d'encadrants, le COVID, ben on est redescendu à moitié quoi. On a perdu la moitié et bon c'est déjà pas beaucoup, donc quand on perd la moitié ça se voit, ça se voit. Alors maintenant, on recommence l'ascension puisque cette année on était à 1100 licenciés. Et je pense que on va certainement, si on arrive à régler quelques problèmes de d'infrastructures, notamment pour le club qui a été mis dehors, si on arrive à régler ces problèmes-là, on risque de revenir à notre niveau de 2019. Et peut-être même au-delà. Parce qu'on a, on a un lycée, moi au niveau de mon club, on a un lycée qui a été complètement refait à neuf et dans ce lycée, ils ont un gymnase et qu'ils vont nous mettre… Enfin moi j'ai pu, j'ai pu en faire bénéficier mon club mais aussi 2 autres clubs, le club de GR et un club de GAF. Donc ça leur donne des possibilités de créneaux supplémentaires pour répondre à la demande qu'ils ont. Et je négocie aussi un autre hall dans un lycée, parce que aussi il y a aussi cette volonté avec la collectivité. Alors c'est pas toujours accepté par les chefs d'établissement, mais c'est d'utiliser les gymnases dans les lycées parce que ils ont de belles hauteurs de plafond. Ils ont de belles hauteurs de plafond donc, on regarde aussi comment truster ça assez rapidement parce que sinon le sport co va arriver.

Z - Oui, oui, faut prendre sa place.

MN - On se bat, voilà, on se bat par rapport aux sports co, donc il faut qu'on prenne des places avant. Donc moi je demande quand je vois qu'il y a un hall de sport, gymnase de lycée, qui est à peu près disponible, je demande aux clubs de faire des courriers rapidement.

Z - Oui, oui, oui, de se positionner. Bah oui c'est normal.

MN - Ouais, se positionner très rapidement.

Z - Hum. Concernant les bénévoles qui sont présents sur votre territoire, est ce que vous relevez des difficultés à se saisir pour eux des plans d'aide ou des dispositifs de subvention des plateformes qui sont pensés pour eux mais qui parfois sont compliquées ? Je pense par exemple à l'espace le compte asso. Est-ce que vous avez entendu des remontées de la part des bénévoles, comme quoi c'était compliqué à utiliser, et cetera ?

MN - Alors je dirais pas parce que, en général, nos bénévoles, alors nos bénévoles, ça dépend c’est qui, parce que c’est nous, c'est nous les bénévoles. Donc oui le compte asso je l'utilise beaucoup moi. Notre technicienne aussi et notre trésorière, elle a plus de mal en effet, mais je pense que c'est parce qu'elle n'y rentre pas souvent. Parce que, honnêtement, le compte asso, c'est pas compliqué. Enfin je sais pas moi, moi professionnellement je suis assez habituée à rentrer sur différentes plateformes. Donc voilà, quand on est habitué à rentrer sur des plateformes, je pense qu’on comprend vite comment ça fonctionne hein. Donc le compte asso moi honnêtement y a aucune difficulté dessus. J'ai… Alors c'est vrai que les clubs, puisque quand il y a le PSF, j'ai eu l'occasion d'accompagner des clubs à répondre. Alors y en a beaucoup qui ne déposent pas de dossiers sur le PSF. Mais bon, moi je soupçonne que c'est parce que ils sont pas très à l'aise soit les présidents, soit dans le conseil d'administration et ils n'ont pas une personne dédiée. Parce que j'ai vu par exemple un club la présidence a changé. La Présidente, c'est une jeune qui est infirmière libérale, et donc elle a formé une équipe aussi de plus jeunes parents et je vois que là elle m'avait demandé de la former déjà sur gestgym parce que là aussi il faut passer… Enfin gestgym où d’autres plateformes de gestion des inscriptions parce qu'il y en a qui sont encore au papier hein. Donc là aussi c'est un travail. Je fais de d'acculturation au digital pour qu'ils sortent du papier et qu'ils gagnent en temps et donc là bah qu’ils s'y mettent en fait. Et je pense que une fois qu'ils vont commencer à utiliser ça ira. Puis on vient en appui, on vient en appui pour leur expliquer comment ça fonctionne. Donc je pense qu’il faut le faire, ça prend, ça prend le temps, mais il faut le faire, ça prend le temps et mais il faut le faire, ouais.

Z - Ok. Et ma dernière question, ce serait sur un événement qui arrive, est-ce que vous avez remarqué que, à l'approche des JO, il y a des changements qui sont vus dans les financements qui sont accordés aux structures sportives ? Est-ce que vous avez pu déposer des projets qui sont reliés à ça ?

MN - Non, pas encore. On est très éloigné, en fait le fait qu'on soit à 8000km, on a pas toute cette information qui redescend. Il faut vraiment qu'on aille chercher une information. Donc je sais par exemple, génération 2024 depuis l'année dernière, je m'étais dit, bon là il est un peu trop tôt, il faut que je, parce que il y a il faut assimiler hein tout, il y a plein de choses qu'il faut assimiler. Je ne suis là que depuis 2020 et fin 2020, alors je considère que c'est 2021, on était en plein COVID donc, il fallait absorber tout cela. Il y avait le COT, il y avait le PSF, il y a d'autres, les dossiers de la collectivité. Donc, et j'avais vu parce que on nous avait présenté… Le Comité olympique fait régulièrement des réunions auxquelles je m'oblige à participer et ils avaient présenté tous les dispositifs. Donc je vois hein, même la CAF même je sais plus, tous les organismes qui ont la possibilité par appel à projets de financer. Mais là voilà, c'est là mon agent de développement, c'est là qu'il est important l’agent de développement pour aller capter cette… Parce que moi idéalement, j'aimerais à terme trouver un modèle économique qui renverse la, enfin qui me permette de moins dépendre de financements tels que les collectivités, mais qui soit plus sur de l'appel à projets donc. Et il me faut augmenter cela. Il me faut augmenter cette partie de ressources, mais, mais ça demande, ça demande du temps, je me dis, mais j'aurais envie, j'aurais aimé, mais là, c'est qu'il y a tellement de choses à gérer en même temps que voilà. Et en fait même chose au comité dans enfin les personnes, je me dis, on n'est pas beaucoup déjà. Et donc j'essaie de déjà de recueillir 2 hommes parce que là, j'ai dit quand même, c'est toujours les femmes, dont un qui a peut-être plus l'habitude des dossiers, parce que il faut arriver à trouver aussi des compétences hein, à trouver, à arriver à trouver des compétences. Parce que sinon c'est moi qui me retrouve à tout faire sur tous les dossiers, je fais parce que ben la trésorière, elle me dit, elle est un peu trésorière par défaut, elle me dit « Ah non mais ça c'est trop compliqué pour moi ». Donc voilà, donc je me retrouve à faire tous les dossiers, et comme on est les mêmes sur le club, vous imaginez donc.

Z - Les problématiques sont répétées.

MN - Voilà, c'est ça. Donc elle c'est vrai que sur tout ce qui est logistique, elle s'en occupe mais sur tout ce qui est dossier, c'est plutôt moi, moi je suis plus à l'aise aussi dessus donc voilà, c'est ça aussi, je vais aller chercher les compétences diverses. Donc non, les appels à projets, oui euh Génération 2024, il y en a d'autres, il faut vraiment que j'aille les chercher.

Z - Ouais OK, alors moi j'en ai terminé avec mes questions. Je sais pas si vous vouliez parler d'un autre point ou rajouter quelque chose, de mon côté en tout cas c'est terminé.

MN - Ouais, en fait, ce qui serait bien aussi, c'est que, alors je sais pas dans quelle mesure la Fédération peut le faire, c'est justement avoir cette veille sur les appels à projets parce que c'est vrai qu'on on sait qu'il y a des appels à projets. Enfin, on sait qu’il y a des appels à projets mais on sait pas à quel moment ils sortent parce que si on avait des alertes sur les appels à projets, ça nous faciliterait la vie comme quand le PSF arrive. On dit voilà « ouverture du PSF », et cetera.

Z - Oui, une campagne de communication.

MN - Mais sur les autres, on les a pas, donc comme on est le nez dans le guidon. Oui, Ben oui, on se dit, « Ah mais il faut que j'aille voir ». Et puis non, finalement on a pas le temps d'aller voir, on a pas le temps d'aller voir.

Z - Ouais, OK. Oui, c'est quelque chose auquel j'avais pas du tout pensé, mais c'est vrai que ça peut paraître pertinent parce que ça peut aussi alléger une partie des financements de la Fédération pour que les comités soient plus indépendants.

MN - Voilà d'autonome. Parce que on peut capter, on peut capter de l'argent même sur les fonds européens, qui demandent bon évidemment un peu plus de ressources, mais il peut y avoir… Enfin moi dans mon travail, on travaille beaucoup avec les fonds européens, donc je sais qu’il peut y avoir des appels à projets. Mais même des appels à projets, peut-être en fédéré, de façon fédérée, hein, même de façon fédérée. Il faut être en veille. Alors je vous donne un exemple, hein. Moi dans mon domaine, moi je suis sur l'international dans mon métier, et je suis dans un réseau européen, et en fait on répond à des appels à projets de l'Union européenne, en tant que consortium. Donc par exemple, je réponds avec des Italiens, des Allemands en consortium, alors je dis pas qu'il faille aller chercher des fédérations étrangères, mais on pourrait imaginer qu'on réponde à un appel à projets en consortium avec d'autres régions de France par exemple sur des projets qui soient un peu plus d'envergure, qui fasse appel à des financements européens et dans lesquels nous Ben on pourrait être intéressé aussi à avoir un rôle à déployer, peut-être quelque chose de structurant sur le territoire. Et ça, ça pourrait être intéressant, ça permettrait aux fédérations de travailler entre elles. Ça pourrait voilà, ça pourrait leur permettre de découvrir aussi des compétences diverses, de peut-être de mutualiser aussi des compétences. Donc voilà ça pourrait être intéressant ça.

Z - Ouais, comme quoi pour beaucoup de problématiques finalement la solution ce serait de faire du lien entre les différents acteurs. C'est ce qui revient.

MN - C'est vrai, à un moment donné exactement, il faut à un moment donné, il faut arriver à mutualiser quand c'est possible, mais à créer du lien, créer du lien. Moi, j'ai beaucoup aimé mon expérience du Club des 300 parce que je me suis retrouvée avec des ligues char à voile, basket féminin à 3, je sais pas… Enfin bref, avec plein de ligues et en fait, on a beaucoup échangé, on échangeait beaucoup sur nos problématiques, et donc on a un groupe WhatsApp qui va nous permettre de communiquer, non groupe LinkedIn pour nous permettre de communiquer et de garder le lien. Et parce que c'est important aussi de… Et puis il y a peut-être des choses que l'on veut faire, qui se font déjà ailleurs et, et ça aussi les… Alors moi c'est quelque chose que je veux instaurer là aussi au niveau déjà, au niveau du comité régional, c'est le partage des bonnes pratiques. C'est « qui a mis en place quelque chose qui fonctionne bien ? ». Moi je leur ai donné l'exemple au niveau de mon club. Alors c'est vrai qu’on est un peu plus nombreux, on a peut-être plus de ressources humaines, mais ça va se chercher. Nous chaque vacance en fait début de vacances, on met en place un camp de vacances à la gym. Donc en fait on fait une sorte de stage pendant 3 semaines où le matin les gamins sont à la gym, et l'après-midi, ils font des activités diverses. Donc là en ce moment, on est à la 2e semaine, là aujourd'hui ils vont visiter un site culturel patrimonial, demain ils vont faire du mur d'escalade, après-demain ils vont faire de la bouée tractée, après après-demain ils vont faire du jet ski et honnêtement dans le modèle économique que l'on a monté, ben on fait un bénéfice de 5000€.

Z - Ok, ça fonctionne bien.

MN - Donc ça fonctionne bien. J'ai 60 enfants dans mon camp de vacances à la gym, j'ai 60 gamins à qui je fais payer un coût, qui me permet de payer… Alors la ressource humaine, je ne paye qu'une ressource humaine, les autres, j'ai pris les dispositifs, « un job, un saisonnier ». Donc, qui me permet d'embaucher mes jeunes gymnastes pour faire de l'encadrement. Donc j'ai un cadre qui a les compétences gym donc y a son diplôme, il a BPJEPS et puis les autres, et Ben ce sont des aides animateurs. Tout le monde est là et ce sont nos gymnastes qui sont majeurs mais qui continuent la gym, qui ont envie de s'investir en vue d'avoir un job et ils s'impliquent. Et j'ai 8 encadrants et à chaque sortie je mets une maman qui vient pour me garantir que tout se passe bien. Et avec avec ce modèle économique, ben je dégage, je dégage 5000€. Enfin minimum là j'ai pas encore fait le budget parce que c'est pas encore terminé réalisé, mais je fais des calculs d'activité qui me permettent de, quand il y a une activité un peu coûteuse, de trouver une activité qui me revienne à quasiment pas, et ça permet de dégager au club 5000€ voire 7000€. 7000€ de bénéfices qui vont pouvoir être réinvestis dans du matériel par exemple. Donc ça je me suis dit il faut que je partage avec les clubs, donc certains vont me dire « Ah oui mais ce que j'ai les moyens », dans le sens c'est vrai que les parents ont moins de problèmes à payer, mais il y a au moins aussi les parents qui ont besoin de caser les enfants pendant 3 semaines pendant qu'ils travaillent, ils sont pas tous à l'éducation nationale et ils ont besoin de caser des enfants en attendant de prendre des vacances en août. Donc ils payent parce que de toute façon c'est soit ça, soit les enfants, ils sont devant la télé et les réseaux sociaux, ça les agace. Ouais donc voilà, et nous on a eu, on est monté à 60 parce que normalement on avait limité à 50, mais parce que les parents nous ont supplié, et on en a laissé au moins 15 sur le carreau. Donc on a pu avoir, on aurait pu en avoir 80 donc… Et là je disais aux clubs, moi je pouvais même pas renvoyer vers un autre club parce que personne, aucun autre club, n'avait mis ça en place. Donc là une autre système aussi, c'est que le Comité olympique fait des caravanes et les clubs ont la possibilité de postuler et plutôt que ça revienne… Parce que ils m'ont demandé, « est-ce que c'est le comité régional qui organise ou est-ce que c'est les clubs ? ». J'ai dit « non, vous donnez l'enveloppe, c'est 2000€ que le club reçoit pour faire une animation pendant une semaine dans une voilà dans la caravane dans plus dans plusieurs villes ». Mais ça permet aux clubs, bon ils payent l'animateur, mais même en payant l'animateur, ça lui fait quand même un revenu puisque c'est que le matin donc ça lui fait dégager un bénéfice au club. Ouais, moi le plus gros club, je me suis pas positionné, je me dis je laisse les petits clubs qui en ont le plus besoin se positionner puisqu'on a la possibilité d'avoir 2 clubs. Donc voilà, c'est aussi des retours d'expérience comme ça, et des partages d'expérience que l'on veut faire. Et moi j'aimerais bien faire aussi ces partages d'expérience avec d'autres, d'autres ligues ou d'autres clubs, d'autres régions pour ceux qui ont des modèles économiques qui différent. Moi je considère que à l'heure actuelle Kreyol gym le club, mon club, il peut se passer quasiment de subventions à l'heure actuelle. J'ai fait une demande, j'ai toujours pas reçu mais ça ne nous gêne pas. On va même embaucher quelqu'un parce qu'on a suffisamment, voilà, on n'a pas une dépendance parce qu'on a suffisamment de licenciés. Donc moi il faut que j'arrive à accompagner les clubs à cela, donc à avoir autant… Mais il y a peut-être aussi d'autres actions, d'autres activités que d'autres clubs font qui leur permettent d’être indépendants des subventions et de pouvoir être autonome, donc d'équilibrer les comptes juste par des actions.

Z - Oui, et donc vous ou d'autres peuvent s'inspirer aussi en fait, le tout c'est de pas s'enfermer et d'être ouvert au partage et cetera. Ok, Ouais.

MN - Voilà, c'est ça voilà. Et ça, ça serait bien.

Z - Ouais, Ouais, Ouais. Mais c'était très intéressant, en tout cas, je vous remercie de m'avoir partagé ces idées.

MN – Ah oui c’était avec plaisir. Ouais, parce que l'idée, si ça peut, les idées que j'émets ça peut après aboutir, ben c'est tout bénef pour nous aussi. Parce qu'effectivement on a besoin de ça, on est un peu isolé, à part les réunions que l'on fait… Mais, mais en fait, on fait nos réunions, mais on reste un peu entre outre-mer parce que on n’est pas tellement en contact avec les autres. Donc alors c'est vrai que j'ai pas eu l'occasion d'aller au CAMA récemment, parce que là aussi hein, c'est des déplacements, il y a aussi des rencontres, mais les déplacements c'est pas tant non plus la prise en charge c'est la disponibilité professionnelle. On prend des congés, c'est peut-être pas le bon moment professionnellement donc… Moi, c'est ça aussi quelquefois. Là je suis invitée aux internationaux, ça coïncide avec un déplacement professionnel, donc je fais d'une pierre deux coups. Mais ce n'est pas toujours le cas, donc là, il faut arriver à se libérer, prendre des congés, il faut que ça soit, ça tombe dans le bon agenda et voilà, c'est et comme on peut pas faire, juste l'aller-retour une journée et revenir, c'est donc il faut qu'on arrive à optimiser justement. Et ce que j'envisage c'est, mais faut que je vois comment je peux le faire avec la Fédé, c'est peut-être à un moment donné faire des immersions aussi en Fédé, en comité régional, dans un comité régional pour voir comment il fonctionne, comment ils ont optimisé ceci, cela voilà. C'est-à-dire que si je viens pour une réunion outre-mer de la Fédé par exemple, ben c'est pouvoir aller une journée dans un comité régional qui est à peu près de notre taille. Parce que bon Île-de-France c'est pas la peine, voilà pour qu'on s'inspire un peu de ce qui est fait.

Z- Ok Bah oui encore une fois, c'est une idée qui en plus semble faisable. Donc il n’y a pas de raison que ça puisse pas être fait.

MN - Ouais, ouais. Si on anticipe, on anticipe ça peut être faisable.

Z - Ouais, ouais, ouais, tout à fait. Ok bon ben je vous remercie beaucoup pour votre temps, pour ce que vous m'avez appris.

MN - Je vais commencer d'ailleurs par Rennes parce que ma fille étudie à Rennes, donc il faut que je commence par le comité, alors je sais pas si le comité de Bretagne il est à Rennes, mais en tout cas je sais qu’il y a un club. Je sais pas s’il est à Rennes mais c'est pas grave. Mais je pense que j'irai les voir.

Z - Ah là c'est l'opportunité, tout à fait.

MN - Ouais, je profiterai de mon passage en en septembre pour voilà.

Z - Ouais, c'est ça. Encore une question d'opportunité pour le coup.

MN - Ouais, c'est exact.

Z - Ok bon ben je vous remercie, je vais vous laisser le coup. Je vous souhaite une bonne journée.

MN - Et merci Zoé, et puis bonne rédaction de votre mémoire. Et vous votre stage se termine quand ?

Z – Il se termine la semaine prochaine. Ouais, ouais.

MN - Ah d'accord, c'était un stage de combien de temps ?

Z - Six mois j'ai commencé début février.

MN - Six mois, d'accord, OK.

Z - Oui, c'est ça.

MN - Ok, ça a été une bonne expérience ?

Z - Voilà, oui, oui, très enrichissant. Pour le coup, j'ai appris plein de choses. Donc je suis contente d'avoir choisi ce stage.

MN - D'accord, Ben Super, super. Ok merci. Allez, au revoir.

Z - Pas de souci, passez une bonne journée.

1. Retranscription de l’entretien réalisé le 25 juillet auprès de Rachel Subilia

Z - Voilà dans un premier temps, est-ce que vous pourriez-vous présenter, vous, votre parcours et présenter un petit peu le Comité Régional de Guadeloupe ?

R - Alors j'ai pris la présidence du comité régional de Guadeloupe suite à la démission du précédent président, j'assurais l'intérim. Ensuite il n’y a pas eu d'autres candidatures donc j'ai accepté de prolonger sur mandat là officiel, de présidente. C'est pas quelque chose que je souhaitais, c'est pas quelque chose que j'envisageais. Voilà, ça s'est présenté comme ça. C'est une suite qui était assez compliquée parce qu'il y avait des problèmes financiers, des problèmes de personnes. Il y en a toujours, donc c'est assez compliqué à gérer. Voilà donc le comité a eu des difficultés à redémarrer.

Z - Ok. D'accord, et vous êtes originaire de Guadeloupe initialement ou pas ?

R - Non, moi je suis originaire de la métropole, je suis partie pour des raisons professionnelles. Je suis enseignante. Voilà. Donc je suis en Guadeloupe depuis 12 ans. Donc, c'est un projet de vie. Mes enfants faisaient de la gymnastique en métropole, ils faisaient de la baby gym, donc j'ai voulu poursuivre puisqu'ils sont arrivés ils étaient petits, elles ont adhéré à l’idée, elles ont fait des compétitions par la suite donc et maintenant elles ont arrêté la gymnastique au bout de d'une dizaine d'années, voilà.

Z - Ok, ça marche et est-ce que vous savez justement pourquoi il y avait pas vraiment de candidat pour succéder au dernier président ?

R - Oui, enfin en tout cas j'imagine une raison majeure qui est celle des soucis financiers qu’avait le comité. Je pense que moi je m'y suis inscrite dans la mesure où je voilà… Mon objectif était d'assainir la situation. Voilà. Parce que je ne suis pas issue du milieu de la gymnastique, je n'ai pas les compétences de mes collègues, la plupart qui sont, qui connaissent bien ce milieu-là. Donc j'ai essayé de m'entourer de personnes, de techniciennes, plus précisément pour m'aider dans cette gestion quoi.

Z - Oui, OK. Pour entrer dans la partie un petit peu plus économique en ce qui concerne mon sujet, est-ce que vous pourriez me dire de quoi se compose le budget de votre comité ?

R - Essentiellement des cotisations, donc des clubs et des licences. Et une partie des subventions du on va dire du PSF et du Conseil régional.

Z - Ok vis-à-vis du Conseil régional, c'est quel genre de subvention que vous que vous recevez ?

R - Les subventions… d'objectifs, les conventions d'objectifs.

Z - Ouais, OK, OK, ça marche. Et est-ce que, vous me parliez justement des cotisations et des licences, est-ce que vous estimez que le prix de la cotisation à payer par les licenciés ça puisse être un frein à l'inscription pour certaines personnes en Guadeloupe ?

R - Alors il y a 2 choses. Il y a la partie licence et il y a la partie on va dire cotisation liée au club. Il faut savoir qu'en Guadeloupe, les locaux, le matériel sont achetés par les clubs. Les locaux sont loués et le matériel est acheté par le club. Il n'y a pas de prise en charge par les communes, les communautés d'agglo ou quoi que ce soit. Comparativement, donc effectivement la moyenne des cotisations tourne autour d'une moyenne, on va dire pour du loisir autour de 350€ à 400€ à l'année. Donc la cotisation au niveau de la Guadeloupe, enfin la licence, la part de la licence, elle est actuellement de 45€. Voilà donc on a la part de la Fédération, et notre part qui n'a pas augmenté depuis quelques années, qui est de 11,54€ donc c'est pas quelque chose de très haut pour le comité. Et donc nous, on a envisagé de ne pas l'augmenter non plus cette année.

Z - Ok.

R – Alors non ce n’est pas, enfin on va dire oui et non, c'est cher. Mais ce n'est pas la part licence, c'est la part cotisation globale qui est chère pour le licencié en gymnastique. On peut pas proposer des tarifs qui pourraient massifier les licences, parce que les coûts sont relativement élevés.

Z - Bien sûr. Et justement sur cette stratégie un petit peu de massifier les licences. Qu'est-ce que vous réalisez comme action au niveau du comité pour susciter l'envie des jeunes et moins jeunes d'ailleurs d'adhérer aux activités gymniques ?

R - Alors le comité essaie de mobiliser les clubs et malheureusement c'est pas toujours efficace, non pas par un manque de volonté du comité, mais surtout par le manque de ressources humaines prêtes à s'investir sur le terrain. Donc le comité, comme beaucoup de structures, j'ai l'impression à l'heure actuelle, manque de de volontariat pour animer le comité, c'est-à-dire que là on n'a pas de responsable technique GAM, GAF pardon. Donc, elle vient de démissionner. Donc on n’a plus personne donc c'est vraiment un problème de ressources humaines. Donc si nous on n'est pas en mesure de de pouvoir nous organiser en interne, c'est difficile, c'est pas infaisable mais c'est difficile de mobiliser les clubs.

Z - Ok. Bien sûr.

R - Ça veut dire que on n’est pas très nombreux au comité directeur et au comité directeur, on est déjà pas très nombreux non plus à s'investir. Donc en gros ça tourne généralement sur 10 personnes, il y a 3 ou 4 personnes qui fonctionnent. Donc, au bout d'un moment, ça fait une surcharge de travail très, très importante et surtout des multi casquettes.

Z - Ouais, bien-sûr. Et justement, ce problème de de volontariat, vous diriez que c'est un problème qui est propre à la gym en Guadeloupe ou c'est relatif à au sport en général ?

R – Je… C'est accentué pour la gym parce qu'on a déjà pas beaucoup de ressources locales en gym, d'accord, on est pas un endroit où on forme les futurs entraîneurs, donc forcément on a du mal à recruter, mais je pense qu’il y a de moins en moins de bénévolat, de volontariat gratuit. Je ne sais pas comment on peut le dire parce que même si on affiche du bénévolat ou du volontariat, il y a de plus en plus la question de l'indemnisation. C'est-à-dire que sous couvert dans beaucoup de ligues et de comités, sous couvert de d'indemnisation, on se rapproche plus d'une rémunération. Donc du coup, tant que le bénévolat a une contrepartie, ça fonctionne. Et ça ne fonctionne plus en tout cas sur la base de ce qu'on connaissait. En tout cas pour la Guadeloupe, c'est sûr.

Z - Ok donc la base de bénévoles, elle s'effrite petit à petit donc je comprends que ça soit compliqué.

R - Et ça, c'est sûr. Oui, disons que quand les anciens partent, la jeunesse qui reste dans cet esprit-là se réduit à peau de chagrin, quoi.

Z - Ouais, OK. Ok, je vois. Ouais, donc forcément c'est compliqué d'organiser des actions avec le manque de ressources. Est-ce que vous estimez qu'il y a un profil type de licenciés en Guadeloupe ? Donc c'est à dire est-ce qu'ils sont plutôt jeunes ? Est-ce que c'est plutôt des filles ? Ou alors au contraire, c'est la GAM qui est la plus développée.

R - Ah non, non, chez nous les garçons, il n’y en a pas parce que il faut savoir qu'on a pas, non plus tous les agrès. C'est à dire que dans le département, aucun lieu ne propose et je parle, aucun lieu dans le sens scolaire aussi, d'anneaux par exemple, on n'a pas de disposition. Même du cheval d'arçons, il doit y en avoir réellement, peut-être que 2 sur le département, donc les garçons laissent tomber. Pour l'instant, on essaie de les raccrocher par le parkour parce que c'est plus facile à aménager pour l'instant. Voilà donc c'est essentiellement féminin et c'est majoritairement moins de 15 ans. Après, il faut savoir que après le bac, 80% des élèves et des jeunes quittent le département et vont vers la métropole pour des études supérieures. 80 j'exagère un peu, mais pas loin, quand même qui quittent le territoire.

Z - Ok. Donc forcément ouais, ça fait réduire le nombre de licenciés à partir de cet âge-là. Ouais, OK.

R - Alors ça réduit le nombre de licenciés et ça réduit aussi le bénévolat, ou ne serait-ce que la formation, c'est la formation de ces jeunes qu'on pourrait avoir sur des formations fédérales, on ne peut pas les avoir puisqu'ils sont en métropole.

Z - Oui, vous parliez de la GAF et du parkour. Est-ce que vous développez d'autres disciplines en Guadeloupe ?

R - Alors développer, qui existe sur les territoires, développer, pas pour l'instant. C'est-à-dire qu’on ne développe pour l'instant que la GAF mais se rajoutent quelques activités comme ben le parkour, on a quand même la GR hein, on a un seul club de GR mais à lui seul ce club-là est le plus gros club de Guadeloupe en gymnastique. D'accord, il a près de 300 plus de 300 à 350 adhérents je crois. Ils arrivent à eux seuls à faire les compétitions, ils organisent toutes les compétitions, toutes les rencontres. Enfin bon, il font un travail formidable, vraiment un travail formidable. Alors il est vrai qu'à la tête, les techniciens de ce club-là on l’esprit associatif encore très fort, très familial, très solidaire et donc c'est pour ces raisons là qu'ils ont je dirais une forte réussite sur l’organisation.

Z - Ouais, c'est une affaire de tradition. Forcément, ça perdure. Ouais.

R - Oui, alors évidemment, on pense tous que quand ces personnes-là partiront, on espère qu'ils auront bien motivé les jeunes pour qu'ils prennent la suite. Pour l'instant, il y en a quelques-uns, donc on espère que cet esprit-là pourra rester. Donc on a la GR, on a donc la GAF, on a un peu de parkour, on a un club qui fait de la GAC. Et je pense comme autre activité, je n'en vois pas d'autre.

Z - Ok, ça marche et est-ce qu'il y a des zones blanches qui sont identifiées en gymnastique en Guadeloupe ou c'est plutôt un territoire uniforme ?

R – Non, non, non, il y a des zones… ça, c'est lié à la géographie du territoire, c'est lié à la géographie du territoire, donc… Après, je pense qu'on pourrait toujours créer d'autres sections hein, ça il n'y a pas de d'autres clubs pourrez s'inscrire sur ce territoire il n’y a pas de souci. Le problème, le problème, il n'est pas sur la volonté des clubs de s'installer, il est sur les lieux de pratique et ça, je pense que tout le monde a dû le dire sur les défauts de structure. Ça pour nous c'est notre frein, on a un potentiel important de mobilisation de licenciés qu'on ne peut pas accueillir. Ah oui, je parlais, on parlait de GAF, il y a la BabyGym aussi qui est quelque chose d'important.

Z - Ouais, Ouais, Ouais. Oui, c'est vrai que c'est un point qui est beaucoup revenu, en Guyane et en Martinique. Voilà c'est aussi ça, pareil, c'est que il y a une, il y a de la demande pour faire de la gym mais les lieux de pratique ils sont restreints donc il y a des problématiques de créneaux, et cetera. Ouais.

R - Et nous, comparativement à la Martinique, on n’a même pas une salle dédiée, on n'a même pas une salle spé du tout donc on est vraiment très en retard par rapport à ça.

Z - Ouais, en effet. Pour parler un petit peu des relations institutionnelles, est-ce que vous pourriez me détailler quelles sont les relations qui existent entre la Fédération et votre comité ?

R - Alors là, moi je… Au top. Oui, j'ai justement… Par rapport aux difficultés de la Guadeloupe moi j'ai eu un lien privilégié avec le trésorier fédéral. J'ai quand même eu des relations assez régulières avec le président de la Fédération, toujours épaulé par le service juridique. Donc moi j'ai que d'excellentes relations. Et dire que la Fédération oui, et d'ailleurs, ce qui est assez surprenant, c'est qu’au départ, quand j'ai annoncé que la Fédération m'accompagnait dans ma démarche, et puis vu mon peu d'expérience. Tous présagés de « Ben oui ça va pas durer au bout de quelques temps tu verras, tu vas te retrouver toute seule à gérer ».

Z - Ah ouais ?

R - Disons qu'il y avait un… Ils étaient assez dubitatifs sur l'accompagnement que je pouvais avoir et là on arrive... Bon, ça fait 3 ans et oui, là, ils n'ont jamais failli, ils n'ont jamais été défaillants vis-à-vis de l'aide qu'ils m'ont apportée. Et cette aide-là parce que ça, c'est aussi important, enfin je ne sais pas si c'est quelque chose qui est important pour vous, pour votre mémoire, mais je n'ai pas l'expérience d'autres fédérations, d'accord, donc je ne peux pas dire si ailleurs ça se passe aussi bien, mieux, ou moins bien. J'en sais rien. En tout cas la Fédération, elle, apporte du mieux qu'elle peut parce que c'est toujours facile de taper en disant « C'est jamais suffisant ». En tout cas, moi je pense qu'elle fait beaucoup de choses. Elle m'a apporté beaucoup d'aspects, enfin une aide technique. Mais aussi un accompagnement plus personnel, c'est-à-dire un encouragement, voilà plus de rapports humains, prendre conscience. Ils n’ont pas forcément les solutions hein à tous nos problèmes, mais ils en prennent conscience, ils y sont sensibles. En tout cas c'est ce que je peux dire, c'est que pour ce qui est de la Guadeloupe, moi je suis vraiment très contente des relations avec la Fédération, quel que soit le secteur, quel que soit le secteur, on est toujours très bien accueilli. Et je crois que ce qui est bien aussi, c'est que… Alors on va dire, il y a une hiérarchie qui existe entre la Fédération, les comités, les clubs et cetera. Et que ils font très attention à cette hiérarchie pour ne pas se retrouver eux-mêmes, en porte-à-faux, en prenant, en donnant des réponses ou des choses qui émaneraient des comités pour ne pas supplanter, on va dire le champ d'intervention. Oui et ça je trouve que c'est très bien.

Z - Ouais, c'est important à noter, ça marche. Et vous me parliez d'accompagnement technique, qu’est-ce que vous entendez justement par ça ?

R - Par exemple au niveau de la formation, j'ai été accueillie sur 2 jours à Paris. J'ai rencontré les principales, les principaux responsables et cetera, qui m'ont dépeint le fonctionnement, expliquer certains points qui étaient assez importants pour débuter. Par la suite j'ai toujours eu des visio aussi pour avoir des précisions donc oui une formation technique je dirais.

Z - Ok, OK, très intéressant d'avoir ce point de vue-là. Concernant enfin, je voudrais poser la même question un petit peu, mais concernant vos relations avec les clubs de votre territoire, comment est-ce que se matérialise l'aide que vous apportez à vos clubs et quelles actions vous menez un petit peu auprès d'eux ?

R - Alors pour reprendre mon historique comme je suis arrivée au départ avec comme objectif principal l'assainissement des comptes, j'ai fait en sorte d'être présente au niveau du comité pour répondre à certaines attentes, mais pas vraiment dans le développement. Les 2 premières années, c'était pas le cas parce que j'avais pas cette vision politique on va dire. J'étais dans une vision très, très fermée, très financière. Ensuite, on se retrouve quand même face à 2 problématiques : celles dont j'ai parlé tout à l'heure de technicien, et à faire surtout avec des problèmes de personnes et la particularité de la Guadeloupe, c'est que la plupart des présidents sont aussi des techniciens. Et donc finalement pour beaucoup, ont créé leur club pour financer leur poste, je ne sais pas comment. Voilà donc du coup, il y a un objectif qui n'est pas un objectif fédéral qui est un objectif de réussite financière. Voilà donc ça fausse un petit peu, ça fausse un petit peu le développement, pas dans le sens de la gym parce qu'ils vont le faire. Oui, mais ils vont le faire dans un cadre plus individualiste.

Z - Voilà, ça ne favorise pas la cohésion des clubs de Guadeloupe.

R - Exactement exactement, et ça, c'est très frappant en Guadeloupe. Je sais pas comment ça se passe ailleurs, mais pour moi en tout cas, c'est quelque chose que j'ai du mal puisqu’entre les problèmes caractériels des personnalités et le système de structuration, il est difficile au comité de travailler de concert. Alors ce que j'ai fait justement, puisque par rapport aux finances, j'ai pu embaucher un agent de développement pour justement aider les clubs parce que les clubs ont besoin d'une aide humaine pour monter leur dossier, et cetera. Et je pense que ce lien-là fera qu'ils auront besoin du comité parce que pour l'instant ils, comment dirais-je, ils consomme le comité.

Z - Ok, ils s'en servent.

R - Ils s'en servent. Et donc là par contre, je pense qu'ils auront besoin, mais dans un sens où finalement ça devient incontournable de vivre avec un comité. Voilà, c'est en tout cas ce que j'essaie de développer.

Z - OK, et malgré ça est-ce que vous avez réussi à mettre en place des actions communes où ça n'a jamais pu se produire depuis que vous êtes à la présidence ?

R - Alors on est, si, enfin il y a beaucoup de tentatives, il y a des semi réussites mais des réussites pleines, non. Par contre il y a une chose que j'ai réussi à mettre en place parce que je voulais montrer l'unité du comité, c'est que j'ai instauré une cérémonie des récompenses qu'on appelle « la cérémonie des distinctions » pour fédérer la GAF et la GR déjà qui ne se sont depuis peut-être, j'ai quelqu'un qui était plus ancien, me dire qu'il n'avait jamais vu ça depuis qu'il est sur le territoire. Un moment où on rassemble la GR. Donc c'est pas dans le cadre du développement, mais en tout cas c'est cette notion d'appartenance à laquelle moi je tiens énormément, et l'appartenance à la fédé qui se caractérise par cette appartenance avec les cérémonies de reconnaissance : reconnaître le bénévolat, reconnaître l'investissement des entraîneurs, et cetera. Je pensais que c'était le moment. Enfin une façon de montrer ça et de développer la cohésion à ce moment-là, ça, c'est un réussite.

Z - Tout à fait, ouais.

R - C'est peut-être pas grand-chose, mais voilà.

Z - Ouais Ouais, ben c'est déjà en une action en faveur de justement, cette cohésion dont on parlait qui a l'air de manquer un petit peu sur votre territoire.

R - Oui, c'est ça, c'est tout à fait ça.

Z - Ok. On a parlé des relations avec la Fédération, avec les clubs, on l'a évoqué un petit peu au début, mais est-ce que vous pourriez me parler un petit peu des relations entre votre comité ou même les clubs de Guadeloupe et les collectivités ? Que ce soit la région ou que ce soit les mairies en Guadeloupe, est-ce qu'il y a un petit peu d'aide de leur part ou elles sont complètement indifférentes à la gymnastique ?

R - Ah oui, alors on va dire que globalement, c'est plutôt leur indifférence. C'est-à-dire que on les… D'abord, certaines ne connaissent même pas, enfin, il y a quand même des communes qui ne savent pas qu’il y a de la gymnastique en Guadeloupe, déjà. Les seuls qui ont une vision plus globale sur le territoire, c'est le Conseil régional et le Conseil Départemental, certaines communes parce qu'elles sont sollicitées par les clubs pour des locaux. Et voilà, ça, ça devient presque du harcèlement vis-à-vis des communes pour qu'elles fassent quelque chose. Après faut pas se leurrer hein. Sur les 32 communes du département, il y en a 28, qui sont en déficit budgétaire, donc dans l'incapacité de pouvoir créer quoi que ce soit.

Z - Ok. Ah oui.

R - De gros gros problèmes de gestion dans toutes les communes. Ensuite pour les communautés d'agglo qui pourraient aussi intervenir, on en a qui sont encore… Il y a peut-être 2 communautés d'agglo sur tout le territoire qui peuvent fonctionner. On a des ressources publiques, on va dire assez limitées.

Z - D'accord, OK, est-ce que vous pourriez me parler un petit peu de la manière dont vous avez reçu le plan Ultramarin qui a été établi par la Fédération avec le volet d'aide à la formation par exemple ?

R - Oui, donc nous, c'est quelque chose… Par rapport à l'Île-De-France ?

Z - Oui, c'est ça, c'est ça.

R - Donc nous, c'est quelque chose qu'on demande depuis longtemps, c'est-à-dire qu'il faut savoir que ben en plus, d'autant plus maintenant avec des billets d'avion, et cetera, et cetera. Donc on a, on a besoin d'être considéré à part. Alors tous les départements de France se diront, « mais nous aussi on a des problèmes pour venir et cetera ». Mais nous, la distance, c'est encore plus marqué. Donc on est, on est favorable, d'ailleurs on a coconstruit hein ce plan puisqu'on a quand même été écouté. Après, bien évidemment, c'est la Fédération qui a fait ses choix, mais ça répond quand même, ça répond à la demande. Après c'est jamais suffisant hein de toute façon, mais c'est une première approche qui me semble intéressante. En plus, la proposition d'Île-De-France, ce qui est bien, c'est qu’elle tient compte à la fois de l'hébergement parce que nous, quand on a, on a tous les problèmes de décalage horaire. D'accord, on a… Alors moi je vais parler que de la Guadeloupe, le décalage horaire qui fait que quand on vient en compétition, quand on vient en formation, on n'est pas efficient tout de suite. Donc si on parle des compétitions, il y a quand même… Il faut laisser quelques jours aux jeunes gymnastes pour s'habituer un, au climat selon les périodes de formation, et deux, aux structures. Puisque nous, on n'a pas de structure spécialisée, on n'a pas non plus le matériel qui est utilisé lors des compétitions, donc il faut vraiment qu'il y ait une adaptation et cette adaptation ne peut pas se faire que sur une demi-journée, donc un déplacement pour nous en compétition, c'est minimum une semaine. Donc voilà, et je trouve que ça c'est déjà une première réponse. Pour les formations il y a 2 choses. Il y a quand même une adaptation qui nous est proposée. Alors c'est vraiment c'est au cas par cas hein, c'est-à-dire on ne peut pas suivre une formation, je vais dire par exemple un DEJEPS, d'accord sur une organisation métro. C'est-à-dire que les périodes de présentiel et cetera peuvent pas se faire de la même manière. Et donc je pense que ça c'est intéressant aussi qu'on en tienne compte. C'est-à-dire que si on veut vraiment développer des techniciens sur notre territoire, il faut ça. Il y a une autre chose aussi qu'on fait, c'est la mutualisation. C'est-à-dire que là on travaille avec la Martinique pour faire certaines choses. Donc le plan spécifique DOM est très intéressant, maintenant il faut le mettre en place, voir ce que ça donne et je pense modifier, adapter en fonction de ce qu'on va avoir besoin réellement. Après comment ça va se concrétiser ? Parce que l'Île-de-France c'est bien, toutes les formations n'ont pas lieu sur l'Île-de-France. Qu'est-ce qu'on fait pour les autres territoires ? Enfin pour les autres lieux de formation sur le territoire de la métropole ?

Z - Tout à fait, mais c'est un point qui a été soulevé aussi par Marie-Noëlle Catayee de la Martinique. Ouais, qui disait que ben justement il y avait cette volonté de décentraliser les formations, de pas toutes les mettre à Paris. Mais pour vous ça pose d'autres problématiques justement ?

R - Exact, exact, c'est-à-dire que il faut qu'ils arrivent à faire ce qu'ils ont fait sur Paris, dans toutes les régions, ils vont avoir des formations, en tout cas peut être pas le faire de manière systématique mais en tout cas s'il y a des candidatures, il faut pouvoir les adapter.

Z - Tout à fait. Ouais ouais, et est-ce que justement pour la formation et pour les déplacements, les acteurs de la gym en Guadeloupe, ils utilisent le FEBECS ?

R - Oui et non. C'est-à-dire que comme le FEBECS devait être mis en place, enfin existe depuis longtemps, moi, je n'étais pas forcément au courant, j'ai appris tardivement que ça existait et comment ça s'organisait. Donc je prends. Ça va maintenant vraiment se mettre en place, mais c'est vrai que je ne faisais pas appel à ça.

Z - Ok, d'accord, oui, tout simplement.

R - Mais oui, ça va être quelque chose d'utiliser.

Z - Ok, ça marche donc on a parlé du plan Ultramarin et j'ai un petit peu la même question concernant Gymproxi, je voulais savoir comment vous aviez reçu ce dispositif, est-ce que vous vous en étiez saisi ou pas ? Est-ce que vous estimez qu’il s'adapte aux contraintes d'équipements qui sont présentes en Guadeloupe ?

R - Alors Gymproxi, c'est la dernière compétition loisir, c'est ça ? Enfin, on parle de la même chose, c'est ça ?

Z - Gymproxi c'est le dispositif de d'équipement qui est sorti qui proposait des kits mobiles.

R - D'accord, OK, alors. Euh, on a toujours le problème des frais, des frais de transport, ouais. Donc il y a des supers trucs qui nous intéressent. Il y a plein de choses qui nous intéressent, mais quand vous faites venir du matériel, quel qu'il soit, on a à peu près 50% de frais de transport. Donc pour nous, bah non, tant qu'on résoudra pas le problème du transport. Ça sera pas efficient.

Z - Ouais pareil, c'est un point qui a été soulevé aussi par les autres territoires ultramarins, c'est ça.

R - Ah Ben oui. Ça c'est des problématiques DOM typiques hein, et qui s'aggravent maintenant avec les frais de transport qui augmentent.

Z - Ouais, Ouais, Ouais. Oui, tout à fait. Une question un petit peu globale, est-ce que vous estimez qu'il manque d'argent en Guadeloupe pour mener vos projets à bien ?

R - Dit comme ça, tout le monde pourrait dire oui, oui « il manque des sous ». Mais non, c'est pas une question, alors je ne sais pas… On peut dire oui si c'est par exemple, on n'a pas les moyens de construire un bâtiment. Voilà nous la question, elle relève vraiment du bâti quoi, vraiment de la création de structures d'accueil pour les clubs. Alors est-ce que c'est un problème financier ? Certes. Mais c'est surtout une volonté politique. Donc oui, c'est pareil. Puisque c'est pas nous, c'est pas… Si la fédération elle avait la compétence de créer ses propres structures, je pense qu'on serait pas dans cette problématique-là. Si c'est elle qui avait la charge de développer par rapport à ça. Mais comme on est par territoire, si le politique dit Ben… Moi je le vois, les subventions, la gymnastique, c'est vu le nombre de licenciés, elle passe en dernier alors qu'ils subventionnent avec des sommes astronomiques des fédérations qui ont moins de la moitié des licences que nous avons.

Z - Ouais, par exemple, vous avez des exemples ?

R - Par exemple le cyclisme.

Z - Ok, Ah ouais.

R - Très peu de licenciés en cyclisme et il y a des sommes astronomiques parce que le cyclisme en Guadeloupe est un sport hyper médiatisé, hyper médiatisé.

Z - Ouais, oui. Ok. Ah oui. Ok, très étonnant, Ouais.

R - Ben oui, tout est fait pour le cyclisme, le cyclisme et le foot. Je pense que c'est un peu partout, mais c'est des sports qui sont hyper subventionné.

Z - Ok. Ah oui, le cyclisme pour le coup, ça m'étonne. Parce qu'en effet je pensais pas que y avait de l'intérêt qui était porté sur ce territoire. Surtout comme vous me le disiez, il n’y a pas énormément de licenciés. Donc c'est vrai que c'est un peu étonnant, ok.

R - Ah non, mais c'est parce que justement ils aident énormément à l'organisation de compétition. Des oui, des tours de la, le tour de Guadeloupe, il est... C'est quelque chose que la population adore, c'est ça. Donc on voit tout le temps des gens sur les bords des routes en train de suivre. Enfin voilà, c'est quelque chose qui est très apprécié. Alors après, ça va vous faire peut-être un peu rire, mais on touche moins de subventions que, alors ce qu'on estime être un sport ici, c'est la course de char à bœufs. Donc des bœufs qui tirent des charrettes, qui est quelque chose de culturel, là c'est pareil hein, c'est quelque chose qui est apprécié. Ils ont beaucoup plus de subventions que nous.

Z - Ah oui ? OK de la part des collectivités, vous voulez dire ?

R - Oui, oui, oui, oui, oui. Le Conseil régional, pour ne citer qu'eux.

Z - Ok bon ben oui en effet, ça m'étonne un peu. Mais ouais là c'est pour le coup c'est une question culturelle, ouais.

R – Là c’est vraiment local quoi. C'est pour ça que quand on dit qu'on manque d'argent, je pense qu'après le Conseil régional a de l'argent. Il fait ses choix, il fait ses choix et il fait ses choix politiciens et pas des choix on va dire… Même sous couvert de la jeunesse, et cetera, parce que la gym, c'est quand même un sport féminin, qu'on le veuille ou non, malgré tout, même si on peut déplorer que on aimerait avoir plus de garçons, c'est l'image aussi qu'on donne. Donc il y a aussi pour les garçons quelque chose qui est très fort en Guadeloupe. C'est que à leurs yeux, maintenant, la gymnastique n'est pas un sport masculin.

Z - Ouais, OK.

R - Voilà donc ça c'est ancré dans la culture, hein la masculinité. Et donc le sport le plus ouvert aux femmes, c'est bien celui de la gymnastique, donc on pourrait penser qu’on développe ça sur le territoire, mais c'est pas le cas.

Z - Oui OK, oui, c'est cette question culturelle justement de la perception de la gymnastique, c'est aussi un truc qui est revenu lorsque j'ai discuté avec Sylvie Dalphrase de la Guyane et pareil qui me disait qu'il avait cette problématique de la vision de la gym, pour les garçons c'est pas forcément possible. Ouais OK.

R - Et parce qu'en fait, je pense que pour nos territoires, il faut, enfin, il ne faudrait pas montrer le sol, il ne faut montrer que ce qui est de force. Donc les anneaux, les barres, les barres parallèles, puis voilà, il faut vraiment montrer la cet aspect-là.

Z - Ok OK. Ah ouais, ça c'est important à noter. Ok, une question qui n'a rien à voir, dont on avait parlé au téléphone il y a longtemps. Est-ce que vous pourriez me parler de la situation spécifique dans laquelle vous êtes vis-à-vis de Saint-Martin ?

R - Pour quelle raison ? Pourquoi vous avez besoin de parler de cette relation spécifique à Saint-Martin ?

Z - Bah tout simplement parce que c'est peut-être quelque chose qui vous freine dans ce que vous voulez développer. C'est quelque chose qui ben justement ralentit le développement que vous voudriez mettre en place en Guadeloupe ?

R - Non, ça freine pas le développement. Saint-Martin ne freine pas le développement, la difficulté, c'est le statut de Saint-Martin. Saint-Martin ne fait plus partie, on va dire du département de la Guadeloupe, puisque c'est une collectivité. Donc il y a des structures administratives, elles ont des structures administratives entre guillemets indépendantes. Or voilà, or, dans cette collectivité, il y a un seul club à l'heure actuelle et ce club est tiraillé entre les statuts de la collectivité et le statut de la Fédération. Elle voudrait…. Ce club voudrait une indépendance. Plus d'autonomie, on va dire plus d'autonomie, ne souhaiterait pas….

Z - Tout en restant fédéral. Pardon, tout en restant fédéral ?

R – Oui, mais ne plus être rattaché à la Guadeloupe, parce que ce qu’est en train de faire Saint-Martin, en tout cas la collectivité, c'est de de faire en sorte qu’il y ait une structure fédérale, enfin une ligue, sur leur site et donc du coup, faire en sorte que Saint-Martin soit quelque part représenté comme un pays. Alors il faut pas oublier le positionnement géographique, on est en Caraïbe. Et les rencontres que l'on peut faire sont des rencontres d'État. On a à côté d'autres pays et petits pays, mais des pays, donc on est dans de l'international. Et ce côté international, par rapport à ce que souhaite la Saint Martin ne peut pas se faire sans l'autorisation de la Fédération pour des rencontres dans un cadre… Alors de plus en plus puisque on a eu des lois maintenant qui sont parues par rapport à la Caraïbe, on peut faire partie de la CONCACAF. Enfin, tous ces organismes de la Caraïbe avec de moins en moins de difficultés. Mais donc par rapport à Saint-Martin, la difficulté c'est qu’elle dépend encore du comité de la Guadeloupe. Mais du coup elle est obligée de passer par tout le fonctionnement de l'administratif de la Guadeloupe. Qui pour elle n'a plus de sens. Sauf que du coup, il y a des dysfonctionnements pour les compétitions. Si elle appartient à la Guadeloupe, ça veut dire qu'elle fait ses compétitions en Guadeloupe. Et ça lui oblige, ça l'oblige à des déplacements que nous pouvons prendre en partie, hein ? Ben on peut aider à la subvention des déplacements, mais c'est une réalité. Oui, c'est une double insularité pour elle.

Z - Bien sûr, c'est restrictif.

R - Une double insularité, mais souvent elle, elle essaie de passer outre et de faire ce qu'elle veut, elle organise ses propres compétitions sans qu'on le sache, et cetera. Ben voilà. Et donc c'est un problème vraiment administratif. Moi ça fait longtemps que j'ai demandé à la Fédération de clarifier ça. Le Président a dit clairement que c'était un rattachement à la Guadeloupe. Et dans les faits, il y a toujours voilà toujours cette distance.

Z - Ok. Ok, voilà on parlait justement de cette zone caribéenne. Est-ce que vous vous seriez intéressée pour développer un petit peu des rencontres, j'allais dire interrégionales, mais du coup internationales au sein de de cette zone ?

R - Alors à long terme oui, et pour l'instant le niveau de gymnastique de la Guadeloupe ne le permet pas. C'est-à-dire que quand on regarde le niveau de gym des pays, on va dire limitrophe. On est, on est loin de ça. Voilà donc pour l'instant non. Mais je pense que on pourrait, alors pas sur le plan compétition, mais peut-être développer plus de rencontres parce que c'est plus facile pour nous d'être dans le secteur.

Z - Ok. Bah bien sûr.

R - Voilà, malheureusement, alors il y a une autre problématique, c'est que on vu qu'on n’a pas de salle dédiée, on ne peut pas organiser quoi que ce soit sur notre territoire. Donc d'ailleurs ça a été une discussion qu'on a eue avec le CROS de Guadeloupe, puisqu'il y a différents types de jeux qui sont sur faits sur notre territoire où on ne peut pas, pour laquelle on ne peut pas adhérer.

Z - Ok. Ok, ça marche. Ma dernière partie, c'est dédiée à l'évolution des financements et aux situations exceptionnelles on va dire. Est-ce que vous pourriez me parler, bah du coup je sais pas si vous vous avez une perspective, une perspective, c'est pas le bon terme. Mais si vous vous avez un petit peu vécu ça. Mais comment la crise sanitaire elle a impacté les actions et les finances du comité ?

R - Ah Ben oui, oui oui oui, ça a impacté. J'étais là donc oui, oui, je peux vous en parler. En fait, ça tombait mal parce que j'ai pris mes fonctions juste au moment où il y a eu le COVID donc en plein dedans. Oui, ça a impacté parce que, alors on était complètement en décalage par rapport à la métropole hein. Voilà donc au niveau des périodes on n’a pas les mêmes périodes où on a eu des confinements, et cetera. Le fait est que des clubs, les clubs vu qu'on est en milieu fermé, n'ont pas pu fonctionner pendant des mois. Et quand on a eu la possibilité de réouvrir, on a eu un autre problème qui est celui de la vaccination. Vaccination qui a fait 2 choses : on n’avait plus les enfants de plus de 12 ans, puisque la vaccination était obligatoire, et nous, en Guadeloupe, c'était un refus catégorique de vaccins clair et net. Donc déjà, ça limitait le nombre de licenciés et il y a carrément des clubs qui n'ont pas réouvert. Ok, trop de contraintes pour eux, ont décidé de ne pas réouvrir sur cette période-là, et 3e situation, on a des clubs qui ont ouvert qui n'ont pas joué le jeu du pass sanitaire, et là, c'était plus problématique.

Z - Ouais bah oui, bien sûr. Ok, OK.

R - Oui, ça a eu un impact important. D'ailleurs, on a perdu des clubs par rapport à ça aussi.

Z - Ok Bah c'est la question que j'allais vous poser justement, si certains clubs n'avaient pas du tout réouvert depuis ?

R - Mais alors là c'est pareil, c'est deux problématiques, c'est qu'après le COVID… Alors le COVID a fait que les clubs n'ont pas pu ouvrir et par la suite, quand ils ont été, les structures ont pu se rouvrir, il y a des structures, même dont le bâti, n'a pas pu réouvrir parce qu'après on avait eu des problèmes de normes, et cetera, donc ça a fermé ces structures, donc pas de structure pour réouvrir.

Z - Ah oui OK. Alors déjà qu’il n’y en avait pas beaucoup en effet, oui, OK.

R - Exact, c'est ça.

Z - Une autre question sur la situation actuelle, on va dire le contexte plutôt à l'approche des JO en 2024, est-ce que vous avez remarqué des changements dans les financements ou dans les dispositifs accordés aux structures sportives sur votre territoire ?

R – Non. On aurait pu espérer qu'avec les Jeux Olympiques en métropole, ils puissent abonder plus de subventions justement pour les activités sportives. Alors après, maintenant je méconnais complètement le haut niveau hein, donc je ne sais pas pour les autres activités sportives du territoire. Mais non là concrètement, on a absolument rien senti, c'est-à-dire aucune facilité, rien. Au contraire, d'après ce que j'entends, c'est moins de finances d'État, et cetera, ce qui est complètement paradoxal, quoi.

Z - Oui, oui, tout à fait. Alors je repasse à travers mes questions, mais je crois que j'ai posé tout ce que je voulais posé. Est-ce qu'il y avait un autre point que vous vouliez évoquer qui vous semble important sur le sujet de de l'économie du sport dans les territoires ultramarins ou pas ?

R - Oui, je pense qu'il y a quelque chose qu'on ne développe pas assez, alors on est...

Z - Ouais, dites-moi.

R - J'ai, j'ai fait partie donc de la convention régionale du sport. Et du coup, on a beaucoup, on a beaucoup travaillé sur le sujet et surtout sur le métier, les métiers liés au sport. Dans nos territoires, on n'a pas assez développé cette branche-là, que ce soit celle d'entraîneur, d'agents de développement, que ce soit de directeur, tous ces métiers liés au sport sont très, très peu développés dans nos territoires, pour la simple et bonne raison que les formations ne s'y trouvent pas. Et à partir du moment où les formations ne se trouvent pas sur un territoire. On développe pas l'activité. Quand moi j'ai fait une recherche pour un agent de développement local, ça a été très compliqué. La formation, elle ne se fait pas, en Guadeloupe, elle se fait… Alors il y a une partie qui se fait en Martinique, et ça reste encore éloigné. Et je pense qu'il y a de quoi développer une formation, enfin un cursus, un cursus lié au sport. Parce que même le STAPS qu’on a, n'a pas l'option de management.

Z - Ah OK, d'accord. Ah oui, donc nécessairement, les étudiants qui s'intéressent à cette thématique partent en métropole et ne reviennent pas vraiment. Pas forcément.

R - Forcément, quand on a des opportunités en métropole, on reste en métropole, c'est une évidence. Alors après, ils reviendront peut-être dans 30 ans, mais en attendant c'est pas ce dont on a besoin sur le territoire. Tous ces métiers-là, on a un besoin criant de… C'est pour ça que je fais le lien par rapport à la question du bénévolat.

Z - C'est ça, c'est une question de ressources humaines en général.

R - Bien sûr, bien sûr, et si effectivement au lieu d'en arriver à payer des bénévoles, qui ne sont pas professionnalisés parce que ça aussi il faut le dire, bah moi je fais tout, parce que je suis aussi présidente d'un club, pour que les entraîneurs, je les pousse à une formation. Oui, je les pousse à se qualifier parce sous prétexte qu'on a pas entre guillemets de haut niveau, on fait, on fait du basique. Mais non, le haut niveau va se chercher, c'est-à-dire que si on n’a pas les entraîneurs de qualifiés, on ne peut pas remonter le niveau. Donc c'est comme quand, alors je fais le parallèle avec mon métier perso d'enseignante, on a toujours dit « oui, mais en maternelle, on n'a pas besoin d'avoir des connaissances, et cetera ». Mais c'est faux. Si tu as des connaissances très calées, tu peux au contraire apprendre beaucoup plus aux élèves, voilà. Moi je pars du principe que, plus on est qualifié au plus ce qu'on transmet est de qualité. Donc je pense que cette politique-là elle n’est pas assez ancrée, mais tout sport pour confondu quoi. Je pense que voilà et ça c'est quelque chose que, oui qui est important.

Z - Pour l'instant, il existe quoi comme formation qui puisse se passer en Guadeloupe au niveau du sport ?

R - A quel niveau ? On passe des BE, pas des BE pardon, les BPJEPS. Mais pas de gym. Du pour tous. C'est assez limité, le BPJEPS c'est uniquement pour faire de l'entraînement.

Z - Oui, c'est ça.

R - Et après tout le reste...

Z - Oui, donc les perspectives de développement, elles sont limitées dans la mesure où il n’y a pas de formation qui sont proposées directement sur le territoire. Ouais. Ok ouais, donc ce qui revient en fait, en règle générale, c'est vraiment la question bah des équipements déjà, mais aussi la question des ressources humaines. Voilà comme on en parlait finalement, que ce soit au niveau des bénévoles ou au niveau des salariés, des professionnels, c'est une problématique qui a l'air d'être importante et c'est surtout récurrent, non seulement en Guadeloupe, mais là pour le coup, comme j'ai pu l'entendre en Guyane et en Martinique.

R - Oui, oui. Après, même si ce qui est assez aussi, alors moi je voudrais parler de la Guadeloupe, quand on recrute du personnel de métropole, ils ne viennent que sur un laps de temps limité. Et oui, donc on a le phénomène du turnover qui est hyper important chez nous par rapport à ça. Ils viennent voir, bon, évidemment, c'est la Guadeloupe, c'est les vacances et tout ça. Mais les conditions de travail ne sont pas les mêmes et les gens n'ont pas forcément, voilà, ils viennent faire leur petite expérience, ils sont contents, ils repartent. Ça, c'est aussi un problème hein. Moi je suis prête à recruter un entraîneur, financièrement assez, enfin à des revenus élevés, je n'en trouve pas quand même. Parce que un entraîneur qualifié n’a pas du tout envie de venir travailler dans les conditions matérielles qu'il y a ici. En restant en métropole, c'est beaucoup mieux. Donc c'est difficile pour nous.

Z - Ouais bah oui, il faut avoir la volonté de partir d'un, j'allais dire partir de 0 non, mais de partir d'un niveau où il n’aura pas tout ce qu’il veut pour développer la gym à sa disposition. Ouais.

R - Bien sûr, bien sûr, bien sûr, et c'est valable aussi pour la GR hein. La GR n'arrive pas à recruter, elle voudrait un professionnel à embaucher, il n'arrive pas à recruter. Il y a un déficit je pense de ressources humaines globales, y compris en métropole. Ouais, moi je vois qu'il y a beaucoup de demandes hein.

Z - Oui, oui, oui, tout à fait. Il y a plein d'annonces qui sortent, ouais pour recruter des éducateurs, des entraîneurs, et cetera. Ok.

R - Alors en plus je ne sais pas où est la problématique, pourquoi il n’y a plus d’entraîneur ?

Z - Ouais, je sais pas. C'est vrai que c'est une question sur laquelle on pourrait se pencher aussi parce que pour le coup, enfin, c'est crucial pour pérenniser et pour développer nos pratiques. Oui.

R - Si on n'a pas d'entraîneur formé, si on n'a pas de technicien, on va dans le mur, hein ? Vraiment, c'est-à-dire que on est une fédération qui peut, donc qui a la délégation pour faire des Jeux olympiques, quelle que soit l’année hein, je parle pas de ça, mais si on n'est pas capable de massifier la base pour arriver à sélectionner et avoir des gyms et pour ça il faut des entraîneurs donc on tourne en rond.

Z - Ouais bah oui et puis d'autant plus que certaines fois, les entraîneurs, ils vont être cherchés hors de la France, donc forcément c'est un peu un cercle vicieux où finalement c'est vrai qu'on a l'air de pas progresser dans ce domaine justement des entraîneurs etc.

R - La compétence des entraîneurs et des techniciens est remise en cause depuis, les bons entre guillemets partent à l'étranger.

Z - Oui, oui, on le voit aux États-Unis, oui.

R - Très caricatural, ce que je vais dire hein, mais les moyens restent sur le territoire si on veut quelqu'un de bon il faut aller le chercher à l'étranger aussi. Donc voilà, bon, c'est assez caricatural, mais la réalité nous montre bien que même au niveau des réussites de la Fédération, au niveau des réussites du niveau en gym. Oui, il faut se poser les bonnes questions. Il faut peut-être à un moment donné changer complètement d'orientation ou de je ne sais quoi, mais je suis pas spécialiste là-dedans, je ne vois que de l'extérieur, j'entends les analyses qui sont faites. C'est pas très réjouissant quand même.

Z - Ouais, ouais, non, je suis tout à fait d'accord. C'est vrai, c'est vraiment une problématique qui peut être soulevée et à laquelle je pense que certaines personnes devraient se pencher.

R - Et en même temps vous le souleviez tout à l'heure est-ce qu’il y a assez d'argent ? Parce que si on veut attirer des gens de qualité, il faut les payer, et si on les paie pas ? Eh ben ils viendront pas alors il y a des choix à faire.

Z - Encore une fois, c'est un cercle vicieux. Ouais, Ouais, Ouais. Ok bon moi j'ai fait le tour en tout cas merci beaucoup d'avoir répondu à mes questions. Et puis voilà, je vous remercie d'avoir accepté mon invitation.

R - De rien, merci beaucoup, au revoir à vous aussi. Au revoir.

Z - Passez une bonne journée, merci, au revoir.

1. Celui-ci était composé de la ministre des Sports, de représentants du ministère chargé du Budget et du ministère de l’Éducation nationale, de la Secrétaire générale des ministères sociaux, des représentants de l’Association des régions de France, de l’Assemblée des départements de France, de l’Association des Maires de France, et de France urbaine, du président du Comité national olympique et sportif français, du Comité paralympique et sportif français, d’un président représentant les fédérations olympiques et d’un président représentant les fédérations non olympiques, ainsi que d’un représentant du MEDEF. [↑](#footnote-ref-1)
2. LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. [↑](#footnote-ref-2)
3. Béatrice Barbusse, Le modèle fédéral dans le sport français, un principe fondateur dépassé ?, 2009 [↑](#footnote-ref-3)
4. Arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière [↑](#footnote-ref-4)
5. [INJEP](https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2022/) [↑](#footnote-ref-5)
6. https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SP.POP.0014.TO.ZS?end=2021&locations=EU&start=1960&view=chart [↑](#footnote-ref-6)
7. CESE, « L’accès du plus grand nombre à la pratique d’activités physiques et sportives », juillet 2018 [↑](#footnote-ref-7)
8. https://www.insee.fr/fr/statistiques/6440639#graphique-figure2 [↑](#footnote-ref-8)
9. https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163 [↑](#footnote-ref-9)
10. [Obésité, dépression, handicap : la santé est plus dégradée dans les Outre-mer que dans l’Hexagone, selon une enquête - Outre-mer la 1ère (francetvinfo.fr)](https://la1ere.francetvinfo.fr/obesite-depression-handicap-la-sante-est-plus-degradee-dans-les-outre-mer-que-dans-l-hexagone-selon-une-enquete-1017256.html) [↑](#footnote-ref-10)